

L'ESSOR SARLADAIS

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION LOCALE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARLAT

VENDREDI
20
AVRIL

JOURNAL PARAISSANT LE VENDREDI - ABONNEMENT UN AN : 50 euros
Bureaux du journal : IMPRIMERIE DU SARLADAIS - 29, avenue Thiers - BP 57 - 24202 SARLAT CEDEX
Tél. 05 53 59 00 38 - Fax 05 53 59 17 52 - essor.sarladais@wanadoo.fr
Ce journal est habilité à recevoir les publications administratives du département de la Dordogne et les publications des annonces judiciaires et légales pour le département de la DORDOGNE. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 1013 C 83767

65^e année
2012
N° 12-16 - 1,20 €

Jacques
BLANC
Psychanalyste
membre de la Fédération freudienne
de psychanalyse
Hypnose
Sophrologie - Sexologie
Psychothérapies
Psychanalyse - Hypnothérapie
enfants, adolescents, adultes
couples, parents
Sur rendez-vous :
05 53 28 15 61

Festival des jeux du théâtre La colère du président



Lors de la présentation du programme de la soixante-et-unième édition du festival, le président Jacques Leclaire et Jean-Paul Tribout ont dénoncé la baisse inattendue de 5 000 € de la subvention de l'État

[Lire page 24](#)

Hôpital de Sarlat : le directeur et l'intersyndicale en désaccord



Le plan de redressement financier proposé par le directeur ne satisfait pas du tout des personnels de l'établissement qui se battent depuis un mois. Ils ont établi un plan d'action pour les jours à venir

[Page 2](#)

Plumage bleu, yeux rouges...



La réserve zoologique de Calviac héberge deux spécimens de l'espèce Goura de Victoria le plus grand pigeon du monde

[Page 24](#)

SAUT EN CHUTE LIBRE EN TANDEM

RESERVATION : 06 03 97 24 06

OU

SUR LE SITE INTERNET

WWW.PARACHUTE-DORDOGNE.FR

AÉRODROME DE SARLAT/DOMME

Hôpital de Sarlat : grève le 3 mai

Des personnels du plus gros établissement de Sarlat ont distribué des tracts en direction de la population sur le marché, samedi 14 avril

Le directeur du centre hospitalier Jean-Leclaire de Sarlat, Christophe Marillette, a reçu lundi 16 avril les représentants des syndicats de personnels non médicaux (CGT, FO, SUD et Unsa). Une réunion de 2 h pour parler du plan de redressement financier (PRF, lire l'entretien ci-contre) et des nombreux désaccords, notamment sur la suppression de deux jours de RTT (réduction du temps de travail).

La rencontre n'a visiblement pas été fructueuse. "Le directeur ne veut rien entendre. Il a imposé le plan de redressement financier par une note de service, sans négociations. Jamais je n'aurais pensé qu'il agirait ainsi", s'étonne Zarc Yakoubène, de l'Unsa. "Il veut faire trinquer le personnel de catégorie C", résume le syndicaliste.

L'Unsa a remporté les dernières élections de fin 2011. Avec la CGT et FO, ils ont pu avoir quelques désaccords. Aujourd'hui, ils sont regroupés dans l'intersyndicale. Les assemblées générales (AG) se succèdent depuis la fin mars. "Beaucoup d'agents nous disaient : arrê-

tons les AG, aujourd'hui il faut faire grève, décrit Zarc Yakoubène. Si nous acceptons cette suppression de deux jours de RTT maintenant, si nous nous comportons comme des petits moutons, dans quelques mois ils vont nous tondre !"

Minutes supplémentaires.

Comme souligné dans un tract distribué en début de semaine par les militants : "Le rapport de force est engagé". L'intersyndicale a donc déposé un préavis reconductible. Tous les jeudis, à compter du 26 avril, le personnel est appelé à un débrayage d'une demi-heure. "Nous demandons une réunion avant le 3 mai à l'agence régionale de Santé", précise Zarc Yakoubène. Une grève avec manifestation est prévue ce même jour.

La lutte se fait aussi quotidienne : les syndicats invitent les agents à "noter avec précision sur leur planning toutes les minutes supplémentaires réalisées pendant leur service". Selon eux, si les agents le font, les dépassements horaires vont générer des récupérations

d'heures supérieures à la suppression des deux jours de RTT.

D'après les représentants du personnel, le PRF va de nouveau pénaliser les agents de petite catégorie : ouvriers, aide-soignants, agents des services hospitaliers ou infirmiers. Concrètement, Zarc Yakoubène parle de cinq postes d'agent supprimés, au minimum. Autant de personnes qui vont se retrouver au chômage.

Enfin, selon les syndicats, les médecins et les cadres ne sont pas assez mis à contribution dans ce PRF. L'Unsa voit d'autres pistes pour dégager des économies. "La baisse de l'activité nous a mis dans le rouge. A qui la faute ?, demande Zarc Yakoubène. C'est la zizanie entre médecins ici ! Certains se disputent dans les couloirs... Et il y en a qui se prennent pour des rois !" Le comportement de certains ferait fuir les patients.

On dit parfois que la santé a un coût. Et aussi qu'elle n'a pas de prix... Chacun se fera son opinion.

Guillem Boyer

Salon de l'habitat Des Sarladais y étaient

Ce salon organisé à Marsac-sur-l'Isle a drainé des professionnels et des visiteurs de tout le département, y compris du Périgord Noir



Steven Bernard, des Jardins d'eau, a subi les rafales qui ont parfois soufflé sur le Parc des expositions (Photos GB)

Du 13 au 15 avril, le Salon de l'habitat (SH) s'est tenu au Parc des expositions de Marsac-sur-l'Isle. Organisé par la chambre de commerce et d'industrie de la Dordogne, il a accueilli près de 130 exposants. L'objectif des organisateurs était de faire mieux que les 7 300 visiteurs de l'édition 2011.

Pendant trois jours, les entreprises, les organismes et les associations de conseil ont accueilli clients particuliers et entreprises à la recherche de la bonne idée pour leurs travaux, ou de conseils divers et variés. Parmi les exposants, étaient présents des professionnels qui sont basés ou ont des agences en Sarladais. Il était possible de discuter avec les employés d'une entreprise de construction de piscines, dont le magasin est situé avenue de la Dordogne, à Sarlat. Ils confirmaient que ce marché ne connaît pas la crise en Périgord Noir, où une clientèle fortunée, notamment étrangère, fait construire de tels équipements.

De Carsac-Aillac à La Douze.

Un peu plus loin, entre les deux halles, l'entreprise les Jardins d'eau tenait un stand en plein air, parfois sous les rafales de vent ou un léger crachin. C'est la première fois que cette entreprise paysagiste, jardi-

nerie et pépiniériste aquatique basée à Carsac-Aillac participait au SH. "Ainsi, nous nous faisons connaître par delà le Sarladais, expliquait Steven Bernard, cogérant depuis douze ans. Nous travaillons dans la France entière, mais évidemment la Dordogne et le Périgord Noir sont nos secteurs les plus actifs." Il a croisé des personnes déjà clientes et a pu faire découvrir à d'autres les services proposés par son entreprise.

Argile, pierre de taille, etc. Les professionnels du bâtiment connaissent forcément les carrières Lafaure, historiquement basées à Mauzens-et-Miremont et installées depuis 2008 à La Douze, au nord du Périgord Noir. Jean-Noël, le patron, représente la quatrième génération à la tête de cette société employant une quarantaine de personnes, sur trois carrières. Sur le stand : Philippe David, directeur technique, Jean-Marie Pomier, technico-commercial, et un Sarladais, Gérard Vaunac, ancien propriétaire du tabac-presse Le Havane, avenue Thiers, frère de deux chefs d'entreprise bien connus du secteur BTP local.

"Nous sommes présents sur de nombreux salons en France, précise Gérard Vaunac. Et nous vendons dans toute l'Europe. L'objectif en venant ici est non seulement de se faire connaître, mais aussi de vendre du produit fini." Pendant trois jours, sur le stand Lafaure, un homme de Cro-Magnon grandeur nature en pierre a pris la pose et engendré l'admiration des visiteurs.

GB



Les représentants des carrières Lafaure, Gérard Vaunac, Philippe David et Jean-Marie Pomier discutent avec un client potentiel

Christophe Marillette, directeur

"Nous sommes dans la philosophie des 35 heures"



Christophe Marillette (Photo archives GB)

Le directeur du centre hospitalier (CH) Jean-Leclaire, Christophe Marillette, défend le plan de redressement financier.

Qu'en est-il du plan de redressement financier actuellement en voie d'être appliqué à l'hôpital ?

Christophe Marillette (CM). L'agence régionale de Santé nous a imposé la mise en place d'un plan de redressement financier d'un million et demi d'euros sur deux ans. Pour l'année 2012, il se compose de six points, dont trois sont déjà chiffrés.

Tout d'abord, une prime de départ volontaire pour certains personnels. Cela permettra une économie d'environ 180 000 €.

Ensuite, la réduction de l'intérim médical. Cet intérim coûte au CH 2 millions d'euros par an. Nous avons déjà trouvé environ 280 000 € d'économie sur ce poste en 2012. Enfin, la réduction de l'intérim infirmier pour 80 000 €.

Passons maintenant aux points non chiffrés jusqu'à présent (l'entretien a eu lieu le mardi 17 avril, NDLR). Il s'agit de la réorganisation du bloc opératoire et de l'organisation du service chirurgie. Nous n'avons pas encore de somme précise. Ensuite, nous allons aussi revoir l'organisation et la prescription des examens de laboratoire. Au second semestre 2011, l'activité de l'hôpital a baissé. Or, le nombre d'examens de laboratoire a augmenté. Ce n'est pas normal.

Enfin, il faudra réorganiser le temps de travail. Il s'agit du point avec lequel les syndicats ne sont pas d'accord avec moi. En moyenne, une infirmière travaille 1 547 h par an. Avec ce plan elle travaillera toujours 1 547 h. Ainsi, le temps de travail ne changera pas. Ce qui change, c'est la répartition sur l'année de ce temps de travail : nous passons de vingt à dix-huit jours de RTT (réduction du temps de travail, NDLR). Deux jours de RTT en moins, c'est de 600 à 800 journées de travail supplémentaires.

Les syndicats estiment que si les personnels récupèrent les dépassements d'horaire, ces récupérations seront supérieures aux deux jours de RTT supprimés...

CM. Permettez qu'ici je donne mon argumentation sans commenter celle des syndicats. Je souligne qu'en Aquitaine, dans la fonction publique hospitalière (FPH), la moyenne des jours de RTT est de dix-sept par an. En Dordogne, c'est entre quinze et dix-sept jours par an. Avec ce plan, nous sommes dans la philosophie des 35 heures : travailler moins au fil de l'eau, mais avoir un peu moins de jours de RTT.

La modification de la répartition du temps de travail n'a aucun impact sur la rémunération des agents de la FPH. Il ne faut pas oublier que les fonctionnaires concernés ont actuellement vingt-huit jours de congés annuels, ce qui, si on additionne avec les dix-huit jours de RTT, donne quarante-six jours, soit neuf semaines de repos par an.

Une fois toutes ces mesures appliquées, nous aurons économisé environ 800 000 €. Soit la moitié de l'objectif. En 2013, des mesures de réorganisation interne feront leurs effets. Je pense à la production des repas ou à la réorganisation de la chirurgie.

Il faut souligner aussi qu'avec ce plan je ne supprime pas de postes de fonctionnaire.

Oui, mais qu'en est-il de l'emploi précaire ?

CM. Une des conséquences de la suppression des deux jours de RTT est effectivement que quelques

contrats à durée déterminée (CDD, NDLR) n'auront plus lieu d'être.

Quant aux deux jours de RTT supprimés, ma proposition est que cela concerne aussi les médecins. La loi dit qu'ils ont droit à vingt jours, mais je fais appel à leur bonne volonté. J'entends aussi que les personnels de direction appliquent ce décompte, par solidarité institutionnelle, bien que la loi leur donne également droit à vingt jours de RTT. C'est déjà fait pour moi et le directeur des ressources humaines.

De même pour les cadres de santé, qui ont droit à vingt jours de RTT par an, mais devront appliquer la mesure. De fait, la totalité du personnel du CH Jean-Leclaire y sera assujettie.

Propos recueillis par Guillem Boyer

Faits divers

Aubas : accident mortel

Samedi 14 avril, à Aubas, lieu-dit Larzelle, un véhicule a percuté un arbre avant de finir cinq mètres plus bas au bord de la Vézère. Le conducteur est décédé, malgré l'intervention des secouristes et des pompiers.

Laurent Maurilieras était âgé de quarante-quatre ans, père de deux filles. Il tenait un magasin d'informatique à Terrasson-Lavilledieu.

Grolejac : blessé grave dans un accident

Lundi 16 avril, vers 8 h 05, à la sortie de Grolejac, sur la département 704, direction Gourdon, une voiture a quitté la chaussée dans une courbe. Elle a dévalé un talus avant de percuter un arbre.

Le conducteur, un homme de quatre-vingt-quatre ans demeurant à Grolejac, souffrait de multiples fractures côté gauche. Il a été évacué par les pompiers au centre hospitalier de Sarlat, où il a été opéré.

Montignac : le conseiller général s'alarme de la grève de la faim de la directrice d'école

Les vacances scolaires courent jusqu'au 30 avril. Il n'empêche que l'agitation autour de la grève de la faim entamée la semaine dernière par la directrice de l'école maternelle de Montignac se poursuit. Lors de la prochaine rentrée, l'enjeu est la suppression d'une classe, d'un poste de maître spécialisé et de la décharge de la directrice Isabelle Capmas-Faure.

Francis Delbos, délégué départemental de l'Éducation nationale, secteur de Montignac, et Jacques

Petits feux de cheminée

Lundi 16 avril, deux petits feux de cheminée ont nécessité l'intervention des pompiers du centre de secours de Sarlat. Ils se sont produits dans une maison de Saint-Cybranet vers 11 h 30, et dans une maison de Saint-André-Allas vers 13 h.

Les départs de feu sont dus à une surchauffe des appareils.

Cabanel, conseiller général, ont écrit le jeudi 12 avril à l'inspectrice d'académie (IA), Jacqueline Orlay. Ils rappellent les conséquences d'une fermeture de classe à l'école maternelle de Montignac à la rentrée 2012. "Isabelle Capmas-Faure est une enseignante consciencieuse et responsable." Selon eux, l'inspection académique aurait proposé à l'enseignante de se soumettre à l'examen d'un psychologue ou d'un psychiatre. Cela met "en doute sa santé mentale", ce qu'ils ne peuvent tolérer. Ils proposent à l'IA d'organiser une réunion regroupant toutes les parties afin de mieux appréhender le problème.

Toujours le 12 avril, l'association des parents d'élèves des établissements scolaires de Montignac a "fait savoir qu'elle respecte la décision de la directrice, tout en étant inquiète des conséquences pour sa santé physique". L'association appelle l'IA à trouver rapidement une issue positive et à revenir sur la fermeture de la classe.

CÉNAC-ET-ST-JULIEN **Dimanche 29 avril**

A 12 h, REPAS de FOIRE dans les restaurants du village

22^e Foire aux Fleurs

Organisation : Association des commerçants et artisans de Cénac **Animations de rue**

Carluxais-Terre de Fénelon Pour protester, les délégués votent contre le budget 2012

Les élus locaux estiment que le budget est plombé par une erreur des services de l'État

Sur ce point, par-delà les clivages politiques, ils sont tous d'accord. Les délégués des communes membres de la communauté de communes (CC) Carluxais-Terre de Fénelon (3CTF) entendent protester contre ce qu'ils estiment être un prélèvement excessif de la part des services de l'État. Lequel a plombé la fin de l'exercice budgétaire 2011 et va sérieusement entraver les investissements prévus pour 2012 (ES du 23/12/2011).

Pour témoigner de leur mécontentement, jeudi 12 avril, à Veyrignac, les délégués ont décidé de suivre le conseil du président de la 3CTF, Vincent Flaquière, maire de Simeyrols. Ce dernier leur a proposé de voter contre le budget 2012 présenté par les services de l'intercommunalité. Ce fut fait à l'unanimité moins une abstention, celle du président.

“ E-mail ” de la peur.

Auparavant, les élus avaient déjà approuvé les comptes administratifs 2011. Ils étaient négatifs de plus de 142 000 €. Selon Vincent Flaquière, c'est la faute à ce terrible “ e-mail ” reçu au début du mois de novembre 2011. Dans celui-ci, la direction départementale des Finances publiques (DDFIP) l'informait qu'au titre du FNGIR (lire l'encadré) elle prélèverait 186 268 € sur le compte de la 3CTF. Soit près de 137 000 € de plus que ce qui était prévu ! En catastrophe, pour boucler le budget 2011, la 3CTF empruntait près de 150 000 € auprès de la Caisse des dépôts.

Selon les délégués de la 3CTF, cette situation est la conséquence d'erreurs de calcul du ministère des Finances, mais aussi de certains errements de l'ancien sous-préfet de l'arrondissement de Sarlat, Bernard Musset. Et les raisons politiques ne seraient pas absentes, même si André Alard, conseiller général UMP du canton, demandait que l'on ne “ mette pas la politique là-dedans ”. Vincent Flaquière est persuadé que Bernard Musset a agi délibérément : pour gagner du temps, et parce qu'il lui était “ insupportable ” de voir Carsac-Aillac rejoindre la 3CTF.

Encore une fois, la commune du maire Patrick Bonnefon – renommée pour abriter sur son sol les trois-quarts d'une zone économique florissante* (et donc porteuse de rentrées fiscales !, lire aussi p.10) – est au cœur du drame budgétaire.

Les arrêtés de décembre 2010.

Pour tenter de rendre clair son point de vue, Vincent Flaquière a distribué à la presse un communiqué résumant la situation. La genèse se situe au moment de la décision d'adhésion de la commune de Carsac à la 3CTF, en 2010. Le conseil municipal avait délibéré en

Le FNGIR ?

Le Fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR) intervient pour équilibrer l'évolution des recettes des collectivités et des intercommunalités après la réforme de la taxe professionnelle. Concrètement, certaines collectivités perçoivent des recettes supplémentaires, mais d'autres doivent verser des sommes à ce fonds. C'est le cas de la 3CTF, comme d'ailleurs des CC du Sarladais ou du Salignacois. Mais, proportionnellement, celles-ci versent des sommes sans commune mesure avec celle payée par la 3CTF.



Comme tous les autres délégués communautaires, Patrick Bonnefon, maire de Carsac-Aillac (deuxième à gauche), a voté contre le budget 2012 (Photo GB)

ce sens dès juillet 2010. Il refusait ainsi de rejoindre la future CC Sarlat-Périgord Noir (CCSPN), à laquelle allaient adhérer toutes les autres communes de la ... CC du Périgord Noir, présidée par Jérôme Peyrat. Cela consolidait la position de la 3CTF, qui ne voulait pas fusionner avec le Sarladais.

Tout ceci serait presque simple... si le sous-préfet Musset n'avait pas :

- 1) omis d'avaliser la décision de la commune avant fin octobre 2010 ;
- 2) pris un arrêté intégrant Carsac-Aillac à la future CCSPN le 21 décembre 2010 ;
- 3) pris un autre arrêté autorisant Carsac à se retirer de la CCSPN... le 24 décembre !

Vincent Flaquière a expliqué que cette suite (en réalité un peu plus complexe) d'événements – qui pourraient passer pour de simples mégardes techniques – a eu des conséquences sonnantes et réverbérantes ! L'une d'elles étant cette hausse énorme, évoquée ci-dessus, du prélèvement FNGIR. Une autre concerne la CCSPN : comme certaines aides furent calculées justement à la fin décembre 2010, la CC présidée par Jean-Jacques de Peretti put compter sur des dotations plus importantes, car tenant

Communauté de communes Sarlat-Périgord Noir : hausse des taxes

La chambre régionale des comptes a rédigé un rapport concernant, cette fois-ci, la communauté de communes du Sarladais

Les délégués de la communauté de communes (CC) Sarlat-Périgord Noir (CCSPN) se sont réunis vendredi 13 avril à Tamniès sous la présidence de Jean-Jacques de Peretti (JJP), maire de Sarlat-La Canéda.

Le budget 2012 a été voté à l'unanimité, moins deux abstentions. Il s'élève à près de 14 millions d'euros (M€). Colonne des recettes, on trouve les impôts et taxes pour près de 8 M€, les dotations et subventions pour plus de 2,1 M€, et l'excédent reporté du compte 2011 pour près de 700 000 €.

Dans le budget 2012, deux grands piliers émergent, selon JJP : ce sont toujours l'action sociale et la voirie... Cette dernière ne ressort d'ailleurs pas assez, selon certains élus. Didier Delibie a ainsi fait de l'humour : “ C'est bien de faire une médiathèque, mais que fera-t-on si elle est inaccessible à cause des routes impraticables ? ”. “ Il faudra faire des choix, arbitrer, nous ne pourrons pas tout faire ”, ont affirmé JJP et son colistier Philippe Melot.

Jean-Fred Droin, délégué de Sarlat (PS), s'est inquiété du niveau de la dette et du temps qu'il faudra pour la rembourser. “ C'est pour cela qu'on se serre la ceinture, lui a répondu le président. Et il faut accroître nos ressources ! ” Il a souligné que, dans ce cadre, l'ouverture de la zone économique de la Borne 120, à Marcellac-Saint-Quentin, était importante. D'où la nécessité de vite résoudre la question du lézard ocellé...

“ Nous n'avons plus de marges de manœuvre alors que nous avons

compte de la présence de Carsac dans la CCSPN !

Pour l'heure, les interventions de Vincent Flaquière auprès du préfet, de la DDFIP, du ministère et des élus sont restées lettre morte. Il va écrire au ministre des Finances. Il espère que cela s'éclaircira très vite. L'objectif : que la contribution de la 3CTF au FNGIR soit revue à la baisse, et qu'il y ait remboursement des sommes versées.

Prévoyant une possible suite devant la justice, le maire de Simeyrols a fait provisionner des frais d'avocat dans le budget 2012. Celui-ci risque de s'appliquer de facto si le préfet l'ordonne, même si les délégués de la 3CTF refusent de le voter à nouveau. Les élus sont remontés et, s'ils ne sont pas écoutés, envisagent d'autres actions. Certains ont parlé de... dissoudre la 3CTF ! A un an du mariage annoncé entre la 3CTF et la CC du Salignacois, la dot de la mariée carlucienne n'est pas très engageante. Elle n'est certes pas la seule intercommunalité à avoir des problèmes de budget... Est-ce rassurant ?

G. Boyer

* La ZAE du Périgord Noir, à Vialard.

d'importants projets en instance ”, a déploré Annick Le Goff, déléguée de Sarlat (PCF), citant la médiathèque et le centre aquatique. Le maire de Marcellac, Jean-Pierre Dourzat, lui a répondu qu'il n'était pas très heureux de voter ce budget mais qu'il le ferait “ pour ne pas prendre de retard ”.

Hausse des taxes pour les ménages. Les délégués ont accepté une augmentation de 2 % de l'ensemble des taux de la taxe d'habitation, des taxes sur le foncier bâti et sur le foncier non bâti. A elles trois elles vont rapporter plus de 2,5 M€ en 2012. La cotisation foncière des entreprises permettra de collecter plus de 1,5 M€. Annick Le Goff a regretté que “ la plus grosse part de rentrée fiscale vienne des ménages. On demande aux ménages de compenser les résultats de la réforme de la taxe professionnelle ! ”

Dotations de solidarité communautaire. En 2012, une dotation de solidarité communautaire (DSC) sera versée à chaque commune, le tout pour 703 686,60 €. Cette DSC est facultative, liée à la réforme de la taxe professionnelle. Sur cette somme, Sarlat-La Canéda percevra 557 813,30 €. La seconde commune est Proissans avec 30 116,16 €. “ Sans cette dotation, je ne sais pas comment nous ferions ”, a annoncé JJP, revêtant la casquette de maire de Sarlat.

Les délégués ont approuvé que les montants soient diminués d'un dixième par an à partir de 2013. Pour mémoire, le rapport de la chambre régionale des comptes (lire ci-contre) a rappelé qu'une pareille décision de diminution (mais de 5 % cette fois-ci) avait été prise en mars 2005... et abandonnée en 2006.

G. Boyer

Les autres dossiers : rapport de la chambre des comptes, plate-forme des métiers du bâtiment

Le rapport remis par la chambre régionale des comptes concerne l'ancêtre direct de la CCSPN : soit la CC du Sarladais (CCS) qui regroupait, jusqu'au 31 décembre 2010, sept communes*. Il a jugé les comptes 2006-2008 et la gestion de 2006 “ à la période la plus récente ”.

“ C'est un gentil rapport, bien moins long que celui sur la commune de Sarlat ”, selon Jean-Jacques de Peretti (JJP). Néanmoins, lors de son intervention sur le sujet, JJP a habillé pour l'hiver le rédacteur : “ jugement de valeur ”, “ à côté de ses pompes ”, “ je ne suis pas certain qu'il ait le droit de faire ces observations ” ou encore “ il faudrait que le rapporteur aille sur le terrain ”... Telles sont les expressions utilisées à l'encontre du rapporteur par un JJP ne manquant jamais de rappeler sa qualité de juriste.

“ Je ne trouve pas normal que vous vous moquiez du rapporteur ! ”, s'est exclamée Annick Le Goff. Dans son intervention, elle a mis en avant “ le régime indemnitaire [...] irrégulier ” de certains directeurs (DGS, DGA et DST) de la mairie de Sarlat mis à la disposition de la CCS jusqu'en 2008. “ Il n'y a pas une remarque où une erreur est pointée ”, s'est défendu JJP. Il a tout de même trouvé quelques qualités au rapport : il met par exemple l'accent sur la nécessaire “ mutualisation des services ”.

Plate-forme de formation aux métiers du bâtiment : une dernière subvention. Le président a annoncé : “ Nous avons obtenu les 300 000 € qui nous manquaient. Nous avons bouclé totalement le budget ”. Il s'agit de l'aide de l'État, un “ grand emprunt ” via la Caisse des dépôts. “ Cette plate-forme sera

la première opération du Pays du Périgord Noir ”, a précisé JJP. Les différentes intercommunalités adhérentes apporteront 20 % du financement, soit 250 000 €.

Quant aux travaux, la date de démarrage a été retardée : on ne parle plus d'avril/mai, mais de la mi-juin pour la pose de la première pierre.

Les lots des différents marchés pour les travaux ont été répartis. Voici les attributions les plus importantes financièrement (montants exprimés hors taxes). Voirie et réseaux divers : ETP Estardier, Le Bugue, 243 953,5 €. Gros œuvre : SSC Vaunac, Sarlat, 168 252,55 €. Charpente métallique : Passerieux et Fils, Montignac, 98 850,96 €. Plomberie, chauffage et ventilation : SARL Jouclas, Quercy Périgord, Sarlat, 85 965,73 €. Plâtrerie et faux plafonds : EUURL Bernard Juillet, Périgueux, 63 501,42 €. Electricité CFA-CFO : SAS Cros Denis, Saint-Vincent-Le Paluel, 46 178,76 €.

Locaux Delpéyrat. Deux gros projets sont en lice pour le rachat des anciens locaux Delpéyrat, qui sont désormais propriété de la CCSPN. Cela pourrait se finaliser à la fin de l'année.

Taxe de séjour : quatre fois par an. La taxe de séjour (TS) est perçue par les hébergeurs qui la reversent à l'Office de tourisme intercommunal (OTI). Afin d'assurer l'entrée d'une trésorerie régulière à l'OTI, les délégués ont décidé de faire payer la TS une fois par trimestre, et non une fois par an, comme auparavant.

* Sarlat-La Canéda, Tamniès, Marcellac-Saint-Quentin, Marquay, Proissans, Sainte-Nathalène, Saint-Vincent-Le Paluel.

Marché

du mercredi 18 avril

Légumes, au kilo, en euros

Pommes de terre : 0,70 à 0,90 ; nouvelles (nicolas), 1,55 ; amandine, 1,45 à 1,95 ; agata, 1,18 ; roseval, 1,75. Chou-fleur, 1,60 à 2,50 pièce. Chou (pièce) : vert, 1,50 à 2 ; rouge, 2 à 2,50 ; romanesco (petit), 1. Brocolis, 2,25 à 2,80 ou 1,50 le bouquet. Citrouille, potimarron, 1,50. Carottes, 0,95 à 1,55 ; fanes, 1,60 à 2,80 la botte. Courgettes, 1,75 à 2,50. Aubergines, 2,40 à 2,95. Poivrons : verts, 3,15 à 3,80 ; rouges, 3,15 à 4,50. Navets, 1,60 à 2,80. Poireaux, 1,45 à 2,20. Céleri-rave, 1,95 à 2. Céleri branche, 1,75 à 2,80. Tomates, 2,40 à 2,80 ; grappe, 2,45 à 4,50. Ail, 4,60 à 5,40 ; violets, 8,50. Oignons : 0,90 à 1,15 ; blancs, 1 à 1,50 la botte ; rouges, 1,50. Aillet, 1 à 1,50 la botte. Echalotes, 2,80 à 4,60. Artichauts, 1 à 2,80 pièce ; poivrade, 2,50 le bouquet. Endives, 2,25 à 2,45. Radis : 1 à 1,80 la botte. Concombre, 1 à 1,65 la pièce. Haricots : cocos plats, 3,15 à 3,80 ; verts, 6,50. Epinards, 2,80 à 3,50. Blettes, 1,50. Salades : laitue, 1 ; batavia et feuille de chêne, 0,90 à 1 ; scarole, 2,80. Betterave rouge cuite, 3,90 à 3,95 ; crue, 2 à 2,80. Fenouil, 2,40. Champignons de Paris, 4,40. Petits pois, 4,50 à 6,55. Fèves, 2,25 à 2,55. Persil, 1 le bouquet. Asperges blanches, 5,80 à 7 la botte de 1 kg ; pointes, 3 la botte de 500 g ; en vrac, 3,75 à 6,50 ; vertes, 3,50 la botte de 500 g. Panais, 3. Topinambours, 2.

Fruits, au kilo, en euros

Pommes : golden, 1 à 2,50 ; sainte-germaine, 1,45 à 2,50 ; royal gala, 1,50 à 2,50 ; fuji, 1,65. Poires : williams, 2,80 à 2,95 ; abate, 2,50 ; comice, 2,40. Clémentines : 2,25 à 3,95. Noix, 3,20. Kiwis, 1,95 à 2. Fraises, en barquette de 250 g : gariguettes, 2,70 à 3.

Camille, styliste ongulière à domicile du réseau Ensorcelle Beauté vous propose : pose de gel vernis permanent, manucure blanchiment dentaire thalasso - 06 84 68 18 90 -

Avis divers

Eric DELIBIE magasin ART ET FLEURS 42, avenue Thiers à Sarlat, vous propose ses SERVICES avec une équipe jardins espaces verts, travaux paysagers, taille, entretien, plantations, parcs et jardins. Travail soigné. Devis gratuit sur demande. Tél. 05 53 31 20 91 ou port. 06 81 94 33 09.

ARTISAN TAPISSIER QUALIFIÉ depuis 1970. Réfection - Neuf. Sièges, canapés, spécialiste matelas laine et sommiers traditionnels sur mesure. Contactez-nous. MARCOULY, Gourdon. Tél. 05 65 41 08 07.

Pompes funèbres du Sarladais, LACOSTE et Fils, permanence 24 h/24 - 7j/7. Organisation complète d'obsèques, transport de corps avant et après mise en bière, inhumation, incinération, contrat d'obsèques. Magasin d'articles funéraires place Pasteur à Sarlat. Sarlat/Daglan, téléphone : 05 53 59 21 25 ou 06 80 62 96 53.

LA SALAMANDRE à Sarlat. Antiquités, brocante. Achat bibelots, tableaux, curiosas. Discrétion assurée. Tél. 05 47 27 70 29 - 06 73 94 24 86.

PERDU, à Saint-Crépin-Carlucet EDEN, labrador retriever mâle couleur sable, avec collier rouge et collier de dressage gris.



05 53 28 85 70 ou 06 73 88 03 07.

FAIRE-PART DE DÉCÈS

Stéphane et Véronique DAUDRIX et leurs enfants ; Jean-François et Bernadette DAUDRIX ; Catherine et Bernard DESBUQUOIS et leur fils ; Marie-Angèle DAUDRIX ; Bernadette LEGROS, ses enfants et petits-enfants ; Jean VERGNE, ses enfants et petits-enfants, ont la tristesse de faire part du décès de

Jean-Marie DAUDRIX

survenu le 14 avril à Arcachon à l'âge de 82 ans

Ses obsèques ont eu lieu à Mérignac le 19 avril dans la plus stricte intimité.

REMERCIEMENTS

Françoise et Bernard PODEVIN-BOUILLIEZ, leurs enfants et petits-enfants, très touchés des marques de sympathie et d'affection dont vous les avez entourés lors du décès de

Madame Jean BOUILLIEZ

le 5 avril 2012

vous remercient bien sincèrement pour le réconfort qu'elles leur ont apporté.

Ils expriment leur gratitude tout particulièrement aux docteurs Marquette et Eymérit, au service de cardiologie du centre hospitalier de Sarlat, à M. l'Abbé Zanette et à leurs nombreux amis de l'Ensemble vocal et de la paroisse.

REMERCIEMENTS

Christian et Sylvie DELBARY, Marie-Christine et Michel BOUYSSOU, Martine LAVAL, Didier et Maryline DELBARY, ses enfants ; Berthe MATHÉ, Henri et Jeannette ESPITALIER, ses sœurs et son frère ; ses petits-enfants et son arrière-petit-fils ; ses belles-sœurs ; neveux et nièces ; parents et amis, très touchés des marques d'affection, de sympathie et d'amitié que vous leur avez témoignées lors du décès de

Madame Gabrielle ESPITALIER

dite "Gaby"

vous prie de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

La famille remercie particulièrement le service de surveillance continue de l'hôpital de Sarlat, ainsi que les pompes funèbres Michel André pour leur attention et leur efficacité.

14, rue Paul-Émile-Victor
24200 SARLAT

Vide-greniers du Cafe

Le Comité d'animation du faubourg de l'Endrevie organise à Sarlat un vide-greniers ouvert à tous le dimanche 6 mai de 8 h à 18 h, place des Anciens-Combattants-d'AFN, en face du cimetière. Inscriptions auprès de la présidente Françoise Bendicho, tél 05 53 59 25 78 ou 06 87 10 44 31.

PERDU, au-dessus des falaises de la Malartrie, près de La Roque-Gageac et de Vézac, MÉLODIE femelle caniche royale, noire très gentille.



GROSSE RÉCOMPENSE

Tél. 06 08 09 17 45

e-mail : chienperdu2012@gmail.com

LE SPECIALISTE depuis 3 générations :
EN MARBRERIE FUNÉRAIRE DU GRAND SARLADAIS

- Fabrication de fosses en béton armé
- Caveaux en granit
- Plaques gravées en granit
- Pose de fosses préfabriquées (en cas d'urgence)
- Rénovation, peinture A VOTRE ÉCOUTE...

Equipé d'un camion grue et de nombreux portiques...

Martinerie funéraire **MARTEGOUTE**
La Chapelle Saint-Cyprien
05 53 28 24 70
06 74 44 24 09
martinierie.funeraire@orange.fr

Nos joies... Nos peines...

Du 9 au 15 avril

Naissances

Dayana Batista Santos, Sarlat-La Canéda ; Théodore Ronteix, Sarlat-La Canéda.

Meilleurs vœux aux bébés.

Décès

Josette Moll, épouse Hernandez, 85 ans, Muret (31) ; Marie Dauzier, veuve Decabrat, 91 ans, Marquay ; Francis Pierre Ribeyrol, 89 ans, Castels ; Jean André Dumas, 89 ans, Siorac-en-Périgord ; Bernard Gaston Nicolas Girault, 55 ans, Sarlat-La Canéda.

Condoléances aux familles.

Paroisse Saint-Sacerdos en Périgord Noir

Messes — A la cathédrale de Sarlat, messe à 9 h le mardi, jeudi et vendredi ; à 18 h 30 le mercredi ; à 11 h le dimanche.

A Salignac, messe tous les mercredis à 16 h 30 à la maison de retraite (sauf le 25 avril) et tous les vendredis à 18 h à l'église (sauf le 27).

Messe samedi 21 à 18 h à Saint-Geniès ; dimanche 22 à 9 h 30 à Salignac et à 11 h à Carsac ; jeudi 26 à 15 h à la maison de retraite du Plantier à Sarlat.

Prières — Avec le groupe du Renouveau, le mardi à 20 h 30 au Centre Madeleine-Delbrêl à Sarlat.

Avec les Veilleurs, les deuxième et quatrième jeudis du mois à 20 h 30 à la cathédrale.

Dialogue contemplatif (partage d'Évangile) les premier et troisième jeudis du mois à 20 h 30 au Centre Notre-Dame de Temniac.

Rencontre — Au Centre Notre-Dame de Temniac, samedi 21 de 10 h à 17 h : la liberté religieuse d'après Vatican II, avec le père Jean-Jacques Rouchi, prêtre à Toulouse.

Philatélie et cartophilie

La réunion mensuelle de l'Association philatélique et cartophile du Sarladais se tiendra le dimanche 22 avril à 9 h 30 au Colombier, à Sarlat.

Tous nos articles sont neufs de **GRANDE QUALITÉ** à **PRIX DISCOUNT**

05 53 59 45 08

Facilités de paiement

Une autre idée pour offrir moins

La Caverne de Jacquou

MEUBLES - SALONS - FAUTEUILS - ROTIN
LUSTRES - LAMPES - ABAT-JOUR - VAISSELLE
TABLETTES FER FORGÉ ET VERRE - TAPIS...

ZAE de Malard - CARSAC - www.lacavernedejacquou.com

Mémento du dimanche 22 avril

SARLAT

Médecin. Appelez le 15.

Pharmacie.

En semaine, de 20 h à 9 h ; week-end et jours fériés, du samedi 20 h au lundi 9 h, pour le Sarladais.

PHARMACIE DE LA DORDOGNE
12, avenue Aristide-Briand - Sarlat

Pour des raisons de sécurité, il est demandé aux patients de se présenter à la gendarmerie munis de leur ordonnance du jour et de leur carte Vitale. Les pharmacies ne délivreront qu'après appel de la gendarmerie.

Vétérinaire.

Docteur CASSAGNE - Sarlat
05 53 28 51 57

Chirurgien-dentiste.

De 9 h à 12 h et de 17 h à 19 h
Docteur Martine FRAISSIGNE
Le Bugue - 05 53 07 43 82

Cabinets infirmiers.

COUPIN - ALICHAOUCHE
05 53 31 06 00
GAVINET - PAQUE - BÉGOC
05 53 31 27 39
M. BLANCHARD
P. CIVEL - D. GUÉRY-MIORI
06 83 36 54 64
Nathalie DELTEIL - 05 53 29 66 69
Didier AYMAR - 06 24 29 13 17
Serge SAGOT - Alexandra ODASSO
05 53 28 98 42

Saint-André-Allas
Olivia PEITAVY : 06 89 83 13 99
Sandrine GIRAUD : 06 31 57 61 49
Cabinet infirmier : 09 61 06 95 55

Taxis.

Corine DEROUCHE - Sarlat
05 53 31 12 54 - 06 17 77 51 52

Association Escal. Accueil des femmes victimes de violences.
06 14 42 29 31

Viols Femmes Informations.

0 800 05 95 95

Croix-Rouge française.

Soins aux personnes âgées
05 53 31 15 15

Alcooliques anonymes.

05 53 28 54 02

Protection de l'enfance.

Enfance Majuscule
Comité Alexis-Danan
de Bergerac-Sarlat
05 53 58 20 20 - 06 80 61 79 80

Sapeurs-pompier.

Composer le 18

Hôpital. 05 53 31 75 75

Mairie. 05 53 31 53 31

Gendarmerie. 05 53 31 71 10

Croix-Rouge française.

05 53 59 12 41

Générale des eaux.

0 811 902 903

EDF - GDF services.

Dépannages
électricité : 0 810 333 024
gaz : 0 810 433 431

Réseau Bronchiolite Aquitaine.

0 820 825 600

Commune de BEYNAC

TAXI CORINNE - Brouqui Corinne
Tél. 06 72 76 03 32 - 05 53 29 42 07

DOMME

Médecin. Appelez le 15.

Cabinets infirmiers.

MARTEGOUTTE - ALLARD - FRARE

05 53 28 35 91

GOULPIÉ - PERSONNE - DOUGNAT

05 53 28 40 67

Mme LOUILLET - 05 53 29 58 60

Carsac-Aillac/Grolejac

C. VANEL - B. DELPECH

06 73 27 15 51 - 06 83 03 97 37

CARLUX

Médecin. Appelez le 15.

Cabinet infirmier.

DELTEIL - H. LAVAL - N. LAVAL - VIDAL

Saint-Julien-de-Lampon

05 53 29 70 19

SALIGNAC-EYVIGUES

Médecin. Appelez le 15.

Cabinets infirmiers.

TRAJSTER - DE SOUSA, 05 53 28 80 95

T. et G. FERBER - LOPEZ - MARIEL

DEHAZE - BOMPARET

05 53 28 82 43 ou 05 53 28 97 52

Taxis.

Taxi salignacois

Christelle GAUSSINEL, Salignac

05 53 29 18 39 - 06 82 44 40 63

BELVÈS

Médecin. Appelez le 15.

Pharmacie.

BOUFFARD

Saint-Cyprien - 05 53 30 34 75

Cabinets infirmiers.

SIMON - DELPECH

DAURIAC-LARIVIÈRE

BLOTTIN - PONZIO

Belvès - 05 53 30 21 34

S. JIMENEZ - B. VERGNOLLE

Siorac - 05 53 29 60 99

Belvès : C. TILLOS - A. DEBOMY

06 81 47 46 15 - 06 63 41 61 20

SAINT-CYPRIEN

Médecin. Appelez le 15

Pharmacie.

BOUFFARD

Saint-Cyprien - 05 53 30 34 75

Cabinets infirmiers.

DULAC - TEILLET

05 53 29 30 45

BAUMERT - JAUMARD - DELBOS

05 53 29 34 25

MONTIGNAC

Médecin.

Appelez le 15.

Pharmacie.

Composez le 32 37

B&P **Artisaterie de Lantana** **EOS**
L'AUSTRI

Journées portes ouvertes
Vendredi 27 et samedi 28 avril 2012
"Geoffrey Couderc"

Interventions animées avec un grand public de 18h00
Présentation des techniques de marbrage, les accessoires et les cartouches
Présentation des prestigieuses cartouches **Waggon** et **Pelland**
Présentation des nouveaux feuillets **EOS** et **PAINT**
Exposition d'objets en bois sculpté réalisés par "Les Couderc"

En Bourg-Marcillac - 24200 Marcillac-Saint-Quentin
Tel. : 05 53 28 48 87

Les béatitudes du Croquant

Vous connaissez la musique, avec l'âge on prend des habitudes. Moi, tous les matins, c'est la même chose, quelques minutes avant sept heures je suis à mon poste. Histoire d'être là pour les premières infos de France-Musique. Comme si tout de suite, au réveil, ça avait de l'importance, de savoir ce qui se passe dans le vaste monde ! Jour après jour, matin, midi et soir, dans l'infini ressassement des nouvelles prédigées dont ces chers médias, en boucle, font notre pain quotidien. A moitié abruti, je m'affaire entre la cuisine et la table du petit déjeuner. Et pile poil au moment où démarre le journal, je suis assis au garde-à-vous, prêt à m'envoyer ma première ration de manne médiatique. En même temps que la première bouchée de ma première tartine. Et je fais l'effort d'être attentif. Comme tous les bons élèves des médias que nous sommes devenus, bon gré mal gré, en nos temps post-modernes promis à l'ivresse de l'info non-stop new age. Mais aujourd'hui j'ai du mal, mon esprit bat la campagne. Mon premier geste a été d'ouvrir les volets du salon, puis de replier ceux de la porte-fenêtre plein sud sur la terrasse, et le jour rentre à flots. Mais c'est une lumière grise. Et moi qui émerge à peine des brumes du sommeil, derrière la vitre des brumes encore plus opaques me narquent, on ne voit pas plus loin que le bout de la terrasse ! Dans les limbes, Cénac en contrebass et sa mosaïque de maisons en enfilade qui, sous la neige de janvier, me faisait penser si fort, la nuit, à ces villages de Noël, éclairés à l'intérieur, qu'on achète pour les fêtes de fin d'année ! Disparue, comme happée par le néant, la vallée de la Dordogne, noyée sous les nuées fuligineuses d'un printemps déboussolé, après les chaleurs de mars retourné aux froids de l'hiver ! Pour l'heure, sur mes hauteurs, je me fais l'impression de vivre dans un cocon, retransché du monde et de ses créatures. Pas un chant d'oiseau ! Pas âme qui vive ! La radio peut bien ronronner, le journaliste raconter ce qu'il veut, comme la maison mon âme perd le nord dans cette blancheur ouatée qui amortit tout...

Donc j'ai déménagé. Moi qui ai horreur de ça ! Sans entrer dans le détail de ma vie privée disons qu'un concours de circonstances m'a guidé hors de la bastide, oh ! pas bien loin, juste le cran en-dessous, à l'aplomb du château du Roy. Dieu sait pourtant que je l'aimais, ma petite maison de Domme ! Nichée dans l'ombre d'un carreyrou, avec ses murs de grosse pierre jaune, ses poutres noires, ses plafonds bas, ses sols de pierre, l'hiver sa cheminée refuge, et son jardin de curé clos de hautes murailles, pour le Parisien que j'étais devenu, quelle thébaïde ! J'ai pensé y finir mes jours. La vie en a décidé autrement. Depuis un certain temps en vérité j'avais compris qu'il me faudrait partir. Etirée sur presque une année, la fin de la chatte Tigris me le signifiait. C'était l'âme de la maison.

Il faut savoir quitter sa vie, parfois par pans entiers qu'on dépouille comme une peau morte. A quoi bon résister, les choses se font d'elles-mêmes, autant les accompagner. Mais pour un sédentaire comme moi, même si je sais que la prochaine séquence est une ouverture, une chance, chaque fois c'est une souffrance. Je me rappelle quand j'ai dû abandonner mon repaire de la rue de Tournon, dans le VI^e, pour mettre le cap sur une autre partie de mon existence. Passant la porte-fenêtre pour prendre pied sur l'étroite dunette, une dernière fois j'ai contemplé le fronton du Sénat, les hautes frondaisons du parc du Luxembourg. Cette vue imprenable qu'il fallait mériter en montant au septième étage sans ascenseur, cent-quarante-sept marches ! Puis je suis rentré, faisant effort pour imprimer dans ma rétine ce petit logement étudiant où s'étaient consumées tant d'années de ma belle jeunesse. Lentement, j'ai refermé la porte. Jamais je ne reviendrai.

Est-ce à tout ça que je pense, les yeux dans ce pâle rideau de brume qui borne mes regards, occultant paysage et village comme si cette nouvelle maison n'était qu'un îlot hors de l'espace et du temps, en apesanteur dans mon souvenir ? Sourd aux volutes de musique sacrée qui ont pris le relais des infos, mastiquant et rêvant, je suis ailleurs. Et je me surprends à sourire. Dans quelques minutes, dans quelques heures, la vie aura repris ses droits. Chassant les brumes. Fut-ce sans soleil inondant de lumière Cénac en contrebass, ses maisons, ses jardins, et de l'autre côté la grande vallée. Alors de la fenêtre de mon bureau je verrai la pierre jaune, le clocheton de la vieille église aux avant-postes de la rivière, en lisière des champs de noyers. Dont les rangées de silhouettes chauves ne font pas d'ombre à l'armée joyeuse du pissenlit. Dans l'arrondi des hauteurs moutonnantes qui courent jusqu'au Pandoilles, juste ponctuées d'un bout de falaise blanche, comme sous une chevelure ruisselante un front nu... Une nouvelle vie, Germinal me l'a dit, avec cette maison tu es passé de l'ombre à la lumière...

Jean-Jacques Ferrière

Théâtre de poche Fleur Moulin

Les 26, 27 et 28 avril à 21 h, **"Jupe courte et conséquences"**, le jeu de la séduction, d'Hervé Devolder. Avec Audrey Lobry et Thierry Courbet.

Théâtre de poche Fleur Moulin, 31-33, boulevard Eugène-Le Roy, à Sarlat.

Une rue calme, un homme assis, il lit tranquillement. Mais la tranquillité

DELMOND **FOIRE AU GRAS**
Du 6 avril au 5 mai 2012

- **MANCHONS DE CANARD FRAIS** (origine France), le carton de 5 kg **4€70**
- **MAGRETS DE CANARD FRAIS** (origine France), le kg **9€99**
- **FOIE GRAS DE CANARD FRAIS EXTRA RESTAURATION** (origine France), le kg **22€90**
- **FOIE GRAS DE CANARD FRAIS SÉLECTION** (origine France), le kg **19€90**
- **FOIE GRAS DE CANARD ENTIER CONSERVE OU MI-CUIT** le bocal de 180 g **7€90**
- **FOIE GRAS DE CANARD ENTIER MI-CUIT** sous vide, au poivre ou nature, origine IGP Sud-Ouest, 250 g **9€99**

...ET TOUS LES AUTRES PRODUITS DE DÉCOUPE

Beaurepos - **VÉZAC** - 05 53 29 50 30

Exposition à l'hôtel de Maleville



Bernard Merle expose actuellement à l'hôtel de Maleville à Sarlat. Ce peintre drômois nous présente un univers silencieux et troublant :

grands personnages d'une tragédie muette, paysages éclairés d'un soleil invisible, natures mortes dont la lumière mate retient fleurs et fruits dans la trame de lin. Des villes aussi, à la fois désertes et habitées, qui semblent sourdre du support et s'y dissoudre.

Cette peinture est construite dans l'épaisseur du temps. La touche, libre et spontanée, vient se poser comme feuille d'automne sur un tapis d'autres touches. Et la ligne, le trait - incisif ou langoureux -, nous guide dans les méandres d'une intimité particulière, parfois avec insistance comme dans les grands camaïeux d'animaux qui nous regardent, parfois avec plus de réserve comme dans les longs portraits d'arbres.

On dirait que ces bouquets, ces offrandes de fruits, ces horizons larges, ces regards au bord de la nuit cherchent, dans l'indécision ou la véhémence de la touche, un repos, une paix. Pourtant on sent percer de temps à autre une douleur souterraine ou une tension secrète dans cet univers de couleurs sourdes et de lumière voilée.

L'exposition est visible jusqu'au 30 avril. Ouvert tous les jours de 10 h à 13 h et de 15 h à 19 h, sauf les lundi et mardi matin.

Appel d'Amnesty International pour la foire aux livres

Le groupe Amnesty International de Sarlat organisera sa foire aux livres annuelle le dimanche 19 août.

Cette manifestation consiste à vendre à prix bas des livres qui lui sont offerts. Afin qu'elle soit une réussite, les bénévoles de l'association comptent sur votre générosité pour leur donner dès à présent vos

livres et BD en état correct et vous en remercient par avance.

Cette vente couvre les frais de fonctionnement du groupe sarladais et ceux des instances nationales et internationales auxquelles il est tenu de verser une cotisation.

A quoi servent les fonds collectés par Amnesty International ? A mener des investigations dans le monde entier, à intervenir auprès des responsables des violations des droits humains, à venir en aide aux victimes, à publier des rapports, à organiser des campagnes de protestation ou de pressions internationales, à sensibiliser le public, les médias, les leaders d'opinion sur les droits humains.

L'association respecte toujours le principe du financement par ses propres moyens en refusant toute subvention, et assure ainsi son activité de lutte pour la défense des valeurs de la Déclaration des droits de l'homme en toute indépendance.

Contact au 06 81 67 31 16 ou 06 87 04 57 68.

La Petite Tonnelle

BEYNAC-ET-CAZENAC

Les temps changent, les choses évoluent... Notre restaurant aussi ! Nous sommes ouverts tous les jours de la semaine et ce toute l'année

SUGGESTION DE LA SEMAINE

Croustade de ris d'agneau aux pleurotes

Médailon de veau rôti en cuisson lente, jus infusé au tonka

Tartelette friande citron meringue et framboises

Suggestions hebdomadaires à l'ardoise
Formule à partir de 16€ - Carte

Réervations : 05 53 29 95 18

Après l'assemblée générale des ACPG-CATM

Ce dimanche 15 avril à Sarlat, les adhérents Anciens Combattants prisonniers de guerre (ACPG), les Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc (CATM) et les veuves ont assisté à leur soixante-septième congrès départemental.

Accueillis par Christian Brette, vice-président national de la FNCPG-CATM, en présence du député Germinal Peiro, du maire de Sarlat Jean-Jacques de Peretti, les quelque cinq cent cinquante personnes réunies à la salle Paul-Éluard ont écouté avec attention les différents intervenants, alors que leurs épouses visitaient la vieille ville de Sarlat.

Après l'office religieux célébré en la cathédrale Saint-Sacerdos, le traditionnel défilé, avec en tête environ quatre-vingts drapeaux précédés par la fanfare Saint-Roch de Saint-Geniès, s'est dirigé vers la place de la Petite-Rigaudie pour une cérémonie avec dépôt de gerbes aux monuments aux Morts et à la stèle AFN, suivie d'une remise du Mérite fédéral aux anciens combattants Raymond Barlent, Yves Demaison, Jean-Marie Dhaluin, Joseph Gessat, Jean Jouanel et Marcel Knockaert.

Puis un banquet a réuni quelque cinq cent quarante convives à la salle Paul-Éluard.

Le Tour des livres

Dans les secrets de la division Azul

Né en 1971 à Oviedo, Ignacio del Valle s'est fait un nom dans le domaine du thriller en situant ses enquêtes au sein de la division Azul, cette armée franquiste qui combattit aux côtés des nazis contre l'Union soviétique. Dans "l'Empereur des ténèbres", paru chez Phébus (et en poche chez Libretto), son héros récurrent, Arturo Andrade, un lieutenant cassé de son grade pour faute et envoyé se battre à Leningrad, est chargé d'une curieuse enquête. Il doit retrouver celui qui égorga des soldats espagnols et les vide de leur sang, selon un rite précis que ses supérieurs attribuent à la franc-maçonnerie. L'histoire se déroule dans une ambiance délétère : crainte d'une offensive russe, rivalité entre Espagnols et Allemands, entre phalangistes et armée. Il semble qu'un œil se pose sur ces soldats perdus qui jouent à la roulette russe pour tromper la mort, un œil qui voit tout. N'a-t-on pas trouvé, gravé sur le corps de la première victime : prends garde, il te regarde ? Le roman suivant, "les Démons de Berlin", retrouve Arturo Andrade et ses compagnons en pleine débâcle allemande. Dans Berlin assiégée par les chars russes en 1945, il doit démasquer celui qui a assassiné un savant allemand chargé de construire la bombe atomique. Un thriller historique et psychologique haletant.

Chez Belfond, la Périgourdine Martine Delomme publie "les Eaux noires". En butte aux sarcasmes de ses collègues masculins, Clémence est chargée d'enquêter sur la mort d'un mareyeur à Saint-Jean-de-Luz. Son amitié pour Pierre, armateur important sur la place, lui permet de pénétrer dans le milieu très fermé de la pêche et des notables locaux. Un autre crime est commis, mais la mère de Pierre, une femme dure et autoritaire, et Sandrine, la propriétaire d'un hôtel, maltraitée par son mari, ne veulent rien dire de ce secret qui les lie. Les meurtres semblent être le résultat d'une vengeance élaborée depuis de longues années.

Chez Julliard, Danièle Saint-Bois nous propose "Villa Bianca", une histoire sombre et mystérieuse sous le chaud soleil du sud de la France. Adolescente, la jeune Coco a suivi sa grand-mère chez une riche famille italienne, les Paramonti. La vieille femme possède le pouvoir de faire parler les morts. Tombée amoureuse du fils de la famille, Coco épouse Lorenzo, au grand désespoir de Susanna, sa sœur jumelle qui quitte la noce brutalement. La grand-mère avait prophétisé le malheur : "Un jour, toi seule pourras en sauver un des deux. Mais il te faudra choisir". Bien des années plus tard, Coco se retrouve dans une chambre d'hôpital où reposent Lorenzo et sa sœur, victimes d'un accident de la route. Elle va devoir choisir entre son mari et Susanna à laquelle elle s'est étrangement attachée.

Chez Fayard, Corinne Atlas publie "les Sœurs Ribelli", l'histoire de trois sœurs dans les années soixante-dix. Jeanne, l'aînée, désire quitter son village du sud de la France pour gagner Paris et sa liberté. Brigitte, la cadette, se rêve mère au foyer. Elsa, la benjamine, du haut de ses quinze ans, s'imagine en écrivain reconnu. Mais la vie se charge de brouiller les pistes et de redistribuer les cartes. Le roman va suivre le destin des trois sœurs jusqu'à nos jours, bien loin de la vie qu'elles avaient imaginée.

Dans "la Paille et l'osier", paru chez Calmann-Lévy, Michel Caffier nous raconte l'histoire peu connue des "optants", ces Alsaciens et Lorrains qui refusent de devenir Allemands après la défaite de 1870. Comme des milliers de ses compatriotes, Adrien espère bien pouvoir regagner son foyer. Mais les années passent et ses espoirs sont toujours déçus. Il va se résoudre à faire sa

vie à Nancy, une ville débordante d'activités du fait des réfugiés. Sa fabrique de chapeaux de paille va devenir célèbre dans le monde entier.

Les éditions Zulma publient "le Talisman" du romancier indien Vaikom Muhammad Basheer. Ce conteur, que l'on a souvent comparé à Maupassant, use d'humour et de sensibilité pour nous faire découvrir son Kerala natal au travers de douze nouvelles. Le lecteur pénètre comme chez lui dans cet univers de lourdeurs ancestrales et de luttes sociales, et ces personnages lointains nous semblent soudain très proches. "Que la chance vous sourit", conclut invariablement le conteur.

Jean-Luc Aubarbier

Lo Gorissado

A travers la cuisine raffinée de notre chef **Thierry BARDET**, découvrez nos nouvelles saveurs authentiques et modernes autour de produits de qualité.

Suggestion du Weekend
Ris de veau poêlés, miel, nos asperges en fricassée et vinaigre de cassis

Sur réservation uniquement
Possibilité de repas de groupe
St André-Allas 05-53-59-34-06

Association A Vie Conférence

L'association A Vie organise une conférence animée par Bernard Groom, le vendredi 20 avril à 20 h 15 au Colombier, salle Joséphine-Baker, à Sarlat : comprendre l'ego pour le déjouer ; l'esprit faux dans la vie quotidienne.

Le conférencier vous fera regarder le vrai fonctionnement de l'esprit séparé, en prenant des exemples concrets de la vie (très !) ordinaire (travail, école, famille, argent, etc.).

Saint-Joseph Anciens élèves

Tous les anciens élèves de Saint-Joseph de Sarlat sont conviés à leur fête annuelle qui aura lieu le dimanche 13 mai.

Programme de la journée.

9 h, accueil. 9 h 30, messe célébrée dans la chapelle par le père Demoures, aumônier. 10 h 30, dépôt de gerbe au monument aux Morts. 10 h 45, assemblée générale ouverte aux membres à jour de leur cotisation ; rencontre avec le directeur et l'aumônier sur la situation de l'établissement, décisions, projets en cours, perspectives pour l'avenir, rôle des anciens élèves, etc. 12 h 15, apéritif offert à tous. 12 h 45, repas.

Cette année, un hommage particulier sera rendu à Henri Tournier-Lasserve qui, directeur de 1967 à 1977 à la suite des jésuites, a profondément marqué tous ceux qui l'ont fréquenté avant, pendant et après sa présence à Saint-Joseph.

Renseignements et inscription, obligatoire même pour une participation partielle, par courrier électronique : stjosarlat@free.fr

Association des anciens de Saint-Joseph, boulevard Eugène-Le Roy, 24200 Sarlat, fax 09 57 45 89 17, <http://stjosarlat.free.fr>

Cinéma

LE REX - AVENUE THIERS - SARLAT
4 salles climatisées
3 équipées son Dolby SRD et DTS

NOUVEAU DÉPART - Vendredi 20 avril à 14 h 30, 19 h 30 et 22 h ; samedi 21 à 14 h 30, 17 h et 19 h 30 ; dimanche 22 à 14 h et 19 h ; lundi 23 et mardi 24 à 14 h 30 et 20 h 30 ; mercredi 25 à 14 h 30.

LE ROI LION - Vendredi 20 à 17 h ; dimanche 22 à 16 h 30 ; lundi 23 à 17 h 30.

LE ROILION (3D) - Vendredi 20 à 19 h 30 ; samedi 21 à 14 h 30 et 19 h 30 ; dimanche 22 à 14 h ; lundi 23 à 20 h 30 ; mardi 24 à 14 h 30 ; mercredi 25 à 17 h 30.

*** BATTLESHIP** - Vendredi 20 à 17 h et 22 h ; samedi 21 à 17 h et 19 h 30 ; dimanche 22 à 14 h et 21 h 30 ; lundi 23 à 17 h 30 et 20 h 30 ; mardi 24 à 17 h 30.

SUR LA PISTE DU MARSUPIAMI - Vendredi 20 à 14 h 30 et 19 h 30 ; samedi 21 à 14 h 30, 19 h 30 et 22 h ; dimanche 22 à 14 h et 16 h 30 ; lundi 23 à 14 h 30 et 17 h 30 ; mardi 24 à 17 h 30 et 20 h 30.

LES PIRATES ! BON À RIEN, MAUVAIS EN TOUT (3D) - Vendredi 20 à 14 h 30 ; mardi 24 à 17 h 30.

HASTA LA VISTA (VO) - Vendredi 20 à 17 h ; samedi 21 à 22 h ; dimanche 22 à 19 h ; mardi 24 à 17 h 30.

**** REC 3. GENESIS** - Vendredi 20 et samedi 21 à 22 h.

**** BULLHEAD (VO)** - Vendredi 20 à 14 h 30 et 19 h 30 ; samedi 21 à 17 h ; dimanche 22 à 21 h 30 ; lundi 23 à 14 h 30 ; mardi 24 à 20 h 30.

***** PROJETX** - Vendredi 20 et samedi 21 à 17 h et 22 h ; dimanche 22 à 21 h 30 ; mardi 24 à 14 h 30.

2 DAYS IN NEW YORK (VO) - Samedi 21 à 14 h 30 ; dimanche 22 à 21 h 30.

*** TITANIC (3D)** - Dimanche 22 à 16 h 15.

MINCE ALORS ! - Dimanche 22 à 19 h ; mardi 24 à 14 h 30.

TOUS AU LARZAC - Dimanche 22 à 16 h 30.

ENTRE LES BRAS. LA CUISINE EN HÉRITAGE - Dimanche 22 à 19 h 45.

LE PRÉNOM - En avant-première lundi 23 à 20 h 30. Mercredi 25 à 14 h 30 et 20 h 30 ; jeudi 26 à 20 h 30.

****** LA VÉRITÉ** - Lundi 23 à 14 h 30 et 17 h 30 ; mardi 24 à 20 h 30.

AVENGERS - Mercredi 25 à 17 h 30 ; jeudi 26 à 14 h 30.

AVENGERS (3D) - Mercredi 25 à 14 h 30 et 20 h 30 ; jeudi 26 à 20 h 30.

LES VACANCES DE DUCOBU - Mercredi 25 à 14 h 30, 17 h 30 et 20 h 30 ; jeudi 26 à 14 h 30 et 17 h 30.

WASTELAND (VO) - Jeudi 26 à 20 h 30.

PLEIN TARIF : 7,90 €

SÉANCES À TARIF RÉDUIT : 6,40 €

- tous les jours à 14 h 30

sauf le dimanche

- tous les jours à toutes les séances pour les moins de 16 ans, les étudiants (sur justificatif) les seniors (+ de 60 ans) les familles nombreuses, les demandeurs d'emploi.

4,50 € pour les moins de 5 ans.

Avec la carte CINÉREX, tous les jours à toutes les séances. 5,20 € ou 5,40 € selon la carte.

Groupe (+ de 10 personnes), 5,50 €.

2 € de supplément pour les films en 3D.

* Séances à heure précise.

** Interdit aux moins de 12 ans.

*** Avertissement.

**** Séance à 4,50 €.

Le 25 du mois, toutes les séances à 4,50 €.

Pour mieux vous servir, un répondeur vocal est à votre disposition, composez le **08 92 68 69 24**

www.cinerex.fr

1, 2, 3... Soleil

La structure municipale 1, 2, 3... Soleil, lieu de rencontres et de loisirs pour parents et enfants, sera fermée du 23 au 29 avril. Réouverture le jeudi 3 mai à 15 h.

1, 2, 3... Soleil, le Colombier à Sarlat. Ouvert le mardi et vendredi de 9 h à 12 h, le jeudi de 15 h à 19 h.

Contact : Claire Ducasse, tél. 05 53 30 29 81.

Les Amis du cinéma



Les Amis du cinéma proposent, le jeudi 26 avril à 20 h 30 au cinéma Rex, un cinérencontre avec la projection du documentaire brésilien de Lucy Walker : "Waste land".

Pendant trois ans, la réalisatrice britannique Lucy Walker suit l'artiste brésilien Vik Muniz de Brooklyn, où il vit, à Jardim Gramacho, en périphérie de Rio de Janeiro ; c'est la plus vaste décharge du monde. Il y retrouve son Brésil natal pour un projet artistique inédit : photographier

les *catadores* (les ramasseurs de déchets recyclables) dans des mises en scène composées à partir d'objets et de matériaux rescapés des poubelles.

Tout au long de cette aventure, le projet va prendre une tout autre dimension. Au fur et à mesure de sa collaboration avec ces personnages hors du commun, Vik va saisir tout le désespoir et la dignité des *catadores*, alors même qu'ils parviennent à réinventer leur vie en prenant part à son œuvre d'artiste.

Produit par Fernando Meirelles et rythmé par les mélodies de Moby, le film de Lucy Walker propose une réflexion sur la responsabilité de l'artiste envers son environnement et sur l'idée utopique qu'une œuvre peut parfois changer une vie.

Ce film est projeté en partenariat avec Amnesty International.

Trufficulteurs du Sarladais nord Une bonne année de production

Samedi 14 avril à La Chapelle-Aubareil se tenait la traditionnelle assemblée générale du groupement des passionnés de la truffe du Terrassonnais, du Montignacois et du Salignacois, soit quatre-vingts adhérents présents.

Après quelques mots d'accueil le maire de la commune, Jean-Louis Lachèze, faisait part de ses origines lotoises et, sur un ton anecdotique, d'un temps où la truffe ne se cultivait pas mais se ramassait en quantité.

Le conseil général, très impliqué sur la trufficulture, était représenté par Michel Lajugie et Serge Aymard, un habitué des réunions du groupement, Jacques Cabanel étant excusé. Le conseil général apporte son soutien par le biais de subventions pour les plantations de quarante à quatre-vingts plants, au-delà c'est la région. Grâce à cette aide on peut voir la constante progression d'un effectif aujourd'hui de 211 adhérents.

C'est dans cette ambiance passionnée que Bernard Glaudon, président du groupement, et Marie Marquès, technicienne en trufficulture, ont pu dresser le bilan de l'activité du groupement et commenter les différentes sorties sur le terrain et autres, donner le compte rendu financier, présenter la nouvelle structure mise en place par les groupements pour commercialiser des produits à base de truffe, énumérer les possibles conséquences du gel sur les arbres, etc.

Cette année, en Dordogne, par le biais des groupements furent plantés 31 137 plants, ce qui représente à peu près 142,8 ha. En Sarladais nord il s'agissait de 6 408 plantations sur 24,6 ha, soit 97 planteurs.

Les chênes verts représentent 53,96 %, les chênes pubescents 35,51 %, les noisetiers 3,29 %, les autres essences (cerisiers, charmes, cèdres) 7,24 %.

Un constat ces dernières années fait ressortir que les chênes pubescents peuvent être plantés tôt, mais que pour les chênes verts il est préférable de procéder à la plantation à partir du mois de février pour éviter au maximum les effets du gel sur la reprise des arbres.

En 2011, sur le département, environ deux tonnes de truffes se sont vendues sur les marchés contrôlés. Concernant le groupement, 53 kg ont été négociés à Terrasson le jeudi et 11 kg à Saint-Geniès le dimanche matin.

A l'issue des débats, le déjeuner a été pris chez Cathy, une adhérente, absente à la réunion mais pour la bonne cause puisqu'elle préparait un succulent parmentier de canard.

L'après-midi, pour faciliter la digestion, tous ont effectué la visite de la truffière de Jean-Marie Lacombe et assister à une analyse de sol chez Didier Sardan.

Annonces légales

Société civile professionnelle
Philippe LAURENT
Sandra OUDOT
Notaires associés
 99, avenue de Selves
 24200 Sarlat-La Canéda
LA MARESCQUE
 Société civile
 au capital de 15 000 euros
 Siège social :
 6, rue de La Boétie
 24000 Périgueux
 N° Siren 484 604 145 RCS Périgueux
TRANSFERT DE SIÈGE

Aux termes d'une décision collective des associés en date du 14 avril 2012, le siège social a été transféré à : Résidence Les Florentines, 2, chemin Auguste-Renoir, 06800 Cagnes-sur-Mer, et ce à compter du 16 avril 2012.

Pour avis.
 Signé : **la gérance.**

Lycée Pré-de-Cordy Le texte majeur de La Boétie au théâtre

Quelque cent soixante-dix élèves du lycée Pré-de-Cordy ont assisté à une exceptionnelle représentation théâtrale le jeudi 12 avril.

François Clavier a véritablement incarné durant plus d'une heure l'œuvre majeure de La Boétie, "Discours de la servitude volontaire". Ce comédien avait déjà eu l'occasion de conquérir le public des festivals d'Avignon puis de Sarlat en 2011.

Les lycéens ont pu alors mesurer l'incroyable modernité d'un texte écrit par un jeune homme de dix-sept ou dix-huit ans il y a plus de quatre cents ans. Œuvre qui fut reprise par Marat, les partisans de la République au XIX^e siècle ou les anarchistes, Tolstoï et même les résistants antinazis !

De nombreux élèves de seconde ont reçu par ailleurs le texte de notre humaniste local, offert par l'association Périgord Patrimoines, présidée par Romain Bondonneau, initiateur du projet.

Edition

La Guérisseuse de Peyreforte

Un roman de Louis-Olivier Vitté. L'imposture d'une petite paysanne auvergnate.

En Corrèze après la dernière guerre, une jeune paysanne insatisfaite de sa condition trouve un travail de bonne d'enfants chez un médecin en vacances qui l'emmène ensuite à Paris. Eblouie par le savoir de son patron, elle se met à dévorer en cachette sa bibliothèque médicale. Elle acquiert ainsi une somme prodigieuse de connaissances purement théoriques qui l'amènent à se croire elle aussi capable de soigner et de guérir. Son retour dans son pays natal lui donne l'occasion de mettre ses connaissances en pratique. Elle devient guérisseuse. Sa réputation grandit au point que, devant le succès, elle décide d'ouvrir une véritable clinique dans son village. L'affaire prospère jusqu'au jour où le corps médical entend parler de cette concurrence peu orthodoxe, pour ne pas dire illégale...

L'auteur. Animateur depuis vingt ans pour Radio France, Louis-Olivier Vitté travaille actuellement pour France Bleu Tulle. Romancier récompensé par le prix Roman d'Auvergne en 2001, il aime à évoquer dans ses

Société civile professionnelle
Philippe LAURENT
Sandra OUDOT
Notaires associés
 99, avenue de Selves
 24200 Sarlat-La Canéda
**CESSION DE
 FONDS DE COMMERCE**

Suivant acte reçu par Maître Philippe LAURENT, notaire associé à Sarlat-La Canéda, 99, avenue de Selves, le 5 avril 2012, enregistré à Sarlat le 11 avril 2012, bordereau n° 2012/310, case n° 2,

A été cédé par Monsieur Frédéric Jean Jacques LE BONNIEC, commerçant, demeurant à Saint-Geniès (24590), le Bourg, divorcé de Madame Céline DECHENOIX, non remarié,
 A Mademoiselle Emilie Brigitte LE CHAPONNIER, commerçante, demeurant à Saint-Geniès (24590), le Bourg, célibataire,

Un fonds de commerce de café restaurant dépôt de pain, exploité à Saint-Geniès (24590), le Bourg, lui appartenant, connu sous le nom commercial LE PETIT RANCARD, et pour lequel le cédant est immatriculé au RCS de Bergerac sous le n° A 438 591 232, avec ses éléments corporels et incorporels.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.

L'entrée en jouissance a eu lieu le 5 avril 2012.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de soixante cinq mille euros (65 000 euros), s'appliquant aux éléments incorporels pour soixante mille euros (60 000 euros), au matériel pour cinq mille euros (5 000 euros).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, au siège de l'office notarial, 99, avenue de Selves, 24200 Sarlat-La Canéda, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion.
 Signé : **Maître Philippe LAURENT,**
 notaire.

GAEC DES SAINTS
La Viguerie
24200 Marcillac-Saint-Quentin
Capital social : 210 900 euros
N° d'agrément : 24 G 934
en date du 26/10/2011

Par acte sous seing privé en date du 1^{er} avril 2012, il a été constitué le groupement agricole d'exploitation en commun des Saints, reconnu le 26 octobre 2011 sous le numéro 24 G 934.

Son siège social est fixé à la Viguerie, 24200 Marcillac-Saint-Quentin.

Il sera immatriculé au greffe du tribunal de commerce de Bergerac.

Pour avis.
 Signé : **la gérance.**

RECTIFICATIF

Suite à l'annonce légale parue le 30 mars 2012 concernant la location-gérance du fonds de commerce de restaurant AUBERGE DU PORT D'ENVEAUX, Enveaux, 24220 Saint-Vincent-de-Cosse, entre d'une part Monsieur Alain LASSIGNARDIE, le propriétaire, et d'autre part Mademoiselle Nathalie LAVAL, le locataire-gérant, il fallait lire pour une durée de six mois non renouvelable au lieu d'une durée de six mois renouvelable.

Signé : **le gérant.**

L'ESSOR SARLADAIS

est habilité à publier
 les annonces judiciaires
 et légales pour l'ensemble
 du département
 de la Dordogne.

romans la vie dans les campagnes de l'Auvergne et du Limousin où ses ancêtres ont pris racine. "La Guérisseuse de Peyreforte" est son huitième roman.

Paru chez Calmann-Lévy, collection France de toujours et d'aujourd'hui. 19 €.

CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ

Suivant acte sous seing privé à le Bout, 24220 Bézenac, en date du 10 avril 2012, enregistré le 13 avril 2012, bordereau n° 2012/314, case n° 1, avis est donné de la constitution de la SARL LE PLONGEON, au capital de 4 500 euros.

Siège social : le Bout, 24220 Bézenac.
Objet : location de bateaux, canoës et canoës-kayaks.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Gérant : Monsieur Philippe DUPUIS, demeurant Les Landes, 24480 Alless-sur-Dordogne, nommé pour une durée de un an reconductible.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bergerac.

Signé : **la gérance.**

DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE COMMUNE DE PLAZAC

AVIS D'ENQUÊTES CONJOINTES PRÉALABLE À LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE ET PARCELLAIRE

Demande d'expropriation par la commune de Plazac d'une partie d'un immeuble (cadastré section AS parcelle n° 118) en vue de la mise en sécurité d'un carrefour au lieu-dit Moulin à Vent, sur le territoire de la commune de Plazac

En exécution des dispositions du Code de l'expropriation pour cause d'utilité publique et de l'arrêté préfectoral n° 12-039 du 16 avril 2012, des enquêtes conjointes, préalable à la déclaration d'utilité publique et parcellaire, concernant l'opération susvisée, se dérouleront à la mairie de Plazac du mercredi 2 mai 2012 au vendredi 1^{er} juin 2012 inclus, soit pendant une durée de 31 jours pleins et consécutifs, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.

Est désigné en qualité de commissaire-enquêteur titulaire Monsieur Gérard MAZEAU, domicilié au lieu-dit la Renaudie, à Notre-Dame-de-Sanilhac (24650). Monsieur Michel SANCHEZ, domicilié 7, route de la Filolie, à Boulazac, est désigné commissaire-enquêteur suppléant.

Un registre d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique, à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire-enquêteur, ainsi qu'un registre d'enquête parcellaire, à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le maire de Plazac, seront mis à la disposition du public qui pourra y consigner ses observations aux jours et heures d'ouverture habituelle de la mairie au public, du mercredi 2 mai 2012 de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h au vendredi 1^{er} juin 2012.

Le commissaire-enquêteur recevra également les observations du public à la mairie de Plazac les jours ci-après : jeudi 10 mai 2012 de 14 h à 17 h, mardi 15 mai 2012 de 14 h à 17 h, mardi 22 mai 2012 de 9 h à 12 h.

Les intéressés pourront également adresser leurs observations pendant toute la durée des enquêtes, par écrit à Monsieur le Commissaire-enquêteur domicilié en mairie de Plazac, lequel les visera et les annexera aux registres d'enquêtes.

Une copie du rapport contenant les conclusions motivées du commissaire-enquêteur sera déposée en mairie de Plazac, à la préfecture de la Dordogne, bureau des enquêtes publiques, et à la sous-préfecture de Sarlat, pour y être tenue à la disposition du public, un mois environ après la clôture de l'enquête.

Toute personne concernée peut demander par écrit communication du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur à Monsieur le Préfet de la Dordogne.

Les publications et notifications du présent arrêté sont faites notamment en vue de l'application de l'article L.13.2 du Code de l'expropriation reproduit ci-après.

"En vue de la fixation des indemnités, l'expropriant notifie aux propriétaires et usufruitiers intéressés, soit l'avis d'ouverture de l'enquête, soit l'acte déclarant d'utilité publique, soit l'arrêté de cessibilité, soit l'ordonnance d'expropriation.

Dans la huitaine qui suit cette notification, le propriétaire et l'usufruitier sont tenus d'appeler et de faire connaître à l'expropriant, les fermiers, locataires, ceux qui ont des droits d'emphytéose, d'habitation ou d'usage et ceux qui peuvent réclamer des servitudes.

Les autres intéressés seront en demeure de faire valoir leurs droits par publicité collective et tenus, dans le même délai de huitaine, de se faire connaître à l'expropriant, à défaut de quoi ils seront déchus de tous droits à l'indemnité".

Après lesdites enquêtes, il sera procédé, s'il y a lieu, à l'accomplissement des autres formalités pour arriver à la réalisation dont il s'agit.

Fait à Sarlat, le 16 avril 2012.
 Signé : **la sous-préfète de Sarlat,**
 Dominique CHRISTIAN.

HÔTELS DES VENTES DU PÉRIGORD BERGERAC - PÉRIGUEUX - SARLAT

Maître Aurèle BIRABEN - Commissaire-priseur gérant
 Rue Pierre-Brossolette - 24200 SARLAT
 Tél. 05 53 28 59 90 - Fax 05 53 29 47 85

Jeudi 26 avril 2012 à 14 h 30

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES APRÈS LIQUIDATION JUDICIAIRE

Ets TETON - 23, route Sainte-Sabine - 24220 Saint-Cyprien

Presses à repasser, toppers, machines à coudre professionnelles
 table à dessin et traceur GGT
 chaudières à production de vapeur Babcock-Wanson et Goeminée...
 importants racks métalliques, bureaux et étagères, tables de découpe
 emballeuse à film plastique...

EXPOSITION LE JEUDI 26 AVRIL DE 9 H 30 À 11 H 30.

www.interencheres.com/24003

**RÊVES ET SAVEURS
 EN PÉRIGORD**
 Société à responsabilité limitée
 au capital de 10 000 euros
 Siège social :
 27 Compouzines Hautes
 Domaine des Compouzines
 24290 Montignac
 520 881 301 RCS Périgueux

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale du 10 avril 2012, Monsieur Fabrice CHAUVÉ, demeurant 27 Compouzines Hautes, 24290 Montignac, a été nommé cogérant de la société à compter du 1^{er} avril 2012.

RCS : Périgueux.

Pour avis.
 Signé : **la gérance.**

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE BERGERAC

Par jugement en date du 2 avril 2012, le tribunal de grande instance de Bergerac a prononcé l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'encontre de l'association STUDIO SAINT-AMAND EC (RCS numéro 389 781 998), 24170 Saint-Amand-de-Belvès.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication auprès de la SCP PIMOUQUET LEURET, sise 37, rue Pozzi, 24100 Bergerac, mandataire judiciaire désigné.

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE BERGERAC

Arrêt de la cour d'appel de Bordeaux en date du 30 mars 2012 infirmant la décision rendue par le tribunal de grande instance de Bergerac le 6 juin 2011 à l'encontre de Bettina GRÉLLET, 13, rue du Docteur-Gaston-Simounet, 24100 Bergerac.

DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE COMMUNE DE SAVIGNAC-DE-MIREMONT

Le maire de la commune de Savignac-de-Miremont (24260) informe qu'une procédure de reprise des tombes en état d'abandon est en cours au cimetière communal.

La liste des tombes concernées est consultable tous les jours aux tableaux d'affichage, à la mairie et au cimetière.

Les familles disposaient de trois ans pour réaliser les travaux rendus nécessaires.

Les familles concernées par ces tombes sont invitées à remettre leur emplacement en bon état de propreté et de solidité, au plus tard avant le jeudi 10 mai 2012. Faute de quoi il sera procédé, le jour ci-dessus précisé, à l'établissement du second procès-verbal constatant le défaut d'entretien de la tombe en présence de Monsieur le Maire ou de son représentant.

Il est impératif pour les familles désireuses de maintenir leurs droits et places dans le cimetière de se faire connaître avant cette date et de réaliser les travaux, faute de quoi les tombes concernées seront irrévocablement relevées.

Une réunion aura lieu le jeudi 10 mai 2012 à 9 h au cimetière afin de répondre à toutes vos questions.

**Société civile professionnelle
 FROMENTEL - FERRAND**
 Notaires associés
 24120 Terrasson-Lavilledieu
**CESSION
 DE FONDS DE COMMERCE**

Suivant acte reçu par Maître Emmanuel FERRAND, notaire associé de la SCP Jean-Christophe FROMENTEL et Emmanuel FERRAND, titulaire d'un office notarial à Terrasson-Lavilledieu, rue Albert-Camus, le 6 avril 2012, enregistré à Sarlat le 11 avril 2012, bordereau n° 2012/311, case n° 1,

La société dénommée SCB RESTAURATION, société à responsabilité limitée au capital de 15 000 euros, dont le siège est à Aubas (24290), le Bourg, identifiée au Siren sous le n° 517 748 448 et immatriculée au RCS de Périgueux,

A cédé à la société dénommée HELOCO-PO, société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros, dont le siège est à Aubas (24290), le Bourg, identifiée au Siren sous le n° 750 586 737 et immatriculée au RCS de Périgueux,

Un fonds de commerce de restaurant traditionnel, pizzeria, traiteur, multiple rural, dépôt de pain, journaux, gaz, bar, exploité à Aubas (24290), le Bourg, lui appartenant, connu sous le nom commercial LA TABLE D'AUBAS, et pour lequel le cédant est immatriculé au RCS de Périgueux sous le numéro 517 748 448.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte. L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de quarante-cinq mille euros (45 000 euros), s'appliquant aux éléments incorporels pour vingt-huit mille euros (28 000 euros) et au matériel pour dix-sept mille euros (17 000 euros).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, au siège de la SCP FROMENTEL, notaires associés à Terrasson-Lavilledieu (Dordogne), rue Albert-Camus, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion.
 Signé : **le notaire.**

**Société civile professionnelle
 Philippe LAURENT**
Sandra OUDOT
 Notaires associés
 99, avenue de Selves
 24200 Sarlat-La Canéda
LOCATION-GÉRANCE

Suivant acte reçu par Maître Philippe LAURENT, notaire associé à Sarlat-La Canéda, 99, avenue de Selves, le 6 avril 2012,

Monsieur Laurent SALINIÉ, sans profession, demeurant à Sarlat-La Canéda (24200), 9, rue du Stade, célibataire,

A confié à titre de location-gérance à Monsieur Bernard Pierre Michel HERFURTH, restaurateur, demeurant à Sarlat-La Canéda (24200), 4, rue de Turenne, célibataire,

Un fonds de commerce de crêpes, licence I, restaurant, plats et vente à emporter, sis à Sarlat-La Canéda, 3, rue Albéric-Cahuet, pour une durée de un an à compter du 1^{er} janvier 2012, renouvelable par tacite reconduction.

Toutes les marchandises nécessaires à l'exploitation seront acquises par le gérant et tous les engagements, les charges dus à raison de l'exploitation du fonds seront supportés par le gérant, le tout de manière que le bailleur ne puisse être ni inquiété ni recherché à ce sujet.

Pour unique insertion.
 Signé : **Maître Philippe LAURENT,**
 notaire.

Avec François Hollande (r)assurons l'avenir !

Nul doute qu'après cinq ans de sarkozysme la France est plus divisée, plus inégale, plus affaiblie économiquement, également diminuée sur la scène internationale.

Il est temps de reconstruire une véritable unité dans notre pays, et d'abord entre la jeunesse, le monde du travail et les seniors. L'expérience de ces derniers et l'implication active des seconds sont un atout irremplaçable pour ceux qui feront demain l'avenir du pays !

Comme toute première mesure, François Hollande propose ainsi de revenir à la retraite à soixante ans pour ceux qui auront leurs annuités. C'est une exigence de justice pour ceux qui ont travaillé tôt, souvent dans des métiers pénibles, c'est aussi une décision de bon sens pour l'accès des jeunes à l'emploi.

Assurer l'avenir, c'est remettre tous les moyens sur l'école et la formation, priorités absolues d'un pays qui veut renouer avec l'optimisme. Parmi les importants efforts envisagés en ce domaine, le contrat de génération offrira la possibilité tout à la fois de maintenir les seniors en activité et de transmettre leur expérience à des jeunes qui devien-

dront plus rapidement autonomes. Une situation de concurrence sera ainsi transformée en coopération.

Les scandaleuses lois Fillon qui volèrent les Français en allongeant à la fois le temps de cotisation et en repoussant l'âge de la retraite se sont accompagnées de plusieurs réformes de santé qui accroissent encore les inégalités. Notre candidat souhaite remettre de l'ordre dans l'hôpital public pour permettre à chacun d'être mieux soigné, quels que soient son revenu ou son lieu d'habitation. Tant de retraités ou de jeunes renoncent aujourd'hui à se soigner correctement parce qu'ils n'en ont pas les moyens ! A titre d'exemple, quatre millions de nos concitoyens ne peuvent plus se payer une mutuelle complémentaire... François Hollande propose aussi de revenir sur certains déremboursements scandaleux et s'engagera dans une politique volontariste d'installation des jeunes médecins dans les espaces délaissés, en échange du paiement de leurs études.

Par ailleurs, les familles éprouvent de plus en plus de difficultés à maintenir leurs anciens à domicile. Elles sont souvent confrontées au chôma-

ge, à la précarité de la situation de leurs enfants, tout en ayant la charge des parents âgés qui n'ont pas les moyens de financer une maison de retraite. Pour sécuriser nos fins de vie, François Hollande souhaite créer une quatrième branche à la Sécurité sociale, consacrée au risque de dépendance, qui serait financée par les cotisations salariales et patronales.

L'État doit garantir à ses citoyens une plus grande sécurité. Sécurité sociale face à la maladie, la vieillesse et le chômage ; sécurité de son environnement naturel ; sécurité enfin des personnes et des biens en recréant la police de proximité. Tout cela sera rendu possible par la mise en place d'une fiscalité plus juste. L'immense majorité des familles sera préservée de ces hausses d'impôts qui cibleront les foyers fiscaux très aisés, une sorte de bouclier fiscal inversé, qui protégerait enfin les plus démunis !

Grâce à cette solidarité renforcée, la France retrouvera à la fois tranquillité et confiance pour mieux affronter les défis de demain.

Hélène Coq-Lefrançois,
pour la section socialiste de Sarlat

Un Joly vote

Dimanche, c'est le premier tour de l'élection présidentielle et je pense à cette philosophe, Elisabeth Stengers, qui, à Sarlat il y a quelques mois, expliquait qu'il y a deux types de catastrophes : celles qui se rappellent à nous avec régularité et qu'on ne peut ignorer (elle prenait l'exemple des algues vertes qui envahissent les plages bretonnes à chaque printemps) et les catastrophes invisibles qui sont là, persistantes, mais qui ne toquent pas tous les matins à notre porte (comme le réchauffement climatique) et qu'on peut ainsi aisément oublier, ignorer.

Lors de cette campagne, ce fut le festival des faux problèmes et de l'art de parler des choses anecdotiques avec un aspect vintage affirmé. On nous a refait les débats des années trente avec les technologies médiatiques de 2012. Pourtant, les problèmes réels persistent, les ressources d'énergie fossile seront épuisées en 2050, et l'essence augmente tous les jours, bientôt 2 € le litre de super 95 SP. Le chômage n'a jamais été aussi haut dans notre région et en France. Cinq millions de chômeurs, est-ce une fatalité ? La peur de l'étranger et sa stigmatisation systématique sont banalisées au point d'être devenues une méthode de gouvernement. Notre République est-elle encore fraternelle ? L'environnement est toujours plus menacé et la démocratie encore plus opaque. Un permis d'exploration de gaz de schiste en Périgord, délivré en cachette dans l'ignorance de tous (population, élus, administrations), est-ce encore de la démocratie ? La précarité gagne chaque jour du terrain, les Restos du cœur n'ont jamais servi autant de repas en Dordogne et en France que cet hiver.

Oui, les problèmes réels persistent, s'amplifient, et les candidats traditionnels se passionnent pour la viande halal et le permis de conduire. La question écologique est passée à la trappe parce que les candidats principaux qui donnent le ton font comme si ces problèmes n'existaient plus.

Et pourtant, il faudra bien retourner à la réalité, apporter des réponses et trouver des solutions. Ces solutions, elles étaient présentes dans les programmes des écologistes aux dernières européennes, aux dernières régionales, et elles sont toujours là pour cette présidentielle. Elles sont portées par le bulletin Eva Joly.

Rappel de quelques-unes d'entre elles : moratoire de trois ans sur l'augmentation des loyers ; augmen-

Les enfants du multi-accueil prennent goût au spectacle



Les enfants du multi-accueil de la Maison de la petite enfance de Sarlat ont profité cette année au Centre culturel de deux spectacles adaptés aux tout-petits.

Le premier, le 20 mars, " Mes petits moments ", sélection de comptines soigneusement choisies par Alain Schneider qui a su créer une ambiance de concert et émoustiller les oreilles des bambins.

Et le 12 avril, autre univers avec la compagnie de danse Chavirage

et son spectacle " Au pied levé " : trois paires de pieds nus chuchotent et chahutent, chantent, dansent, puis tongs, sabots, pantoufles, babouches s'imposent devant des enfants émerveillés par tant de couleurs, de rythmes et de formes incongrues.

Deux moments fabuleux partagés avec les enfants et qui leur ont donné le goût du spectacle vivant !

tation de 50 % de tous les minima sociaux ; retirer la licence bancaire aux banques qui opèrent dans les paradis fiscaux ; réduire l'utilisation des pesticides de 50 % ; diminuer le seuil légal d'exposition aux ondes électromagnétiques ; organiser la sortie du nucléaire en vingt ans ; abroger la loi Hadopi ; respect du droit d'asile et régularisation des sans-papiers.

Et bien d'autres, qui feront un Joly vote dimanche, un vote pertinent, lucide sur notre avenir, sur nos problèmes, et vraiment utile. Un vote d'espérance.

Dimanche, votez Eva Joly.

Frédéric Inizan,
élu Europe écologie - Les Verts

Fête des travailleurs

Cela fait maintenant plus de trente ans que l'union locale CGT du Sarladais organise un bal la veille du 1^{er} mai.

Cette année, c'est le groupe Cartoon, bien connu dans la région, qui animera cette soirée qui sait mêler le revendicatif, le festif et la gastronomie.

Un repas spectacle sera servi à la salle Paul-Éluard à 19 h 30.

Au menu : velouté de tourin blanchi, pot de rillettes d'oie, salade de gésiers, magret et foie gras, filet mignon et sa garniture forestière, assiette de salade et ses trois fromages, millénium.

Le prix est fixé à 25 €, café compris ; 15 € pour les moins de douze ans.

Du 20 au 30 avril

10 jours fous !

sur une sélection d'articles en magasin

-20%

-30%

-50%

**VÊTEMENTS
CHAUSSURES
ACCESSOIRES**

Avenue de la Dordogne - SARLAT - 05 53 28 93 80

Ouvert le lundi de 14 h 30 à 18 h 30 et du mardi au samedi de 10 h à 18 h 30 non-stop

La discipline... un jeu d'enfant !



Formidable rencontre pour les parents, les professionnels de l'enfance et les enseignants que cette conférence du 12 avril organisée par la Maison de la petite enfance et animée par Brigitte Racine. Cette Canadienne, infirmière et psychomotricienne, a su capter l'attention de plus de cent cinquante personnes venues pour son intervention sur le thème de la discipline, qui effecti-

vement peut être un " jeu d'enfant " quand on sait appliquer quelques principes de bienveillance et d'attention. Toute une démarche qui a été développée avec clarté et précision, ponctuée par des notes d'humour.

On retiendra que cette discipline " positive " permet à chaque parent d'établir une bonne relation avec son enfant.

Finis les répétitions et les menaces, l'enfant sait ce qu'on attend de lui si par ailleurs il a été comblé sur le plan de l'attention et de son besoin d'affection. Les règles sont acceptées et tout devient plus facile si l'adulte prend le soin aussi de lui accorder dix à vingt minutes par jour d'attention totale sans portable, sans être interrompu.

Brigitte Racine a aussi insisté sur l'intérêt de satisfaire le besoin de reconnaissance de l'enfant en le valorisant au quotidien dans ce qu'il fait de bien. Renforcer son estime personnelle et sa confiance en lui est un des ingrédients qui garantissent une vie épanouie d'adolescent et d'adulte.

Pour les personnes intéressées mais qui n'ont pas pu assister à la conférence, elles peuvent consulter le site Internet : educoeur.ca

Cette belle soirée a été financée par le Centre communal d'action sociale de la ville de Sarlat-La Canéda.

France Alzheimer

L'association France Alzheimer Dordogne assure à Sarlat une permanence à l'Accueil de jour autonome d'Adrienne, au Colombier, rue Gaubert, le dernier mercredi du mois, de 10 h à 12 h. Tél. 05 53 27 30 34.

Canton de Sarlat

La Roque
GageacBourse aux
vieilles mécaniques

Le Comité des fêtes et l'association Les Vieilles Mécaniques du Céou organisent la quatrième bourse aux vieilles mécaniques le dimanche 29 avril de 9 h à 19 h dans le bourg.

Vente de pièces détachées et exposition de véhicules anciens : autos, motos, véhicules militaires, tracteurs, etc.

L'entrée, l'inscription et le stand sont gratuits.

Buvette et restauration.

Bourse aux plantes
vide-greniers

L'association Les Jardins de La Roque organise une bourse aux plantes et un vide-greniers le mardi 1^{er} mai de 9 h à 17 h.

Réservez votre emplacement pour le vide-greniers auprès de Michèle Courbrant, présidente de l'association, tél. 05 53 59 24 12, 06 71 11 58 64, 06 85 40 81 01.

Marquay

REMERCIEMENTS

M. et Mme Serge DECABRAT, son fils et sa belle-fille ; Jean DAUZIER, son frère ; ses petites-filles et arrière-petites-filles ; ses belles-sœurs ; son beau-frère ; neveux et nièces ; cousins et cousines ; parents et amis, très touchés par les marques de sympathie et d'amitié que vous leur avez témoignées lors du décès de

Marie-Geneviève DECABRAT
née DAUZIER

vous prient de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

La famille remercie également les docteurs Gauchez, Bardet et Acheaïbi pour leur dévouement, le personnel soignant de l'hôpital de Sarlat, les ambulances Archambeau et l'association Proxim'Aide.

Bardenat - 24620 MARQUAY

Proissans

Vide-greniers

L'Amicale laïque organise un vide-greniers réservé aux particuliers le mardi 1^{er} mai.

Jouets, bibelots, vêtements, livres, etc. feront des heureux.

Emplacement : 3 € le ml.

Inscriptions auprès de Maryse, tél. 05 53 31 17 59, de Jeannine, tél. 05 53 59 04 04, ou d'Emilie, tél. 05 53 29 47 94.

Buvette. Restauration.

Saint-André
Allas

Avis de la mairie

Du 23 au 27 avril, le secrétariat sera exceptionnellement ouvert le mardi et le vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h.

Vitrac

A Stéphane



Ce dimanche 14 avril 2002 tu nous quittais. Malgré tout ce temps, tu es toujours présent dans toutes nos pensées et à chaque instant.

Heureusement tu nous as laissé deux merveilleux enfants, Melvin et Lylou, qui ne peuvent pas te remplacer mais qui nous comblent de bonheur.

Ta famille, tes copains, tes amis, tes coéquipiers du rugby étaient présents ce samedi 14 avril au cimetière de Vitrac et au stade de Cénac, en souvenir des bons moments passés ensemble. Nous sommes persuadés que tu resteras longtemps dans leurs pensées.

Merci à l'US Cénac pour l'organisation de cette journée. Merci à tous.

*Tes parents, ton frère
tes enfants, leur maman, la famille*

Association du 3^e age
de Vitrac

L'amicale du 3^e âge tiendra son assemblée générale le dimanche 22 avril à 10 h 45 au Pech de Malet.

Ordre du jour : rapports moral et financier, renouvellement du bureau, questions diverses.

La réunion sera suivie d'un repas servi sur place. Au menu : Kir, velouté d'asperges, assiette composée de la mer, brochet sans arêtes sauce maison, trou périgourdin (citron vert vodka), noix de joue de porc, pommes sautées et haricots verts, salade, plateau de fromages, omelette norvégienne, café, pousse-café.

Le prix est fixé à 18 € (participation de 8,50 € de l'association) ; 26,50 € pour les non-adhérents, vins compris. Toute personne désirant prendre part au repas sera la bienvenue.

Réervations jusqu'au 20 avril : 05 53 28 37 10, 07 70 80 01 51, 05 53 28 36 08, 05 53 59 07 36.

Sainte
Nathalène

Repas des aînés

Le Club des aînés organise un repas convivial le dimanche 29 avril à partir de 12 h au restaurant Le Caminel.

L'occasion pour les cinquante adhérents ayant assisté à un spectacle du cabaret L'Ange Bleu, dans la région bordelaise, de donner leurs impressions.

Inscriptions le plus rapidement possible auprès de Mme Saulière, tél. 05 53 59 22 09, ou de Mme Maurel, tél. 05 53 31 13 93.

Saint-Vincent
Le PaluelHommage
à Quentin Rouquette

(18-04-1992 - 08-10-2010)



Nous nous étions promis, le jour de tes dix-huit ans, qu'au prochain compte rond nous fêterions cela ensemble. Mais si aujourd'hui j'ai cinquante ans, ta cruelle destinée n'a pas voulu que toi tu aies vingt ans. Les photos de toi dans la maison nous le rappellent au quotidien, tu es là dans ton habit de lumière, les couleurs bleu et noir du CA Sarlat-Périgord Noir. La passion pour ton club et le rugby, tu la partageais avec ton papa, mon ami Jacquot.

Depuis, les amis, ta famille et tes copains t'aident, ainsi que ta maman et Loïc, à surmonter la douleur, l'absence et les souvenirs douloureux. Nous perpétuons ce que tu aimais, le repas décalé du beaujolais, la fabrication du pineau et les vendanges aux Gravelles. J'ai même replanté de la vigne, c'est dire si nous voulons faire "comme avant".

Et moi je continuerai, à chaque Saint-Parfait, comme aujourd'hui pour tes vingt ans, à te souhaiter bon anniversaire Quentin.

Philibert

Avis de la mairie

En raison des congés annuels, le secrétariat sera fermé du 23 au 29 avril inclus.

Canton de Carlux

Carlux

Les écoliers
découvrent la Dordogne d'antan

Depuis le début de l'année scolaire, dans le cadre de leurs projets d'école, le regroupement pédagogique intercommunal Calviac/Saint-Julien-de-Lampon/Sainte-Mondane et celui de Carlux/Cazolès/Simeyrols, ainsi que l'école de Carsac-Aillac se sont engagés dans un travail de découverte de la rivière Dordogne. Près de trois cents élèves mènent ce projet, accompagnés de leurs enseignants et de Patrick Bouineau, animateur à la communauté de communes du Carluxais-Terre de Fénelon.

Dans une perspective d'éducation au développement durable, les écoliers ont ainsi appris à lire et à différencier le paysage qui les entoure (le causse, la rivière) et à découvrir les poissons migrateurs de la Dordogne.

Depuis la mi-mars, l'animateur permet aux enfants de remonter le temps ! C'est ainsi que, du pont de Saint-Julien-de-Lampon ou de la Maison du passeur à Calviac, ou encore du Rocher de la Cave à Carsac-Aillac, les riverains amusés ont pu voir à l'œuvre des lavandières en herbe, des gabariers trébuchant sous le poids des merrains et des pêcheurs concentrés sur leurs verveux et leurs éperviers. En effet, un rallye intitulé le Rallye des gabares a été organisé afin que les élèves, par le biais de divers ateliers et jeux de piste, découvrent la vie d'autrefois au bord de la Dordogne. Ils repartent tous ravis de cette journée à l'ancienne.

" C'était trop bien ! ", a résumé Mathilde.

Ramassage des œufs

L'amicale laïque La Fourmi organise une soirée le lundi 30 avril. Rendez-vous à 18 h 30 sur la place de la boucherie. Les enfants et les adolescents, tous équipés d'un panier, se rendront chez les habitants du bourg et des alentours pour collecter des œufs. Réservez-leur un accueil chaleureux.

A 20 h à la salle des fêtes, repas animé par Couleur Kadanse. Menu à 6 € (3 € pour les moins de douze ans) : omelettes variées, salade, crêpes, verre de vin. Gratuité pour les jeunes qui ont participé à la collecte.

Réervations : 05 53 29 82 62 ou 05 53 28 49 70 (HR).

Canoë-kayak-club

Calendrier des activités du club : du 28 avril au 1^{er} mai, gorges de l'Ardèche ; les 23 et 24 juin, Rallye du marais poitevin (la nuit) ; 8 juillet, portes ouvertes à la base ; 9 juillet, ouverture des locations (fermeture le 25 août) ; 20 juillet, 3, 10 et 17 août à 19 h 30, pique-nique partagé à la base de Limejols ; 3 août, soirée contes et musique ; 26 août, descente gratuite et ouverte à tous ; 9 septembre, Marathon Dordogne-Périgord ; 23 septembre, Rallye coque de noix.

Il reste des places pour la sortie dans les gorges de l'Ardèche. Renseignements et inscriptions au 05 53 29 83 17 ou 05 53 31 06 56.

Simeyrols

Vide-greniers

L'Amicale laïque organise son troisième vide-greniers réservé aux particuliers le mardi 1^{er} mai de 8 h à 19 h sur la place des Ecoles.

Les brocanteurs professionnels et les camelots divers ne seront pas admis. La vente d'armes, de munitions et de denrées périssables est strictement interdite.

Stand : 5 € les deux mètres linéaires (par deux mètres). Réservations au 06 89 84 85 91 ou au 06 31 14 78 85.

Restauration rapide. Soupe et omelette à l'aillet.

Calviac
en-PérigordGrand
déballage

L'Amicale laïque organise son traditionnel vide-greniers le mardi 8 mai.

Inscription gratuite auprès de Nicole, tél. 06 83 78 97 92, ou de Christiane, tél. 05 53 29 83 71.

Petite restauration.

Canton de Carlux

Carsac-Aillac

Conseil municipal du 30 mars

Du fait de la présence de Laurent Tripied, entreprise Merelybuild, et de Rémy Royère, entreprise STP, l'ordre du jour est modifié. La révision simplifiée du PLU est abordée.

Un recensement a été effectué auprès des trente-quatre entreprises de la ZAE et trente et une ont répondu, avec les résultats suivants : 578 salariés avec 112 millions d'euros de chiffre d'affaires annuel. Plusieurs entreprises ont des projets, notamment d'extension, avec création à terme d'environ 200 emplois (par exemple TPL pour relocaliser des emplois délocalisés en Chine et Suturex pour augmenter sa production). Les chefs d'entreprises de la ZAE ont la volonté de travailler ensemble et se sont regroupés au sein de l'Association interprofessionnelle du Sarladais (AIS).

Affectations des résultats.

Budget communal : l'excédent de fonctionnement 2011 de, en euros, 243 315,56, est affecté en recettes d'investissement 2012 pour 200 000 € afin de combler le déficit d'investissement 2011 de, en euros, 110 044,2 et en recette de fonctionnement 2012 pour 43 315,56 €.

Budget transports scolaires : l'excédent de fonctionnement 2011 de, en euros, 2 769,53 € et l'excédent d'investissement 2011 de 42 235,55 € sont reportés en recettes d'investissement 2012.

Budget assainissement : l'excédent de fonctionnement 2011 de 11 163,41 € est affecté en recette d'investissement 2012 afin de combler le déficit d'investissement 2011 de 18 036,99 €.

Budget logements : l'excédent de fonctionnement 2011 de, en euros, 15 968,21, est affecté en recette d'investissement 2012 afin de combler le déficit d'investissement 2011 de 54 497,08 €.

Attribution des subventions 2012 — Leur montant global s'élève à 9 050 €.

Budgets primitifs. Votés comme suit.

Budget principal : section de fonctionnement, 1 287 000 € ; section d'investissement, 1 346 500 €.

Budget annexe transport : section de fonctionnement, 14 200 € ; section d'investissement, en euros, 45 005,08.

Budget annexe assainissement : section de fonctionnement, en euros, 48 000 ; section d'investissement, 71 700 €.

Budget annexe logements. En prévision d'éventuels travaux d'entretien, le conseil décide de provisionner pour 2012 à hauteur de 500 € par logement, soit un total de 3 000 €, ce qui correspond au budget primitif suivant : section de fonctionnement, 51 000 € ; section d'investissement, 80 000 €.

Taxes locales — Le taux ne sera pas augmenté, à savoir : taxe d'habitation, 11,24 % ; foncier bâti, 11,34 % ; foncier non bâti, 84,15 % cotisation foncière économique, 20,06 %.

Décisions sur les rapports d'enquêtes publiques.

Le commissaire-enquêteur émet un avis favorable au projet d'aliénation d'une partie de chemin rural dans le bourg d'Aillac sans aucune réserve ; émet un avis favorable au projet de déclassement d'une portion

de la VC n° 17 sous réserve que la voie communale en état de viabilité soit prolongée de manière à permettre l'accès à la parcelle n° 998 appartenant à Mme Roquette, que la commune prenne en charge l'aménagement de la voie de desserte à la parcelle n° 997 appartenant à Mme Detrioux. Il appartiendra à la commune de faire dresser par un géomètre un plan tenant compte des mesures arrêtées. Le conseil décide de suivre les préconisations du commissaire-enquêteur. La vente de la portion de chemin rural dans le bourg d'Aillac se fera au prix de 1,50 € le m² avec frais de notaire et de géomètre à la charge de l'acheteur. Le prolongement de la VC n° 17 en état de viabilité ; la desserte de la parcelle n° 997 sera à la charge de la commune.

En outre, le commissaire-enquêteur émet un avis favorable au projet de changement d'assiette de la VC 202, en recommandant que soit allongée la partie du chemin rural qui desservira les propriétés de MM. Beynet et Bouyssou et que soit aménagée une plate-forme permettant aux véhicules de faire demi-tour.

Achat de terrains — Seront achetés les terrains situés en face du site de la future maison de retraite et utilisés par la commune pour un dépôt de terre et de matériaux divers, ainsi que les parcelles appartenant au syndicat de la piste cyclable.

Révision simplifiée du PLU — Le conseil adopte les modifications proposées.

Maison de retraite Saint-Rome — Tous les lots ont été attribués. Les fouilles archéologiques demandées par l'Etat se terminent. A priori elles n'auraient rien révélé d'intéressant. La Caisse des dépôts demande des documents pour le déblocage de l'emprunt, ce qui crée du retard dans le projet. Les travaux devraient débuter en juin pour dix-huit mois, soit jusqu'à fin 2013/début 2014. Le permis de construire est a priori accordé, en attente de l'arrêté.

Dixième anniversaire du jumelage

Lors du grand week-end de l'Ascension, du 17 au 20 mai, le Comité de jumelage Carsac-Aillac/Artolsheim fêtera ses dix ans.

La population est cordialement invitée à la réception de la délégation d'Artolsheim lors du repas de gala qui aura lieu le vendredi 18 mai à 19 h 30 à la salle des fêtes de Carsac.

Une participation de 15 € (8 € pour les moins douze ans) sera demandée, la municipalité prenant à sa charge le coût des animations et des boissons.

Une cérémonie du souvenir sera célébrée le samedi 19 à 18 h au monument aux Morts de Carsac, puis une messe sera dite dès 18 h 30 en l'église.

Domme

La communauté de communes se porte bien

Lundi 17 avril, le conseil communautaire s'est réuni à 18 h à la mairie de Cénac.

Comme toujours à cette époque, il s'agissait dans un premier temps de voter les différentes taxes des impôts locaux qui abondent le budget de la communauté. D'abord les taxes d'enlèvement des ordures ménagères, proposées par le Sictom du Périgord Noir pour l'année 2012. Au passage, les élus communautaires remarquent que les règles qui président à l'établissement de cette taxe commune par commune sont incompréhensibles, et que malgré leurs efforts le coût de ce service, en principe fonction du kilométrage et du tonnage, reste désespérément orienté à la hausse, au point de devenir insupportable. Des explications vont être demandées. Ensuite les taxes locales sont adoptées, comme toujours avec une hausse de 1 % de façon à évoluer en douceur avec l'augmentation des charges.

Dans un deuxième temps, il s'agissait de voter le budget primitif 2012, ce qui fut fait à l'unanimité poste par poste. Ce qui ressort de cet examen de détail, c'est que les finances de la communauté sont saines, avec un niveau d'endettement plus que raisonnable, en tout cas très éloigné du plafond communément admis.

Pour l'année 2012, les efforts d'investissement de la communauté consistent à finir de réaliser les deux projets structurants que sont la Maison des communes à Saint-



Martial-de-Nabirat et la crèche à Cénac-et-Saint-Julien. Ces deux réalisations sont plus qu'avancées et l'ouverture des deux bâtiments devrait avoir lieu fin juin/début juillet. Pour ce qui est de la crèche, la commission ad hoc a commencé les sessions de recrutement du personnel par celui de la sous-directrice de l'établissement. Les autres services de la communauté fonctionnent à la satisfaction de leurs usagers.

Le Spac continue de labourer le canton dans le domaine de l'assainissement non-collectif, et ce combat de tous les jours pour l'amélioration de la qualité de l'environnement et du cadre de vie porte ses fruits.

Et le centre de loisirs sans hébergement (CLSH) de La Chapelle-Péchaud, récemment agrandi et valorisé, est à nouveau victime de son succès : une solution serait sans doute de créer une antenne supplémentaire à l'autre bout du

canton. En attendant, comme la CAF l'exige maintenant, le CLSH s'est converti à la tarification modulée, c'est-à-dire en fonction des revenus des familles.

Enfin, les élus communautaires vont se mettre au travail avec leurs collègues de la communauté de communes du Pays du Châtaignier pour rapprocher les deux structures, conformément à la loi qui vient de les unir. Il y a du pain sur la planche, ne serait-ce que pour harmoniser l'écheveau des compétences respectives au mieux des intérêts du nouveau territoire. Une aide spécialisée sera sans doute nécessaire. Il y va de l'avenir du nouvel ensemble d'un peu plus de 9 000 habitants qui, ne serait-ce qu'en matière de tourisme, a certes ses atouts, et qui devra les jouer collectivement dans un contexte toujours plus concurrentiel. A ce sujet, la démarche Qualité entreprise en commun par les offices de tourisme de Domme, de Daglan et de Villefranche-du-Périgord va dans le bon sens.

Prats de Carlux

Dimanche 13 mai 8 h/19 h
dans le bourg
PRATS-DE-CARLUX
VIDE 5 €
GRENIERS les 2 mètres
organisé par l'Amicale laïque
Réservations : 05 53 28 29 05
05 53 31 93 40 - 05 53 28 34 02

Comité des fêtes

Suite à l'assemblée générale du vendredi 13 avril, le comité a élu à l'unanimité le bureau suivant : présidente, Pauline Rousserie ; vice-présidente, Laura Boucherie ; trésorier, Guillaume Jaubert ; secrétaire, Mylène Bordas.

Il est à regretter qu'aucun nouveau bénévole ne se soit manifesté. Il n'est pas trop tard, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Saint-Julien-de-Lampon

Un grand moment musical



Tony Bram's interprétant l'"Ave Maria" de Gounod

(Photo Patrick L'Hernould)

Dimanche 15 avril, le Club amitié et loisirs a organisé un concert en l'église. Ce grand moment musical était animé par le régional Tony Bram's à la trompette, accompagné par son pianiste-organiste Jean-Pierre Boudeaud.

Pour les quatre-vingts mélomanes présents, ils ont interprété des œuvres de Bach, Gounod, Bizet, Charpentier, Telemann, Fauré, Haendel, Vivaldi... Entre chaque morceau, Tony Bram's narrait les étapes de l'histoire du village, depuis la préhistoire à nos jours, insistant sur le rôle important de la Dordogne, au fil des siècles.

Vu la magnificence de l'interprétation, ils ont eu droit à une ovation debout. C'est bien volontiers que Tony et Jean-Pierre ont joué les deux morceaux de clôture, pour le plus grand plaisir du public, que les organisateurs avaient espéré plus nombreux.

Pour fêter le 1^{er} mai, le Club amitié et loisirs se joindra à toutes les associations de la commune pour organiser une journée festive sur la plage du camping.

Rappel. Le repas annuel offert aux adhérents est fixé au 8 mai à la salle des fêtes.

IMPRIMERIE DU SARLADAIS

Tous vos imprimés offset et photocopies couleur
29, avenue Thiers - SARLAT - Tél. 05 53 59 00 38

Canton de Domme

Domme

PIZZERIA DES TEMPLIERS
à Domme
OUVERTE TOUS LES JOURS.
Pizzas Croquanti.

Télémedecine

La communauté de communes du canton de Domme et la commune de Campagnac-lès-Quercy, en partenariat avec le Samu de Dordogne, présenteront le projet de télémedecine, temps réel et démonstration, en association avec le projet de secours à victime le mercredi 25 avril à 20 h 30 à la salle socioculturelle de la Borie, à Cénac-et-Saint-Julien.

Programme de la soirée : traitement de l'alerte, par Guillaume Hubreght, responsable technique du département urgence Samu ; traitement de l'urgence, par le docteur Gautron, directeur du Samu 24 ; secouriste volontaire civil (SVC), par René Garrigou ; télé-médecine temps réel, par le docteur Gautron et Guillaume Hubreght ; association des projets télémedecine et SVC, par Guillaume Hubreght et René Garrigou.

Office de tourisme

L'association tiendra son assemblée générale ordinaire le jeudi 26 avril à 20 h 30 à la salle de la Rode.

Ordre du jour : bilans moral et d'activités de la saison 2010/2011, rapport financier, approbation des différents rapports, questions diverses, élection du tiers sortant (membres sortants : Régine Gaston, Bernard Breton, Pierre Lagrange, Olivier Leverrier, Alain Roque).

Toute personne à jour de sa cotisation et adhérent depuis au moins six mois peut faire acte de candidature à l'attention de Monsieur le Président, Office de tourisme, place de la Halle, 24250 Domme.

Célébration du 8-Mai

Les anciens combattants de Domme et de Cénac célébreront ensemble le soixante-septième anniversaire de la victoire du 8 mai 1945. Les cérémonies se dérouleront comme suit.

Cénac : à 10 h 45, rassemblement devant la mairie, défilé et dépôt de gerbe au monument aux Morts, lecture des messages, vin d'honneur offert par la municipalité.

Domme : à 11 h 45, rassemblement place de la Halle, défilé et dépôt de gerbe au monument aux

Cénac-et-Saint-Julien

Conseil municipal du 3 avril

Comptes administratif et de gestion 2011.

Section de fonctionnement : dépenses, 835 979,87 € ; recettes, 1 222 340,44 €, soit un excédent 386 360,57 €.

Section d'investissement : dépenses : 471 687,73 € ; recettes : 347 559,34 € ; soit un déficit de 124 128,39 €.

Camping municipal. Fonctionnement : dépenses, 43 501,08 € ; recettes, 67 039,07 €, soit un excédent de 23 537,99 € qui sera reporté au budget primitif 2012.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

Budget primitif 2012.

Camping : fonctionnement, recettes et dépenses, 66 037,99 €.

Commune : budget équilibré en recettes et dépenses. Section de fonctionnement, 1 172 852,10 € ; section d'investissement, en euros, 1 069 125,47.

Pour des questions d'organisation, les candidatures devront être déposées avant le mardi 24 avril à 18 h, dernier délai.

La liste des candidats sera affichée à l'Office de tourisme et à la mairie dès le mercredi 25 avril à 10 h 30.

Tout adhérent peut voter par procuration (deux procurations sont admises par personne).

Afin d'éviter un éventuel ajournement de la réunion (quorum non atteint) et de permettre un travail efficace à l'assemblée, la présence d'une grande majorité des membres est indispensable.

Morts, lecture des messages, vin d'honneur offert par la municipalité.

A 12 h 45, repas pris en commun à l'hôtel-restaurant Les Quatre Vents, à Domme. Au menu : soupe de champagne, tartare de saumon aux pistaches, souris d'agneau au jus des garrigues, framboisine. Le prix est fixé à 25 €, bergerac rosé et rouge et café compris. Les personnes intéressées doivent se faire inscrire à la mairie de Cénac ou à la mairie de Domme, et ce avant le 5 mai.

Notez que la municipalité verse pour les écoles primaire et maternelle la somme de 50 € par élève (pour les fournitures scolaires). Elle finance également le transport de diverses sorties.

Le montant global des subventions accordées aux associations est de 19 307,00 €. D'autre part, il faut rappeler que la municipalité, tout au long de l'année, participe à l'entretien des terrains de sport ainsi qu'à divers travaux effectués par le personnel communal. De plus, l'utilisation de la salle socioculturelle est gratuite pour toutes les associations de la commune, seule une somme de 40 € est demandée en cas de chauffage.

Les dépenses d'investissement sont réparties de la façon suivante : travaux sur les bâtiments communaux, 75 000 € avec un report de 25 500 € ; achat de matériel divers, 8 000 € ; travaux de voirie communale, 40 000 €, avec un report de 2 000 € ; réfection de l'allée des Pommiers, 405 459,90 € ; réhabilitation de la maison communale de la Borie, 120 000 €, avec un report de 111 500 € ; éclairage Reille/La Bouffardie, 37 863,08 € ; carte communale et ZPPAUP, 2 674,10 €.

Taxes locales — Le conseil décide de ne pas augmenter le taux des taxes. Le produit des différentes taxes est le suivant : taxe d'habitation, 214 787 € ; foncier bâti, 172 960 € ; foncier non bâti, 33 446 € ; CFE, 36 233 €.

Radars pédagogiques — Le ministère de l'Intérieur a décidé de déployer des radars pédagogiques sur l'ensemble du territoire. Pour le département, une enveloppe financière a été mise à disposition. Les communes qui le désirent pourront bénéficier d'une subvention limitée à 20 % de la facture plafonnée à 800 €.

Le conseil est en attente du résultat de l'expérience réalisée sur la traverse (face à la place du Marché) avec l'appareil fourni par la DDT.

Questions diverses.

Demande de la mise en place d'un sens interdit à Simon : la commission de la voirie se rendra sur place.

La communauté de communes du canton de Domme propose la mise en place de panneaux avec le nom de la commune en français et en occitan. Le conseil y est favorable.

La demande concernant la réduction de la vitesse sur la route de l'église sera transmise au département pour avis.

Transports scolaires : busage et déplacement de l'abri scolaire sont prévus à Généry (Burague-Haute) ; suppression des abris à la Traverse et aux Teyssières.

REMERCIEMENTS

Madame Francine SARDAN, sa compagne ; M. Tim LEPERS, son fils ; les familles LEPERS, SARDAN ; parents et amis, remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine par leurs témoignages d'amitié ou leur présence aux obsèques de

Xavier LEPERS

Villa Taïna, LE MOULE 97160
Guadeloupe

Simon
CÉNAC-ET-SAINT-JULIEN

VENTE DIRECTE
DE POMMES
DU LIMOUSIN

Variété
GOLDEN DELICIOUS

Samedi 21 avril

Magasin
POINT VERT
à CÉNAC

Gros succès pour la première
Nuit de la danse

Démonstration de danse orientale

(Photo Anne Bécheau)

Pour une première, ce fut de l'avis de tous une grande réussite. Samedi 14 avril, quelque cent soixante-dix personnes, amateurs et pratiquants, étaient réunies dans la salle de la Borie pour une Nuit de la danse organisée par l'association Sarlat K Danses.

Si l'on pouvait reconnaître de nom-breux Sarladais, des Toulousains et des Bergeracois n'avaient pas hésité à faire le déplacement.

Dans une ambiance très chaleureuse, des démonstrations de danse celtique, lindy pop, tango, danse orientale, cha-cha-cha, rumba, salsa, valse et bachata se sont succédées, forçant admiration et envie.

Entre ces démonstrations, chacun a pu s'adonner à sa passion jusqu'au bout de la nuit.

Une commémoration émouvante



Lors de la cérémonie

(Photo Jean Labrot)

Beaucoup de monde à Vitrac et à Cénac-et-Saint-Julien pour la commémoration du dixième anniversaire de la mort de Stéphane Branchat au cours d'un match de rugby.

Ses deux enfants ont déposé une gerbe au pied du monument édifié à l'entrée du stade de la Borie.

Jean-Pierre Valade, vice-président de l'US Cénac rugby, et Rémi Jalès, premier magistrat de la commune, ont évoqué avec émotion cet épisode tragique vécu par le club et ressenti douloureusement par la famille, le monde du rugby et l'ensemble de la population des deux communes.

Nabirat

FOIRE de la FRAISE

Dimanche 29 avril - NABIRAT

TARTE AUX FRAISES GÉANTE de 30 m²
Vente de pain cuit sur place au feu de bois

SPECTACLE GRATUIT FOLP'S 30 artistes

Vente de fraises toute la journée

Vide-greniers (inscriptions : 05 53 28 44 58)

Stands artisans créateurs

Atelier maquillage gratuit pour les enfants

Navette gratuite parkings/foire

Organisée par le Comité de la foire de la fraise

REPAS de FOIRE
18 € (tout compris) - Moins de dix ans : 9 €

Réservations : 05 53 59 60 85 - 05 53 31 28 82

Rallye touristique

L'Amicale laïque organise son 27^e rallye touristique le mardi 1^{er} mai. Rendez-vous à 8 h sur la place.

Premier et deuxième prix, un séjour pour cinq personnes.

Prévoir votre pique-nique, des cartes routières (Dordogne et alentours) et de la bonne humeur.

Engagement : 12 € par voiture.

Inscriptions : 05 53 28 60 48 (HR).

En fin de journée, apéritif et remise des lots.

Nabirat

Bourse reportée

En raison du nombre insuffisant d'exposants inscrits, la bourse aux vêtements et aux jouets organisée par le Comité des fêtes le 15 avril a été annulée. Elle est reportée à une date ultérieure.

Canton de Domme

Castelnaud-La Chapelle

Restaurant Les Milandes

Castelnaud-La Chapelle

Cuisine tradition
dans un cadre unique

SAMEDI 28 AVRIL SOIRÉE GAMBAS

Menu à 28 € (un quart de vin par personne compris)
Potage - Feuilleté aux noix de Saint-Jacques
Gambas à l'ancienne et ses légumes - Dessert

Réservations avant le 24 avril : 05 53 30 42 42 - 06 50 01 57 72

REMERCIEMENTS

M. Christian VERDUN, son épouse, ainsi que toute la famille, très touchés des marques de sympathie et d'amitié que vous leur avez témoignées lors du décès de

Madame Marie Jeanne
Raymonde VERDUN
née LAPLACE

vous prie de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

Canton de
VillefrancheCanton
du BuissonVillefranche
du-Périgord

Belote

L'USV rugby organise un concours de belote le samedi 21 avril à 21 h au foyer rural. Nombreux lots. Engagement : 10 €.

Réveillon : tourin, pâté, fromage, beignets.

Samedi 21 avril - 21 h
Salle des fêtes - LE BUISSON

LOTO

du Comité local de la FNACA

3 BONS D'ACHAT de 100 €
10 jambons
10 paniers garnis
Corbeilles de fruits et de légumes
Plateau de fromages, pèse-personne...1,50 € le carton - 8 € les 6 - 15 € les 13
— Bourriche : 20 lots —BUVETTE
PÂTISSERIES

Saint-Cybranet

Conseil municipal du 5 avril

Compte administratif et compte de gestion 2011. Approuvés à l'unanimité.**Affectation des résultats 2011** — Le conseil décide de reprendre les résultats de 2011 au budget primitif 2012.**Taxes locales** — Le taux est fixé comme suit : foncier non bâti, 66,54 % ; taxe d'habitation, 11,81 % ; foncier bâti, 10,91 % ; CFE, 21,50 %.**Budget primitif 2012** — Il est fixé comme suit : section de fonctionnement, 327 510 € ; section d'investissement, 403 135,96 €.**Installation d'une borne électrique** — Le Syndicat départemental d'énergie de la Dordogne subventionne à hauteur de 40 % la pose d'une borne avec prises sur le parking de la salle des fêtes, qui sera accessible aux forains et disponible pour toute autre activité festive.**Transports scolaire de Belvès** — Le conseil vote et approuve le changement des statuts du syndicat des transports scolaires, qui va désormais s'appeler Sivom de Belvès.**Société protectrice des animaux de Bergerac** — Le conseil vote la convention fourrière avec la SPA qui permet à la commune de faire appel à cet organisme en cas de besoin.**Salle des fêtes** — Le conseil a fait la demande de devis et de démonstrations pour l'achat d'une machine pour l'entretien du sol. Au vu des trois propositions, en accord avec le personnel qui l'utilisera, le conseil décide d'acheter une auto-laveuse pour un montant de 1 990 €.**Voyage scolaire** — Le conseil accorde une subvention de 30 € au collège de Saint-Cyprien pour le voyage scolaire d'un enfant de la commune.**Carte communale** — Le conseil approuve la nouvelle carte communale qui permet le changement de statut du terrain autour de l'école et de la salle des fêtes.**Sivos Vallée du Céou** — Le conseil accepte le transfert du siège social de la mairie de Saint-Cybranet à Castelnaud-La Chapelle (le Tournepique).

Questions diverses.

La zone d'assainissement de la salle des fêtes, devant le court de tennis, étant trop fragile pour garer des véhicules, le conseil décide d'y aménager une zone de jeux pour les enfants entourée d'une barrière en bois.

Le conseil réfléchit sur la possibilité d'agrandir la zone de parking qui

apparaît trop petite au regard des différentes manifestations qui ont déjà eu lieu et prévoit la plantation d'arbres et d'arbustes d'embellissement.

Avis de la mairie

Le secrétariat sera fermé du jeudi 26 au lundi 30 avril.

Daglan

REMERCIEMENTS

Les familles QUINSENAC et GRENIER vous remercient sincèrement pour les marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de

Madame Jeanine QUINSENAC

Leurs remerciements vont également au docteur Penchenat et au personnel soignant du service médical de l'hôpital de Domme.

Une belle journée
de solidarité

Une journée solidarité était organisée le 17 mars. Le bénéfice net s'élève à 1 650 €. Cette somme sera reversée équitablement à trois associations caritatives : les Restos du cœur, le Sidaction et le Secours populaire.

Le succès de cette manifestation est dû à l'implication des associations locales — les Vieilles Mécaniques du Céou, le Club de l'amitié daglanais, l'Amicale laïque de Daglan, les Café-Prune, les Galapians del Céou —, du chef cuisinier Jacky Vasseur, des bénévoles et donateurs, ainsi que des commerçants, sans oublier le public présent.

Veyrines
de-Domme

Avis de la mairie

Le secrétariat sera fermé les vendredi 27 et lundi 30 avril.

Saint-Martial-de-Nabirat

L'école en classe de découverte



Les enfants devant la Maison carré, à Nîmes

Les écoliers ont effectué un séjour en Provence du 2 au 6 avril. Les thèmes au programme de la semaine étaient l'époque gallo-romaine, la littérature autour de Daudet et de Pagnol, ainsi que l'art avec la peinture de Van Gogh.

Tous ont pu enrichir leurs connaissances grâce à de nombreuses découvertes et activités.

Ils ont bénéficié d'une visite privée de la canalisation du pont du Gard, et ont eu à résoudre une enquête policière, une façon originale de se familiariser avec le musée.

Ils ont particulièrement été enchantés par la reconstitution très attrayante d'un village de santons. Les plus grands (les CM) ont marché sur les traces d'Alphonse Daudet et de Marcel Pagnol, et par là même humé les senteurs de la garrigue.

Les villes de Nîmes et d'Arles leur ont offert un aperçu des riches vestiges gallo-romains présents dans notre pays. Ils ont même pu voir des gladiateurs dans l'arène !

Van Gogh leur a fait partager, à travers son regard d'artiste, son amour pour la Provence.

Ce voyage a été une réussite, notamment grâce au travail de préparation remarquable des institutrices, tant auprès des enfants que pour l'organisation matérielle.

Il a pu se réaliser avec le concours financier des mairies du regroupement pédagogique intercommunal, les maires ayant le souci de soutenir les initiatives des écoles.

Bien sûr, les parents, avec leur imagination créatrice et leur dévoue-

ment, ainsi que l'Amicale laïque ont largement contribué au financement de ce beau voyage dont les enfants garderont un merveilleux souvenir.

REMERCIEMENTS

M. et Mme DUARTE, M. et Mme MARTY, leurs enfants et petits-enfants, très touchés par les marques de sympathie et d'amitié que vous leur avez témoignées lors du décès de

Gabrielle VIELMON
survenu le 7 avril

vous adressent leurs sincères remerciements.

Sont également remerciés pour leur soutien le docteur Claverys, les infirmières libérales de Cénac, les aides soignantes du Ciad, les aides du Cias, et M. l'Abbé Barrière qui a bien voulu célébrer la messe en l'église de Saint-Martial-de-Nabirat.

Spectacle

Mardi 24 avril à 11 h en l'église, Henri le Troubadour contera l'histoire de Jésus racontée par son ami Jean dans un spectacle qui s'adresse à tous les publics et intitulé "Qu'est-ce que ça change ?".

Durée : une heure. Participation libre.

L'Amérique latine en chansons



L'association la Pétanque saint-martialaise proposait un récital de chansons sud-américaines au foyer rural. Quelque soixante personnes ont assisté à ce concert, honoré de la présence de Pascal Grousset, maire de la commune, et de sa première adjointe, Sabine Keller.

Le récital s'est déroulé en trois parties et a été animé par le chanteur argentin Vizcacha. Ce dernier a vécu à Saint-Martial-de-Nabirat au début des années quatre-vingt-dix,

avec sa compagne Annie, malheureusement décédée il y a quatre ans.

Ce furent pour Vizcacha des retrouvailles émouvantes mais aussi joyeuses avec la rencontre de personnes qu'il n'avait pas vues depuis longtemps.

La voix puissante et chaleureuse de l'artiste, sa virtuosité à la guitare, et des chansons connues et moins connues ont ravi le public.

Canton de Salignac

Salignac-Eyvignes

Maison familiale rurale. Des stages à l'étranger



Les élèves et leurs familles réunies pour un compte rendu dynamique

(Photo Michèle Jourdain)

Vendredi 13 avril à la Maison familiale rurale (MFR), les élèves de BEPA2 et de CAP A présentaient à leurs parents le compte rendu de leurs séjours à l'étranger dans le cadre de leur formation.

Les élèves de BEPA2 font chaque année des stages en Angleterre. Logés en auberge de jeunesse pendant dix-sept jours, ils étaient à Bristol pour des stages en milieu scolaire pour la petite enfance, en établissements spécialisés pour le handicap ou en maisons de retraite.

Ce fut pour eux le moyen de comparer les méthodes de travail ou d'accompagnement, de se situer dans un contexte différent et d'améliorer leur anglais. Le constat est récurrent : refus de partir et tristesse de revenir. Toutes et tous ont partagé un sentiment de chaleureux accueil des personnels dans leurs établissements de stage. Chacun a tissé des relations pour l'avenir, amicales et professionnelles. Certains repartiront et poursuivront leur cursus soit à Bristol, soit ailleurs à l'étranger,

dans le cadre des projets Léonardo ou Erasmus. Après le travail, le loisir. La ville de Bristol les a tous séduits. Ces belles expériences à l'international seront certifiées par la remise de l'Europass, confirmation de leur stage ; un document à joindre à leur CV et important pour leur avenir professionnel.

C'est avec l'Allemagne que depuis trente-trois années s'est créé un échange aussi fructueux. Les élèves de la classe de CAP A sont reçus dans les familles. Le but du séjour est différent. Du 9 au 17 mars, les jeunes sont partis à la découverte d'une culture différente, tant dans la vie quotidienne que dans les expériences professionnelles. Pas de stage mais des visites d'établissements. Cette année, ils ont découvert Nuremberg et l'usine de porcelaine Selmann à Weiden. Un établissement de cure thermique les a reçus ainsi qu'un village SOS. Et comme chaque année, pour le devoir de mémoire, ils ont visité le camp de Flossenburg. Sur le chemin du retour, Prague avec ses couleurs, son foisonnement de monuments historiques et le pont Charles, les a émerveillés.

Les jeunes Allemands leur rendront visite pendant une semaine à partir du 19 mai. Soulignons que tous ces échanges sont possibles grâce à la subvention de l'Office franco-allemand pour la jeunesse.

Association d'aide à domicile

Lors de l'assemblée générale, les comptes de l'association ont été exposés aux membres du conseil d'administration : nombre de personnes aidées, 212 (- 2,76 %) ; nombre d'heures effectuées, 33 182 (- 2,10 %) ; déplacements en kilomètres, 48 380 (- 11,94 %).

Les mesures de redressement mises en application en 2010 ont permis, sans aucune aide extérieure, de réduire le déficit qui s'établissait à 7 500 €, soit 4 900 € de mieux que l'année précédente. Néanmoins, les efforts doivent être poursuivis et soutenus pour faire face à la conjoncture difficile.

Lors du renouvellement de l'agrément qualité, outre les activités déjà autorisées, figurent de nouveaux services : travaux de petits bricolages (tâches occasionnelles de faible durée) ; garde à domicile et accompagnement lors des déplacements d'enfants de moins de trois ans.

Nouveau bureau : président, Serge Laval ; vice-président, Michel Lajugie ; secrétaire, Lydie Bardet ; secrétaire adjointe, Annette Rhodde ; trésorier, Abel Massède ; trésorier adjoint, Philippe Bonneau.

Lucette Vaïsse, démissionnaire du poste de trésorière, reste néanmoins membre du conseil d'administration.

Nicole Lasserre, chargée de la gestion des plannings, est admise à faire valoir ses droits à la retraite.

Le contrat de travail à temps partiel de la personne qui devra la remplacer est fixé à 111 heures. Le recrutement sera effectué le 9 mai et prendra effet le 1^{er} juin.

REMERCIEMENTS

Claude et Sylvette DELMONT et leurs enfants, très touchés par les marques d'amitié et de sympathie que vous leur avez témoignées lors des obsèques de

Madame Fernande DELMONT
née BARRE
survenue dans sa 99^e année

vous prie de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

Rue Sainte-Croix
24590 SALIGNAC-EYVIGUES

Vide-greniers

L'Amicale laïque organise un vide-greniers le dimanche 6 mai de 9 h à 18 h 30 sur la place du Champ-de-Mars.

Repas et buvette.

Renseignements et réservations au 06 24 93 30 60.



**VOUS NE COMPTEZ PAS VOS HEURES,
TRAFIC NE COMPTE PAS SES KILOMÈTRES.**



TRAFIC EXTRA

15 500 € HT*

SOUS CONDITION DE REPRISE

SURÉQUIPÉ, PAS SURFACTURÉ

www.renault.fr

CLIMATISATION - RADIO CD MP3 BLUETOOTH® - RADAR DE RECU - RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE

*Prix conseillé pour un Trafic Fourgon Grand Confort avec Pack Extra L1H1 1 000 kg 2.0 dCi 90 à 15 500 € HT incluant la remise Renault de 5 800 € HT et la prime à la casse Renault de 1 500 € HT sous condition de la reprise d'un véhicule de plus de 8 ans destiné à la casse par rapport au tarif n° 2188 du 03/04/2012 de 22 800 € HT incluant l'option Pack Extra à 100 €. Offre non cumulable, réservée aux artisans, commerçants et sociétés (hors loueurs et flottes sous protocole), valable du 03/04 au 30/04/2012 dans le réseau Renault participant. RENAULT QUALITY MADE : la qualité par Renault.

UTILITAIRES RENAULT, INCREVABLES DEPUIS 1901

Renault présente **elf**



Canton de Salignac

Salignac-Eyvignes

Restaurant Bar
Florent COMBROUX

Samedi 21 avril

SUPER SOIRÉE
BAL MUSETTE

Ambiance assurée par

GÉRARD GOUNY

Repas + bal : 20 €
Bal : 10 €

Samedi 28 : J.-C. LABOUCHET

46350 MASCLAT

Renseignements et réservations
05 65 37 61 01Etat civil
1^{er} trimestre**Naissances** : Victor Tailliez-Veyrier du Muraud ; Charline Marie Albertine Candaillé ; Zoé Percot ; Camille Titouan Dariel.**Décès** : Clotilde Marthe Pestourie, veuve de Firmin Delbos ; Louise Giudici, veuve de Maurice Lassudrie ; Odette Pécouyoul, veuve de Georges Pierre Laglène ; Marie Alice Chapelle, veuve de Franck Marie René Picard ; Eva Seillade, veuve de Michel Bodet.

Repas de chasse

La Société de chasse organise son traditionnel repas ouvert à tous le dimanche 29 avril à midi à la salle des fêtes.

Au menu : Kir, soupe, charcuterie, saumon, rôti de cerf, haricots aux couennes, salade, fromage, dessert. Le prix est fixé à 20 €, café et vin compris. Gratuité jusqu'à douze ans.

Réservations : boucherie Jean-Luc Duppre, boulangerie Appeyroux, Robert-Yves Crémoux, tél. 05 53 31 22 25.

Office de tourisme
Deux nouveaux visages

Thomas, à gauche, et Anthony devant le plan des sentiers de randonnées leur terrain commun d'actions

(Photo Michèle Jourdain)

Anthony Sanchez est le titulaire permanent de l'Office de tourisme du Salignacois (OTS). Son action a pour but de favoriser le développement du tourisme salignacois par le biais de la communication. L'accueil et le conseil occupent une part de son temps. L'organisation d'événements – comme la Ronde des villages – pour le dynamisme cantonal est toutefois l'essentiel de sa mission.

Son parcours l'a mené tout naturellement à ce poste. Après un master chef de projets et conseil dans le tourisme, à l'Esthva (Angers), il a acquis une expérience professionnelle comme consultant dans un cabinet conseil, puis comme chargé de mission de communication au conseil général du Maine-et-Loire. La Dordogne a séduit le jeune homme âgé de vingt-six ans, célibataire, qui, outre la musique et les nouvelles technologies, apprécie les balades et "faire" le touriste.

Thomas Chenet a vingt-trois ans. Employé par la communauté de communes, il est mis à la disposition de l'OTS pour un tiers de son temps. Un partage de temps, mais une continuité dans ses actions. Thomas travaille à la valorisation du patrimoine naturel principalement ce qui concerne la randonnée. Si la gestion

de plus de 200 km de sentiers sur le canton est la partie communautaire de son travail, l'animation estivale et de hors saison par l'OT est la suite naturelle et complémentaire de ses actions. C'est aussi la suite logique de son cursus après un BTS Gestion-protection-animation nature et une licence professionnelle Animation des territoires ruraux. Thomas vient de la région parisienne, ses parents, amoureux de la Dordogne, lui ont transmis leur enthousiasme pour le Périgord. Il aime les voyages et la musique qu'il pratique, guitare et piano, pendant ses loisirs.

Trouvé

Un jeune épagneul mâle, sans puce ni tatouage, a été recueilli à Pleinefage, limite Paulin/Borrèze, le 12 avril.

Contacter la communauté de communes au 05 53 30 43 57.

A adopter un cocker mâle de huit ans, puce 250 269 801 133 146, affectueux et obéissant. Contacter la mairie de Salignac, téléphone : 05 53 28 81 48.Handball salignacois
Déjà un pied en Coupe d'Aquitaine...

Les moins de 11 ans

(Photo Michèle Jourdain)

Le samedi 31 mars, les **moins de 11 ans**, avec seulement six joueurs, décrochent enfin leur première victoire de la saison contre Montpon ! Score, 11 à 2.Les **moins de 9 ans** se déplaçaient en voisins à Montignac pour un plateau amical entre huit clubs.Les **moins de 13 ans** raflent une nouvelle victoire contre Marmande, 26 à 19.Samedi 7 avril, les **moins de 13 ans** se déplaçaient à Villeneuve-sur-Lot en championnat bi-départemental. Avec des blessés et en sous-effectif, le match s'annonce très difficile pour eux. Au pied du mur, ils ont tenté diverses phases de jeu afin de parer tous ces handicaps et ils ont dû se battre comme de véritables guerriers jusqu'à la fin, sans rien lâcher. Ils l'emportent finalement 25 à 23. Bravo à cette équipe qui a vraiment de la graine de champions.Dimanche 8 avril, les **moins de 15 ans** jouaient à Montpon avec une grosse envie de gagner et un collectif solide. Cela a suffi pour

battre Montpon 26 à 25. Cette victoire leur redonne confiance pour la suite du championnat.

Samedi 14 avril, les **moins de 11 ans** recevaient Lalinde au Masclat. Début de match poussif pour les locaux qui sont menés 5 à 0 après six minutes de jeu. Ils réagissent, accélèrent et parviennent à recoller pratiquement au score à la fin du premier tiers temps, 5 à 6. Mais ils retombent dans leurs travers dans le deuxième : manque de vitesse, mauvaises passes, trop de balles perdues. Les visiteurs profitent de ce jeu brouillon pour prendre le match en main et mieux cadrer leurs tirs. A la fin du deuxième tiers temps les Salignacois sont menés 18 à 9. Durant la pause, ils soufflent et se ressaisissent. Tous espèrent que la vapeur va s'inverser mais lors du dernier tiers temps il leur est impossible de repousser les assauts d'un adversaire bien décidé à l'emporter. Salignac s'incline 12 à 27. Oublions cette défaite...

Bonnes vacances à tous, et revenez en pleine forme début mai car il reste encore des matches.

Classe 51

La classe 51 et ses amis se réuniront le mardi 1^{er} mai pour leur repas annuel.

S'inscrire auprès de Robert Gausinel au 05 53 28 80 26 ou de Pierre Vergne au 05 53 28 91 48.

Loto

La classe de 3^e de la Maison familiale rurale organise un quine à la salle des fêtes le vendredi 27 avril à 20 h 30. Les fonds collectés sont destinés à leur voyage pédagogique à Paris.

Toujours dans le cadre de voyages pédagogiques et culturels, chaque année une classe va à Paris. Découverte de monuments, des lieux mythiques et des institutions, ce séjour est aussi un moyen de développer l'esprit d'initiative et de créativité pour s'intéresser à l'organisation et au financement des sorties par des actions ou des manifestations.

Canton de
Sainte-Alvère

Limeuil

Vide-grenier
Brocante

Un vide-greniers brocante se tiendra rue du Port et Grand'Rue le dimanche 22 avril de 9 h à 18 h.

Canton
du Bugue

Le Bugue

Information
logement

Concernant les loyers, la construction, les financements, les aides au logement, etc., l'Adil 24 tiendra une permanence le mardi 24 avril de 9 h à 12 h à la mairie, place de l'Hôtel-de-Ville.

Un juriste se tiendra gratuitement à votre disposition pour vous fournir les renseignements que vous désirez. Vous pouvez également téléphoner au 05 53 09 89 89.

Front de gauche

Il y avait près de cent personnes, dimanche 15 avril, à la salle Eugène-Le Roy pour soutenir le Front de gauche.

Bien entendu il fut question de la présidentielle, première échéance à venir, de ses enjeux et des perspectives que Jean-Luc Mélenchon peut ouvrir. Mais, bien au-delà, cette réunion publique permit à divers intervenants, après avoir écouté Cathy Dupuy, candidate de la 4^e circonscription, son suppléant Jean-Paul Dubos, élu de terrain de ce canton, Annick Le Goff et Michel Lauvie, de formuler leurs attentes et d'exprimer leurs craintes.

L'intervention éblouissante du doyen de cette réunion, Roger Hassan, nonagénaire, fut un véritable livre d'histoire. Son exposé déclencha une salve d'applaudissements. Alain Descaves revint aussi sur les grandes dates de notre histoire depuis la grande Révolution.

Un jeune de Belleville, avec une saillie d'humour appréciée, dit que dans Paris qui rougit des supports du Front de gauche il avait beaucoup de mal à convaincre ses amis et relations à soutenir ce parti car tous étaient convaincus.

Viviane Parade, une des dernières intervenantes, a su rappeler avec fougue combien la portée événementielle du printemps soixante-huit fut riche pour les conquêtes ouvrières.

Le printemps instable de cette fin de germinal n'a pas permis de concevoir le pique-nique à l'extérieur mais, après avoir dressé les tables à l'intérieur, les convives ont poursuivi leurs échanges où se mêlaient l'espoir et l'engouement pour cette renaissance électorale qui s'installe dans les intentions de vote, et que d'aucuns n'hésitent pas à nommer "insurrection citoyenne".

Nadaillac

REMERCIEMENTS

Mme Jeanne LAVAUD, son épouse ; Danièle LAVAUD ; Annick LAVAUD, Franck POUPEE et leur fille Margaux, très touchés par les marques d'amitié et de sympathie que vous leur avez témoignées lors des obsèques de

Monsieur Jacques LAVAUD

vous prient de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements

Les Fontenilles
24590 NADAILLACSaint-Crépin
Carlucet

Vide-greniers

L'Amicale laïque organise son troisième vide-greniers le dimanche 29 avril de 9 h à 17 h au foyer rural.

Restauration et buvette.

Renseignements et inscriptions : 06 10 83 05 76 ou 09 63 47 30 49 (HR).

Avis de la mairie

Le secrétariat sera fermé les 27 et 30 avril ainsi que le 2 mai.

Canton de Saint-Cyprien

Saint-Cyprien

Destination SOLEIL
avec votre opticien

Jusqu'au 30/08/2012

Chèques Cadeaux

Jusqu'à 50€
sur l'achat d'un équipement complet
+ le contrôle visuel offert*

PRISM' OPTIQUE
16, rue Gambetta 24220 SAINT-CYPRIEN
Tél : 05 53 29 32 67

Les Opticiens Libres®
EXPERTS EN SANTÉ V. BUELLE

**Antiquités
Brocante**

Salle des fêtes
ST-CYPRIEN

**Samedi 21
et dimanche 22 avril**
Entrée gratuite

M. et Mme André PROUILLAC
ses parents, informent proches
et amis que le transfert de corps
de David se fera le jeudi 3 mai.
Une bénédiction aura lieu à 10 h
au cimetière de Saint-Cyprien.

Bézenac

Marche nordique

La prochaine sortie est programmée le samedi 21 avril. Rendez-vous à 9 h 30 à la mairie.

Parcours accessible à tous les niveaux, à partir de douze ans. Encadrement assuré par un diplômé d'État.

Participation : 4 €. Les bâtons sont fournis. Renseignements et réservations à l'Office de tourisme intercommunal, tél. 05 53 30 36 09.

Coux
et-Bigaroque

Repas dansant

Le club des aînés Accueil et amitié organise un repas dansant animé par l'orchestre Gilles Music le samedi 28 avril à 20 h 30 à la salle des fêtes. Au menu : sangria, velouté à la tomate, moules, frites, fromage, nougat glacé sur coulis de framboises.

Soirée : 21 € (vins rouge et rosé, et café compris).

Réservations : 05 53 31 63 59 ou 05 53 28 21 64.

Meyrals

Randonnée

L'association Connaître Meyrals vous propose une randonnée d'une journée le dimanche 29 avril. Un itinéraire de 15 km entre Rocamadour et Lacave.

Départ à 9 h de Meyrals. Retour vers 18 h 30.

L'inscription est impérative. La sortie sera annulée s'il y a moins de dix participants. De plus, il faudra trois ou quatre voitures au minimum pour le déplacement. Contactez Jean-Pierre Charrière, téléphone : 06 77 08 18 67 (laissez un message si répondeur).

Saint-Vincent-de-Cosse

Le mobilier de la vieille église
inscrit au titre des Monuments historiques

(Photo Anne Bécheau)

Les élus et l'Association des amis de la vieille église (AAVE) ont accueilli la nouvelle avec satisfaction. Le mobilier de l'église – le retable et le tabernacle datés du XVII^e siècle – vient d'être inscrit au titre des Monuments historiques. C'est une étape importante dans la restauration de la vieille église, un bâtiment du XI^e siècle construit sur un cimetière mérovingien (premiers siècles du christianisme).

Depuis plus d'un an, la municipalité et l'AAVE œuvrent pour sauver cet édifice qui présente un intérêt historique et archéologique mis en avant par la direction régionale des Affaires culturelles. Les travaux d'assainissement, débutés en 2011,

vont se poursuivre à la fin de l'année. Parallèlement, une étude sur les peintures intérieures va être menée. De quoi lever le voile sur les trésors cachés de cette église et sur son importance dans l'histoire locale.

Un concert, dont les bénéfices seront reversés au profit de la restauration, est d'ores et déjà programmé pour le samedi 2 juin à 20 h 30, avec la chorale de Meyrals, et un appel aux dons est lancé avec le concours de la Fondation du patrimoine.

Renseignements pour adhérer à l'AAVE au 05 53 30 40 39 ou auprès de la mairie de Saint-Vincent-de-Cosse, tél. 05 53 29 52 88. ■

Canton de Montignac

Montignac-sur-Vézère

Bureau de vote

Dorénavant, pour voter les électeurs devront se rendre non pas à l'école primaire mais à la salle des fêtes.

Les élus locaux et régionaux
soutiennent la démarche Qualité Tourisme

(Photo Pierre Fock)

Annie Drouilhet, présidente de l'Office de tourisme de Montignac, découvrait, samedi 14 avril, en présence des élus locaux et régionaux, la plaque attestant de l'adhésion de l'office au programme Qualité Tourisme. Au terme d'un travail de dix-huit mois, l'office s'est engagé sur les nombreux critères du programme, visant à mettre tout en œuvre pour satisfaire ses clients. Et ce particulièrement dans six domaines.

Information et communication : donner aux clients une information claire, précise et complète, au téléphone comme sur site (signalisation, enseignes, etc.).

Accueil personnalisé : amabilité, courtoisie, chaleur et sourire, disponibilité, attention...

Compétence du personnel : prise en compte rapide et complète du client, conseil, recherche des informations adaptées, pratique des langues étrangères.

Confort : entretien et propreté, végétation et espaces verts, lieux d'accueil et de détente, mobilier confortable.

Propreté et entretien : hygiène, bon état des différents équipements (sanitaires, mobiliers, cuisines...).

Valorisation des ressources locales : mise à disposition de boissons et de plats régionaux, information des clients sur les curiosités touristiques du territoire.

La présidente rappelait la démarche et les objectifs de l'office, tandis que le député Germinal Peiro soulignait la synergie avec l'Office de la Vallée de la Dordogne. Quant à Jean-Fred Droin, du comité départemental de Tourisme, il réaffirmait son soutien. Puis, tour à tour, Nathalie Manet-Carbonnière, Nathalie Fontaliran et Marie-France Gauthier rappelaient l'engagement permanent et rigoureux de la communauté de communes et de la mairie de Montignac.

L'ESM finalise son centenaire



Saison 1915

L'Espérance sportive Montignac rugby organise, vendredi 20 avril à 19 h 30 au centre du Bleufond, une soirée, avec buffet froid, pour marquer le terme des festivités du centenaire du club.

L'occasion d'acquiescer le livre commémorant cet anniversaire qui retrace la vie sportive de la cité et des personnages qui l'ont écrite.

Chacun pourra s'y reconnaître et évoquer les souvenirs avec les coéquipiers d'hier et d'avant-hier. Photos, articles de presse, photos de cartes postales anciennes et anecdotes seront au centre des conversations.

Le livre du centenaire sera en vente au prix de 29 €. Offre promotionnelle à 25 € ce soir-là.

Canton de Montignac

Montignac sur-Vézère

Après le café écolo

Bel engouement pour le premier café écolo ! Vingt-cinq personnes ont écouté et échangé avec passion avec M. Buffat, de l'association Raméal Péri'Vert.

En qualité de maître de soirée, Jean-Paul Quentin, candidat Europe Ecologie-Les Verts sur la 4^e circonscription, a assuré l'animation.

Les organisateurs projettent un deuxième café écolo sur le thème de la construction écologique. Il devrait se dérouler mi-mai au Bugue.

Conseil communautaire

La communauté de communes de la Vallée de la Vézère a tenu un de ses plus importants conseils de l'année le jeudi 12 avril, le vote des budgets étant à l'ordre du jour.

Fonctionnement 2011 — L'excédent de fonctionnement s'élève à 257 301 €, dont 224 692 € seront affectés au compte d'investissement pour couvrir les besoins de financement des dépenses d'investissement prévisionnelles, les restes à réaliser ainsi que le remboursement du capital des emprunts. 32 608 € seront affectés au compte des recettes de fonctionnement. Le compte de résultat 2011 a été adopté à l'unanimité.

Budget primitif 2012 — Nathalie Manet-Carbonnière, la présidente, présenta la balance générale du budget primitif 2012, faisant état d'un budget d'investissement de 371 906 € et d'un budget de fonctionnement de 2 689 698 €. Le budget était voté à l'unanimité.

Taxes locales — Le conseil communautaire a voté la reconduction des taux de fiscalité directe pour 2012 : taxe d'habitation, 5,11 % ; foncier bâti, 8,05 % ; foncier non bâti, 31,94 % ; CFE, 6,95 % ; CFE de zone, 23,83 %.

Subventions 2012 — La communauté a voté le versement de subventions à onze associations, pour un montant de 74 700 €.

Saint-Léon sur-Vézère

Soirée moules/frites

Le Comité des fêtes organise un repas moules/frites le samedi 21 avril à 19 h à la salle des fêtes.

Tarif : 18 € ; 9 € pour les moins de neuf ans. Réservations au 05 53 50 54 08 ou 06 31 80 67 60.

Bureaux de vote

Les bureaux de vote pour la présidentielle et les législatives se tiendront à la salle des fêtes.

IMPRIMERIE DU SARLADAIS

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 18 h 30

Aubas

Aider la Ligue contre le cancer



Jean-Marie Descamp (Photo Pierre Fock)

Jean-Marie Descamp, président du Comité des fêtes, soulignait dimanche 15 avril, après une minute de silence à la mémoire de Jean Burg, la générosité et l'implication des habitants de la cité et des environs.

Une collecte était organisée sous la forme d'un repas et de dons. Soixante-dix personnes y participaient. Cette manifestation a été instituée par Jean Burg, maire en 1985, pour permettre de récolter plus de fonds que ne le permettrait une subvention municipale. Ainsi, les bénéfices de cette journée, qui s'élèvent à 1 200 €, seront reversés à la Ligue contre le cancer.

Peyzac Le Moustier

La personne qui a enlevé trois platelages d'échafaudage au lieu-dit le Verdier à Sireuil appartenant à l'entreprise VEYRET de Peyzac-Le Moustier est priée de les ramener avant que plainte ne soit déposée.

Plazac

Saveurs du monde

L'association Les Amis du vieux Plazac invite la population ce vendredi 20 avril à partir de 18 h au bar La Marjolaine, pour le lancement d'un recueil bilingue des recettes de cuisine collectées auprès des adhérents et habitants de la commune.

Entrée gratuite et pot de l'amitié.

Un peu de civisme !

Depuis plusieurs mois, régulièrement, les panneaux de signalisation des chemins de randonnées, installés en 2002, sont accrochés, renversés ou même détériorés.

Que les auteurs de ces dégradations, en supposant qu'elles ne soient pas volontaires, prennent leurs responsabilités et les remettent en place.

Ces panneaux ont été mis en place dans l'intérêt de tous et notamment pour guider les visiteurs de notre belle région.

Fanlac

Commémoration au camp du Sablou



(Photo Pierre Fock)

Anne Roger, maire de Fanlac, et les représentants de l'Ardiep, de l'Arac et de l'Anacr commémorait, samedi 14 avril à la stèle dans le vallon de Fanlac, le souvenir du château du Sablou qui fut un camp

d'internement de communistes de janvier à décembre 1940.

Tour à tour, les représentants des diverses associations ont rappelé les faits historiques.

Plazac

Manda a choisi la vie de bohème



C'est parti pour la prochaine étape !

(Photo Alain Marchier)

En 1969, alors que l'homme marche sur la Lune et que le Concorde effectue son premier vol à plus de 2 000 km/h, Manda choisit de se déplacer plus lentement et de vivre au gré du temps.

Ainsi, ce mardi 11 avril, un moyen de locomotion d'une autre époque faisait halte aux abords du village. Pas de pollution, nul besoin de carburant, juste de l'herbe et de l'eau pour nourrir l'attelage.

Sa roulotte, Manda l'a entièrement construite il y a cinq ans avec son savoir-faire d'ancien menuisier. Originaire de la région de Gap, dans les Hautes-Alpes, la bonne cinquantaine, lassé de la vie moderne, il a choisi une existence de nomade "colporteur" comme il dit, pour échanger les idées au fil du chemin et donner un coup de main occasionnel pour seulement vivre et subsister. Sa roulotte, ses deux beaux chevaux de trait, son chien pour garder sa demeure et un vélo accroché à l'arrière sont ses biens. Il se déplace à une vitesse moyenne de 5 à 8 km/h et parcourt une petite vingtaine de kilomètres par jour. Il

se "pose" dès qu'un petit terrain herbeux se présente afin de pouvoir nourrir ses chevaux non ferrés, précise-t-il, et il y passe la nuit. Des étapes de quelques jours mais jamais plus, la route est longue.

Pas d'horaires, pas de télévision, mais un ordinateur alimenté grâce à un panneau solaire qui lui permet aussi de s'éclairer et de recharger un téléphone portable. Il ne refuse pas le progrès mais a décidé de vivre autrement.

Dans sa roulotte, un lit à l'arrière, une petite table sur le côté, un mini-poêle à bois pour l'hiver et quelques coffres pour entasser ravitaillement et bouquins ; pas de choses inutiles, car la maison à tirer pèse deux tonnes. "Je suis un homme heureux et libre de mes idées ; c'est le vent qui me guide dans mon périple". Parti des Alpes en 2010, traversant le Roussillon, la région Midi-Pyrénées, les Landes, le Lot, maintenant la Dordogne, il se dirige vers la Bretagne.

Demain sera un autre jour. Nous lui souhaitons bonne route !

Canton de Belvès

Belvès

Information logement

Concernant les loyers, la construction, les financements, les aides au logement, etc., l'Adil 24 tiendra une permanence le jeudi 26 avril de 9 h à 12 h 30 au Point public (Point info famille), place de la Liberté.

Un juriste se tiendra gratuitement à votre disposition pour vous fournir les renseignements que vous désirez. Vous pouvez également téléphoner au 05 53 09 89 89.

Le château de Belvès sur le petit écran

A ne pas manquer : l'émission Des Racines & des Ailes du mercredi 25 avril à 20 h 30 sur France 3 !

Elle sera consacrée au Périgord, et tout particulièrement à Belvès. On pourra découvrir les fresques du château, dont celle représentant les neuf preux.

Loto

L'Association de l'hôpital local organise un quine le samedi 28 avril à 21 h à la salle de Fongalop, au profit des résidents de la maison de retraite.

Nombreux lots : bon d'achat de 250 €, cuisse de bœuf découpée, bon d'achat de 100 €, bon d'achat de 80 €, quatre quarts de porc, jambons, vaisselle, appareils ménagers, etc.

1 € le carton.

Buvette. Pâtisseries.

Monplaisant

Conférence

Jean-Luc Aubarbier donnera une conférence sur "les Démons de sœur Philomène" le vendredi 20 avril à 20 h 30.

C'est une histoire d'amour atypique et trahie, de surcroît réellement vécue par une religieuse, dans une époque indécise, avec pour toile de fond le maquis de Violette piégé au pont de Laveyras, proche de Lanouaille.

Cette causerie sera complétée par une intervention de Jean-Paul Bedoin, professeur d'histoire et responsable départemental de l'Anacr.

Cette soirée permettra d'échanger avec Jean-Luc Aubarbier qui dédicacera ses ouvrages. Entrée libre.

Ce sera la première animation à la nouvelle mairie de Monplaisant, inaugurée le 15 janvier. Une occasion pour le public externe à la commune de découvrir cette superbe maison commune avec sa merveilleuse salle des mariages qui servira pour les manifestations culturelles diverses et les conférences.

Canton de Belvès

Belvès

La Ballade pour la laine est ouverte



Clarianne, à gauche, suivie de Bie et de Lieve, a conduit l'inauguration de l'expo
(Photo Bernard Malhache)

Depuis le vendredi 13 avril, la filature présente une exposition d'art textile. Il s'agit de l'œuvre des artistes flamandes Bie Vandyck et Lieve Smets, bien connues pour leurs installations monumentales. Tombées sous le charme de cette ancienne filature, elles y ont composé une exposition sur mesure. Toutes les deux sont des spécialistes d'art monumental et dentelles à l'Académie d'art sculptural d'Aarschot, en Belgique. Leur souhait a été d'ériger un pont entre patrimoine culturel et art contemporain. Vingt-quatre œuvres suivent pas à pas le processus de la laine brute jusqu'à la beauté du fil. Elles rendent hommage à la filature et aux nombreuses personnes qui y ont travaillé, mais c'est surtout la laine qui est mise à l'honneur. Rythme, cadence, ingéniosité des machines, lumières et contrastes ont été autant de sources d'inspiration. Bobines, morceaux de tricot, sacs de fils

cassés et de pré-fils, traces et témoins du passé ont été utilisés. La filature en sort métamorphosée ; tout visiteur doit absolument constater cette mue.

Le vernissage a rassemblé de nombreuses personnes, nombre d'entre elles avaient fait le déplacement depuis la Belgique ou les Pays-Bas. M. Fournier, représentant le président Bernard Cazeau, Mme Le Barbier, M. Orhand, président de la communauté de communes, et M. Faugères, directeur de l'association Au fil du temps qui gère les lieux, ont tour à tour souligné la portée de pareil événement artistique qui dépasse largement le cadre régional et l'attrait estival.

L'exposition, ouverte jusqu'au 13 octobre, est visible pendant les visites de la filature.

Informations : 05 53 31 83 05 ou 05 53 57 52 64.

Grives

Exposition sur la bande dessinée

Le Point lecture organise, sous l'égide de la Bibliothèque départementale de prêt, une exposition sur la bande dessinée du samedi 21 avril au mardi 8 mai. Des animations pour les enfants seront organisées. Les heures d'ouverture sont affichées au Point lecture et en mairie. Vous êtes attendus nombreux au premier étage de la mairie.

Informations : 05 53 28 60 04.

Siorac en-Périgord

Repas-concert

Siorac Initiatives vous convie le lundi 30 avril à 20 h à la seconde partie de son Printemps de Siorac-en-Périgord. C'est au tour du duo Paris-Londres de se produire à la salle des fêtes dans le cadre d'un repas-concert. Ce duo guitare-violon très connu en Sarladais, l'est aussi à Siorac. Il a animé l'an dernier la fête nationale et a été très apprécié par le public.

Le prix est fixé à 23 €.

Renseignements et réservations : Office de tourisme, 05 53 31 63 51, ou mairie, 05 53 31 60 29.

Département du Lot

Gourdon

Mémento gourdonnais

Dimanche 22 avril

Médecin de garde
Appelez votre médecin traitant qui vous communiquera les coordonnées.

EDF Service	Tél. 05 65 41 30 59
Mairie	Tél. 05 65 27 01 10
Sous-préfecture	Tél. 05 65 41 00 08
Hôpital	Tél. 05 65 27 65 27
Gendarmerie	Tél. 05 65 41 00 17
SNCF	Tél. 05 65 41 02 19

Tournoi de poker

Dimanche 29 avril, le Billard-club gourdonnais organise son tournoi de printemps dans la salle de la Maison des jeunes et de la culture, place Noël-Poujade.

La coupe du prix Jacques-Valette récompensera le joueur ayant réalisé la meilleure série de la journée. Les huit joueurs en présence auront à cœur de rivaliser d'adresse et de concentration dans des parties acharnées et âprement disputées.

Début de la partie à 9 h.

RESTAURANT - BAR
TRAITEUR

LA MARCILLANDE

Terrasse avec vue sur lac

Samedi 28 avril dès 19 h 45

SOIRÉE CHINOISE

PAYRIGNAC
2 km de Gourdon, direction Sarlat
Tél. 05 65 41 69 01

Restos du cœur

Les Restos du cœur sont toujours et plus que jamais présents. Pour la campagne d'hiver 2011/2012, l'association gourdonnaise a inscrit 105 familles, ce qui représente près de 240 personnes servies chaque mardi, soit 8 % de plus par rapport à la campagne précédente.

Qui sont les bénéficiaires ? De plus en plus de jeunes, des sans-emploi ou des personnes ayant un emploi précaire, des retraités, des agriculteurs...

D'où viennent les denrées ? Du territoire national (achats alimentaires avec les dons) et de l'Europe (jusqu'en 2014). L'association remercie certaines grandes surfaces qui l'autorisent à organiser des opérations charitatives et ceux qui les garnissent.

Les Restos du cœur de Gourdon ne fonctionnent pas seulement pendant l'hiver, ils sont ouverts de mai à mi-octobre (distribution tous les quinze jours). Il sont aussi un lieu d'aide à la personne : accueil, écoute, dialogue, informations, orientation, insertion...

Pour permettre ce fonctionnement toute l'année, l'association a besoin de bénévoles. " On compte sur vous ", comme disait Coluche. Renseignements auprès de Jean-Marc Anglade, tél. 05 53 28 16 68.

Dégagnac

Loto

L'association Les Amis du loto 46 organise un quine le samedi 28 avril à 21 h à la salle des fêtes.

Nombreux lots : réfrigérateur-congélateur, bons d'achat (de 30 à 100 €), tablette tactile, GPS, appareil photo numérique, aspirateur robot, four à micro-ondes, cafetière à dosettes, service de table, lampe de chevet, jambon, corbeille de fruits et légumes, plateau de fromages, compositions florales, etc.

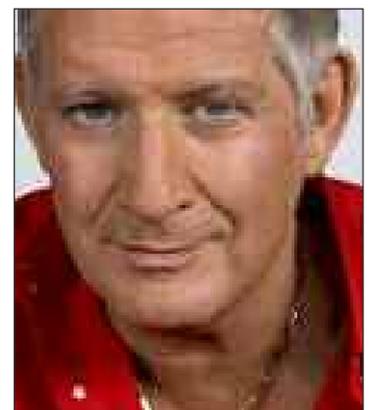
2 € le carton, 10 € les six, 15 € les douze.

Minibingo. 2 € le ticket, 5 € les trois, 10 € les sept.

Buvette. Pâtisseries.

Souillac

One-man-show



Patrick Sébastien, enfant du pays, revient à Souillac pour présenter un one-man-show intitulé Imitations et confidences le samedi 21 avril à 21 h au Palais des congrès. Une heure quarante de bonheur et de détente !

" Nous avons déjà cinq cents réservations. Patrick Sébastien, c'est un homme du terroir. Il écrit ses textes tout seul, ses spectacles sont remplis d'humour, redonnent le moral et éloignent le stress. C'est un homme de scène qui a besoin de communiquer avec son public pour donner du plaisir et du bonheur [...] Une imitation de DSK est prévue ", a déclaré Christian Jagord, organisateur.

Patrick Sébastien a fait ses premières imitations en amateur au début des années soixante-dix, avant de devenir une référence en la matière. Quarante ans plus tard il fait un dernier tour de piste. Après avoir abandonné pendant quinze ans le show dédié à la parodie pour se consacrer à sa carrière de chanteur festif et d'animateur incontournable, il a décidé de retourner à ses premières amours pour le bonheur des nostalgiques et la surprise des plus jeunes qui ne l'ont pas connu dans ce registre. Avec ses imitations traditionnelles et de nouvelles trouvailles, accompagné par cinq musiciens, il a choisi de dire adieu à cet art qui l'a rendu célèbre. Entre rire, tendresse, souvenirs, actualité brûlante, l'homme aux cent visages offre là une dernière pirouette.

Tarifs : à partir de 37 € pour la catégorie 2 et de 40 € pour la catégorie 1. Frais de location inclus.

Infos : www.euro-show.net

Sylvie Branty

Canton de Terrasson

Cublac

Plateau d'accordéonistes



Dix ans, dix heures, dix accordéonistes... Les Amis du rétro fêteront dignement le dixième anniversaire de l'association des passionnés de danses rétro le samedi 28 avril de 15 h à 2 h 30, à la salle polyvalente. Pour que l'ambiance guinguette fonctionne sans discontinuer, des plateaux-repas seront proposés aux danseurs, sur réservations avant le 20 avril.

Ce sera tout un feu d'artifice d'accordéonistes : Lionel Belluard, Benoît Nortier (double champion du monde d'accordéon), le duo des montagnes

Virginie et Cyril (spécialistes de la tyrolienne), Laurent Michelotto, Christophe Duvernet (du conservatoire de Bordeaux, 2^e au trophée Jean-Ségurel de la chanson régionaliste), Émilien Roy, Julien Proulhac, Aurélie Gourbeyre (médaillée d'or à Grenoble le mois dernier), Fernand Chevalier et Romain Lajoie (qui seront les deux régionaux de l'étape !). Ils seront accompagnés par l'orchestre de Denis Salesse. " Tous des pointures ! ", souligne avec le sourire Jacques Deschamps, le président.

Les danseurs l'ont bien compris, ils se passent le mot depuis déjà quelques mois. L'événement est en effet de taille. Les organisateurs ont enregistré un CD pour cette occasion, une compilation de vingt titres où les vingt musiciens participant à cette soirée sont bien sûr très représentés. Un DVD de la soirée sera réalisé pour ceux qui souhaitent la garder en souvenir. Et quelques surprises attendent le public... Patrick Genet, auteur-compositeur-interprète, prévoit un pot-pourri de chansons de Paris. " Notre objectif, c'est 100 % musette et dansant ", prévient le président. En fait, la formule, qui paraît très ambitieuse pour cet anniversaire, est de lier une matinée dansante à une soirée. Les fidèles des traditionnels thés dansants du dimanche après-midi seront nombreux. " Mais c'est bien aussi pour les gens qui viennent de loin. Certains en campings-car feront étape à Terrasson, d'autres à l'hôtel ", annonce Jacques Deschamps.

Le dixième anniversaire ne s'arrêtera pas là. La vingtaine de bénévoles des Amis du rétro sera aussi sur le pont le 10 août avec le concert des Gipsys, soit six guitaristes flamenco, et la chanteuse Nina de Fuego, autour d'une paella servie à la salle L'Entracte, au complexe hôtelier de la zone du Moulin-Rouge à Terrasson. Renseignements et réservations au 05 55 74 20 61 ou au 06 08 52 86 69.

Rugby

Dès dimanche, les Sarladais attaquent cinq week-ends successifs et décisifs...

Après un ultime week-end de repos, ce dimanche 22 avril le CASPN recevra Arpajon-sur-Cère en match retour, scellant la fin du championnat 2011/2012 de la poule 6. C'est également le baisser de rideau pour les quinze autres poules de l'Hexagone opérant en fédérale 3. Au soir de ce 22 avril, tous les clubs qualifiés seront alors connus et disputeront dès le 29 avril les phases finales menant à l'accession à la division supérieure et au titre de champion de France.

Trente-deuxièmes et seizièmes se joueront en matches aller et retour, au meilleur des deux matches. Les vainqueurs de ces seizièmes accéderont à la fédérale 2 (deuxième division).

Revenons à nos bleu et noir qui d'ores et déjà sont qualifiés, avec Gourdon, Arpajon-sur-Cère et Malemort. Pas de suspense donc pour cet objectif... mais suspense pourtant lors de cette dernière journée quant à l'ordonnance finale du classement qui ne sera établi qu'à l'issue des résultats des rencontres Issoire/Malemort, Objat/Gourdon et CA Sarlat Périgord Noir/Arpajon-sur-Cère.

Faisons court : la victoire des garçons de Turpin, Giresse et Aurdou face aux Arpajonnais est obligatoire s'ils veulent conserver leur seconde place au général. La récompense sera de recevoir à Madrazès lors du match retour des trente-deuxièmes le 6 mai. Avantage non négligeable ! De leur côté, les Cantaliens ne l'entendront pas de cette oreille. A coup sûr ! En l'emportant à Madrazès, ils doubleraient sur le fil leurs hôtes, leur subtilisant le strapontin de second. Attendons-nous à un véritable match de barrage, au demeurant excellentement préparatoire aux tensions des phases finales.

Chez les seniors B, leaders de poule, ne risquant aucunement de perdre cette place seulement honorifique, la motivation de prendre une revanche sera certainement très présente. Le plaisir dans le jeu...

et de bien jouer devraient caractériser cette rencontre de fin de championnat en attendant le premier match éliminatoire des phases finales du championnat de France d'excellence B.

A dimanche pour deux rencontres passionnantes !

J.-P.T.

Pôle formation

Cadets 1 Teulière B poule 3. Demi-finale Périgord-Agenais. 4 Cantons : 7 - CASPN : 22.

La place en finale est acquise pour le groupe cadets 1 de Sarlat. Avant la rencontre l'équipe était très concentrée, la tension était palpable, mais l'enjeu n'a pas fait trembler les jeunes.

Le premier essai est marqué en tout début de match, suite à un coup de pied derrière la défense adverse et à un rebond très très favorable permettant à Louis d'aller aplatir en trotinant. Le deuxième est plus construit ; un enchaînement de plusieurs passes crée un décalage et donne à Maxime l'occasion de plonger derrière la ligne. Pour terminer, le valeureux et courageux capitaine Benjamin inscrira la troisième après une course folle de cinquante mètres, balayant sur son passage plusieurs défenseurs, piètres mais vaillants. Le coup de pied de Louis ajoutera sept points au panneau d'affichage.

Souignons la ténacité des adversaires qui, en milieu de deuxième mi-temps, ont réussi à bousculer le pack et à marquer l'essai de l'honneur.

Au coup de sifflet final, les bleu et noir sautaient comme des cabris et s'enlaçaient amicalement. On a même pu apercevoir quelques regards très brillants.

La finale se disputera le samedi 21 avril contre Sainte-Livrade. Il faudra garder la même concentration et le même sérieux pour faire résonner le chant du "Pilou, Pilou" sur le pré et ramener à la maison le

bouclier du Périgord-Agenais (Teulière B). Le public sera nombreux, n'en doutons pas, pour supporter cette équipe sympathique.

Agenda.

Entraînement pour les moins de 15 ans le vendredi à 18 h à Madrazès.

Samedi 21 avril de 14 h à 16 h, entraînement pour l'école de rugby.

L'équipe 1 des cadets Teulière jouera la finale du Périgord-Agenais contre Sainte-Livrade (heure du match et lieu à définir).

Dimanche 22 avril, les seniors accueilleront Arpajon-sur-Cère. Les équipes réserves en découdront à 13 h 30 et les premières à 15 h.

Buffet géant.

A l'occasion du dernier match de championnat au stade de Madrazès, lors de la venue d'Arpajon-sur-Cère, le CA Sarlat Périgord Noir organise un buffet géant ouvert à tous et sans réservations, sous le chapiteau du stade à partir de midi.

Ambiance et convivialité assurées. Venez nombreux.

Matches en retard, poule 6.

Riom/Gourdon 18-13
Malemort/Mauriac 21-11

Classement	Pts	J	G	N	P	Bon.
1. Gourdon	67	19	13	0	6	15
2. Sarlat	64	19	14	1	4	6
3. Arpajon/Cère	62	19	13	0	6	10
4. Malemort	62	19	13	0	6	10
5. Mauriac	48	19	10	0	8	8
6. Objat	45	19	10	1	8	3
7. Saint-Cernin	41	19	7	0	12	13
8. Riom	37	19	8	1	10	3
9. Le Bugue	35	20	8	0	12	3
10. Cénac	21	19	4	0	15	5
11. Issoire	18	19	3	1	15	4

Les deux équipes du Rugby-club daglanais en finale !

Dimanche 15 avril, les équipes **A et B** du RCD ont rencontré en demi-finale leurs homologues de Caudecoste à Lacapelle-Biron.

C'est la réserve daglanaise qui donne le coup d'envoi et avec l'appui d'un vent assez violent elle occupe le camp adverse et réussit une première pénalité par Sanfourche. Deux minutes plus tard, l'essai de Dauriat en bout de ligne sera transformé par Sanfourche. Au bout de huit minutes, les Daglanais mènent 10 à 0. Leur domination se poursuit, et dans le dernier quart d'heure Ripouteau aplatira un essai et Sanfourche passera une pénalité. 20 à 0 à la mi-temps.

A la reprise les choses vont se compliquer. Aidés à leur tour par le vent, les Lot-et-Garonnais vont mettre en difficulté la défense périgordine avec de longs coups de pied. A la 43^e minute, ils inscrivent un premier essai transformé, 20 à 7. Toujours en difficulté sur les ballons poussés par le vent, les joueurs de la vallée du Céou vont encaisser un nouvel essai non transformé à la 15^e minute, puis un autre

dans les cinq dernières minutes, qui sera transformé, 20 à 17.

Les dernières secondes ont été difficiles, mais la solidarité du groupe a permis de garder l'avantage jusqu'au bout. Cette formation mérite la victoire et pour la deuxième année consécutive elle accède à la finale.

Quand les seniors **A** donnent le coup d'envoi, le vent est toujours aussi fort et en leur défaveur. Pourtant ils vont dominer le début de match et inscrire deux pénalités par Favre pour mener 6 à 0. Ils vont ensuite gâcher quelques occasions d'essai qui auraient pu les mettre à l'abri. Un 6 à 0 à la pause avec le vent de face est quand même un bon résultat.

A la reprise, les Lot-et-Garonnais vont faire le forcing et malgré l'appui du vent les rouge et blanc ne sont plus aussi dominés. A la dixième minute, Caudecoste va en profiter pour inscrire une première pénalité et revenir à 6 à 3. Cinq minutes plus tard c'est au tour de Favre d'inscrire trois points de plus pour maintenir l'écart à six points. A la 25^e minute,

sur un regroupement, les rouge et blanc vont écopier d'un carton blanc et les adversaires en profitent pour marquer la pénalité qui les ramènent à 9 à 6. Quelques minutes plus tard, nouveau carton jaune pour Daglan qui se retrouve à treize et on commence à craindre une fin de match compliquée. On peut alors observer la solidarité du groupe face à l'adversité. Tous les joueurs vont s'impliquer pour conserver ce maigre avantage, ils vont même réussir une nouvelle pénalité par Favre à la 40^e minute. La fin de partie est difficile et tendue, mais le RCD tient une place en finale bien méritée.

Deux équipes en finale, quelle belle récompense pour les dirigeants et les entraîneurs ! On peut d'ores et déjà considérer que cette saison rugbystique est réussie pour le club, il ne reste plus qu'à ajouter une ou deux cerises sur le gâteau !

La finale de la réserve se jouera contre Issoire et celle de l'équipe **A** contre Saint-Aubin le week-end des 28 et 29 avril. A suivre dans la presse pour le lieu et l'heure.

Une défaite au goût amer pour le SCAC

Le SCAC a donc perdu ce quart de finale, un match qui a tenu toutes ses promesses avec deux équipes au coude-à-coude tout au long de la partie. Mais des décisions arbitrales ont fait basculer la rencontre...

Saint-Cyprien : 21 - Nérac : 26. (Mi-temps : 12-10).

Pour Saint-Cyprien, six pénalités (2^e, 30^e, 40^e, 45^e, 58^e et 78^e) et un drop (8^e) de Grégoire Cuevas.

Pour Nérac, deux essais (24^e et 71^e), deux transformations (24^e et 71^e) et trois pénalités (15^e, 42^e et 51^e) et un drop (63^e).

L'entame de match est cyprite, sur leur première attaque les Néracais se font contrer. Martin Joinel récupère le ballon, il court sur près de cinquante mètres et se fait reprendre à quelques mètres de la ligne d'essai. Les Lot-et-Garonnais pourrissent volontairement la sortie de balle et se mettent par conséquent à la faute. Grégoire Cuevas ouvre la marque, 3 à 0 (2^e). Quelques instants plus tard, les avants sang et or forment un maul à la suite d'une belle prise de balle en touche. La cocotte cyprite bouscule les jaune et noir sur une trentaine de mètres, ces derniers écroulent la progression des Périgourdins. L'arbitre lève le bras, signalant un avantage, le ballon est alors éjecté pour l'ouvreur Grégoire Cuevas qui passe le drop (8^e), 6 à 0. La réaction des Néracais ne va pas tarder, ils réduisent tout d'abord le score sur pénalité à la 15^e minute, 6 à 3. Ils mettent ensuite la main sur la partie et très vite écartent le ballon sur les extérieurs pour tenter de contourner la défense des hommes du capitaine Fernando Da Costa. Mais le rideau défensif des Dordognots est en place. Les joueurs des coprésidents Max Avezou, Michel Costes et Yvan Laspas ont du mal à se dégager de leur camp, ce qui donne de bonnes munitions aux Lot-et-Garonnais pour contre-attaquer. Sur un ballon de récupération, ils amorcent un contre assassin qui se solde par un essai en coin qui sera transformé. Nérac prend l'avantage 6 à 10 (24^e). Le buteur cyprite permet au SCAC de recoller au score à la demi-heure de jeu en passant une nouvelle pénalité, 9 à 10 (30^e). Lors de ces dix dernières minutes, les Néracais vont occuper le camp cyprite. La défense de Saint-Cyprien fléchit par moment mais ne rompt pas. Et juste avant la mi-temps, un bon contest de Bastien Guerlety offre une pénalité aux sang et or. Le buteur cyprite ajoute trois points. Le SCAC mène 12 à 10 à la pause. Eau plate et oranges sont de rigueur. Durant cette première mi-temps, le rythme de jeu a été très élevé, et les organismes ont donc besoin de récupérer.

A la reprise, les Lot-et-Garonnais sont les premiers à marquer des points par l'intermédiaire de leur buteur. 12 à 13 (42^e). La pression monte d'un cran, les deux équipes se tiennent et l'on va assister à un duel de buteurs pendant plusieurs minutes. Grégoire Cuevas redonne l'avantage aux siens sur pénalité (45^e, 15 à 13). Il est imité par son vis-à-vis à la 51^e minute, 15 à 16. Saint-Cyprien semble peu à peu prendre le dessus sur son adversaire qui commet de plus en plus de fautes à l'approche de la ligne d'essai. Les entrées conjuguées de Jérôme Chardès, Marc Grégory, Rémy Lorblanchet, Pierre Avezou, Bastien Jouve, Julien Lambert et Raphaël

Aubert vont faire du bien à l'effectif sang et or en cette fin de match. Les joueurs des entraîneurs Patrice Larénie et Olivier Baille proposent plusieurs séquences de jeu, Nérac est une fois de plus à la faute, Grégoire Cuevas rajoute trois points. Le SCAC mène 18 à 16 (58^e). Peu après l'heure de jeu, les jaune et noir obtiennent une mêlée dans les vingt-deux mètres des Périgourdins. La défense des sang et or est bien en place, par conséquent l'ouvreur de Nérac tente sa chance et claque le drop... qui passe un mètre sous la barre. Monsieur l'Arbitre, pourtant idéalement placé, l'accorde. Pourquoi ? Incompréhension, énervement. Personne ne comprend sa décision, les arbitres de touche n'interviennent pas... Le drop est bien validé, le score est de 18 à 19 en faveur de Nérac (63^e). La partie reprend après un instant de flottement. La fougue des joueurs de la Dordogne va mettre à mal le dispositif lot-et-garonnais. Les Cyprites mettent à la faute leurs adversaires du jour. Malheureusement, Grégoire Cuevas connaît ses premiers échecs de la soirée (66^e et 69^e).

Il reste dix minutes, un petit point sépare les deux équipes. Nérac revient dans le camp des Dordognots et, n'arrivant pas à franchir la ligne de défense du SCAC, le demi de mêlée néracais tape un petit coup de pied dans la boîte à proximité de la ligne de but. Le duel aérien est gagné par l'ailier de Nérac, le ballon retombe et est réceptionné par un centre néracais qui plonge dans l'en-but. Essai ? Pas essai ? En-avant ? Pas en-avant ? L'arbitre ne sait pas. Il demande à son arbitre assistant et... valide l'essai. Ce dernier est transformé du bord de touche par l'ouvreur de Nérac. 18 à 26 pour les Lot-et-Garonnais (71^e), difficile à encaisser pour le SCAC. Il faut donc marquer deux fois pour gagner, telle est la mission des sang et or en cette fin de match. Les dernières minutes du temps réglementaire sont à l'avantage des Cyprites. Grégoire Cuevas passe une sixième pénalité 21 à 26 (78^e). L'arbitre annonce cinq minutes de temps supplémentaire. Le SCAC jette toutes ses forces dans la bataille et obtient une pénaltouche dans les 22 mètres de Nérac. Pierre Avezou réceptionne le ballon dans les airs, les Néracais se sortent de l'alignement. Le joueur cyprite ne tombe pas dans le piège et garde le ballon dans les mains sur la ligne de front et l'annonce au référé. Malgré l'acte et la parole, un joueur de Nérac vient se coller au bloc cyprite, et l'arbitre siffle contact, nouvelle incompréhension sur le stade... Le match est terminé, la défaite est dure à avaler.

Un grand merci à tous les supporters qui ont fait le déplacement à Fumel.

L'équipe : Beaufort, Gauchez, T. Larénie, Baille, Joinel, (o) Cuevas, (m) Benoist, S. Larénie, L. Laspas, Bourghès, Naït-Ali, Bardou, Da Costa (capitaine), B. Guerlety, Manière.

Remplaçants : Chardès, Grégory, Lorblanchet, P. Avezou, B. Jouve, Lambert et Aubert.

Saison terminée, contrat rempli.

Les objectifs ont été respectés en se maintenant en honneur et en se qualifiant pour les quarts de finale du Périgord-Agenais. Le seul regret est de ne pas participer aux phases finales du championnat de France.

Rugby

Victoire des Canailles de Cénac

Le 14 avril 2002, lors d'un match de phase finale joué à Monpazier face à Miramont, l'incroyable accident survenu à Stéphane Branchat plongea sa famille, le club cénacois et le rugby en général dans un immense chagrin dont les cicatrices restent toujours ouvertes. Dix ans plus tard, sa famille et tous ceux qui se souviennent se sont réunis au cimetière de Vitrac puis devant la stèle érigée à l'entrée du stade de Cénac pour se recueillir tous ensemble. Ses anciens partenaires et ses copains se sont ensuite retrouvés pour un rugby-flag puis tout au long de la soirée pour rendre un hommage à ce garçon qu'ils ne sont pas prêts d'oublier.

Le lendemain, le sport reprenait ses droits, et si les seniors ne

jouaient pas, les Canailles par contre se rendaient en Gironde pour affronter leurs homologues de Saint-Aubin-de-Médoc. Déplacement victorieux puisque les filles l'emportent 19 à 0. Deux essais de Mathilde et un de Pauline, plus deux transformations d'Aurélien viendront récompenser l'excellente prestation des Cénacoises qui ont su se libérer de toute pression et fournir un match plein. Bravo les filles pour cette magnifique performance et remettez-nous ça dimanche prochain lors de votre déplacement en banlieue bordelaise face à Drop de Béton !

Pendant ce temps, les garçons se rendront à Riom pour le compte de la dernière journée de la phase qualificative du championnat. ■

Salignac doit battre Le Buisson pour une place en finale

Ce dimanche le Rugby-club cantonal salignacois se rendra à Cénac pour rencontrer Le Buisson en demi-finale du championnat du Périgord-Agenais. Point d'orgue de cette première saison en 3^e série, la qualification sonne comme une récompense pour ce groupe qui, après une phase de brassage sans faute, termine brillamment premier de poule et accède directement à la 3^e série.

Le début de la phase de qualification sera plus compliqué en raison des blessures à répétition qui affaibliront le pack, mais les jaunes et bleus, forts de leur enthousiasme pour bien figurer dans cette poule relevée, mettront toute leur énergie et tout leur cœur dans la bataille. Coachés par le duo Cartouche-Zézé, les Salignacois ne baisseront

jamais les bras et répondront aux encouragements des entraîneurs, des dirigeants et du public toujours plus nombreux à Borréze. Public qui, espérons-le, fera le déplacement dimanche à Cénac pour assister à cette troisième demi-finale consécutive disputée par le RCCS, synonyme de victoire tant espérée et de première finale pour ce groupe qui malgré quelques coups du sort a réussi à faire prendre la mayonnaise.

Rendez-vous est donc pris à Cénac ce dimanche à 15 h 30 pour une rencontre qui doit mener les Salignacois vers le Graal tant convoité que constituerait la première finale du RCCS, qui plus est, l'année de la montée en 3^e série ! ■

Football

Jeunesse Sportive La Canéda

En déplacement à Coly, la JSL se devait de ramener la victoire pour assurer son maintien.

Les hommes de Toufik ont pris au sérieux cette rencontre et n'ont rien lâché pendant 90 min.

En première mi-temps les mouvements collectifs sont très nombreux côté Canédiens et concrétisés par un but de Cédric. Les locaux vont tenter de réagir, mais Villau reste impérial sur sa ligne. A la pause, la JSL mène au score. En seconde période, elle gère bien son avance, et sur une passe décisive de Cédric Rémi enfonce le clou. 2 à 0. ■

En fin de rencontre, Cédric va rater "l'immanquable". Seul devant les buts sans gardien, le ballon passe au ras du poteau. Dommage ! Mais la victoire est là c'est le principal.

Très bon match des Canédiens. A renouveler tous les dimanches.

Bon arbitrage de M. Bergognoux, référé officiel, et de ses assistants.

Agenda. Dimanche 22 avril, la JSL reçoit les Eyzies à 15 h 30. Rendez vous à 14 h au club house. ■

Première place assurée pour les Paulinois

Dimanche, l'équipe masculine s'est déplacée à Saint-Geniès.

Après un quart d'heure assez équilibré, Clément ouvre la marque. Il sera suivi par Antoine qui concrétise sur une superbe phase de jeu.

Le second acte verra la domination des Paulinois s'accroître. Un Pierrot en grande forme réussit un grand pont dans la surface et offre

un caviar à Clément. En fin de partie, Clément, encore lui, marque le dernier but du match.

Avec treize points d'avance sur le second, à quatre matches de la fin, la première place ne peut plus leur échapper.

Agenda. Dimanche 22 avril, déplacement à Monpazier pour les garçons. ■

Football

Les coéquipiers 1 du FCSM prêts pour le derby...

Equipe A. Honneur. Anglet B : 0 - FCSM : 1. But d'Azizou.

Pour le plus long déplacement de la saison, disputé qui plus est un dimanche après-midi (obligeant donc à un départ matinal) et sur un terrain gras, les Sarladais ont réussi l'essentiel, à savoir la victoire. Grâce à un bon jeu collectif, le sérieux et la solidarité du groupe, ils auront réalisé une bonne prestation. Et le score aurait pu être plus conséquent si les trois face-à-face de Mamadou Barry n'avaient pas échoué après le superbe coup franc de Karim Aziou des vingt mètres dans la lucarne.

En maîtrisant la partie sans être vraiment inquiétés par les Basques luttant contre la relégation, les Sarladais restent donc au contact du groupe de tête, avec encore une rencontre à jouer face à Arlac le 28 avril à domicile, et ce à l'approche du sprint final.

Justement celui-ci commencera ce samedi à 20 h à la Plaine des jeux avec la venue de Trélissac B pour le derby périgourdin, un duel fratricide et important pour la suite de la compétition, même si Blanquefort semble avoir pris une bonne longueur d'avance. Les coéquipiers de Mathieu Guittard ont une revanche à prendre sur leurs visiteurs du soir, qui étaient les premiers à les vaincre en championnat au match aller (0 à 3) ! De plus, avec orgueil et envie de réussir une bonne prestation, ils auront à cœur de se racheter de leur faux pas face à Prigonrieux.

Equipe B. Promotion de ligue. FCSM : 0 - Saint-Denis-de-Pile 0. Le football se joue collectivement et non individuellement... A méditer !

Face à un adversaire luttant pour le maintien, les Sarladais ont grillé leur ultime joker de cette fin de saison. Espérons que ces deux points perdus ne pèsent pas trop lourd dans la balance au soir du 20 mai. Ils avaient largement les moyens de prendre la deuxième place... Dommage pour les hommes de Fafa qui ont réalisé leur plus mauvais match de la saison, tombant dans le panneau d'une équipe agressive et physique. Il leur faut maintenant deux exploits, à Targon et à Médoc-Océan, pour espérer quelque chose...

Equipe C. Promotion 1^{re} division. Prigonrieux : 5 - FCSM : 1.

Jetant ses dernières cartouches dans la lutte pour un maintien qui devient de plus en plus inaccessible, cette formation sarladaise n'a pas démérité en première période en ouvrant le score. Mais elle s'est complètement désunie par la suite... Dommage. Pour les trois derniers matches (Marquay, Le Monteil et

Chancelade), il ne lui reste plus qu'à se faire plaisir.

Seniors D. Promotion deuxième division. Belvès : 2 - FCSM : 3. Doublé de Girodeau et but de Barrouillet.

C'était une rencontre difficile qui attendait l'équipe D à Belvès, un mal classé.

Le début de match est brouillon mais le FCSM ouvre le score par Marco sur un corner tiré par Greg. L'équipe contrôle le jeu mais se fait surprendre par une frappe de plus de 35 mètres ! 1 à 1 à la pause.

A la reprise, sur un mauvais dégagement de la défense belvésoise, Wilfrid décoche une frappe en pleine lucarne ! Mais une fois de plus l'équipe encaisse un but dix minutes après... En fin de partie, Greg obtient un penalty que Marco se charge de transformer ! 3 à 2 pour la D qui accentue sa progression en championnat avec sept points d'avance !

La Milka revient, en cette première semaine, à Arnaud pour ne pas avoir trouvé son coéquipier, et pour la seconde semaine à Titi pour son coup franc envoyé dans le ciel belvésois.

U 18 A. FCSM : 1 - Montignac : 0.

En première mi-temps, les jeunes Sarladais ont la maîtrise du jeu mais éprouvent des difficultés dans les vingt derniers mètres. Ils parviennent néanmoins à ouvrir la marque. Les

Montignacois se montrent alors dangereux sur les coups de pied arrêtés.

Dès le second acte, les Blaugrana se retrouvent à dix après une expulsion pour deux cartons jaunes stupides. Ils font preuve de courage et d'une belle solidarité. Ils se procurent plusieurs belles situations, dont deux face-à-face d'Andy et de Momo, perdus devant le goal adverse. Dans le dernier quart d'heure, les visiteurs poussent mais la défense tient bon jusqu'au coup de sifflet final.

Score final : 1 à 0 pour le FCSM.

Agenda.

Samedi 21 avril, l'équipe fanion recevra Trélissac B à 20 h à la Plaine des jeux. A l'occasion de ce derby, une assiette périgourdine sera proposée à partir de 19 h au prix de 6 €.

Dimanche 22, la B se déplacera à Targon et la C accueillera Marquay Tamniès à 15 h 30 à Marcellac.

A l'occasion du derby, une superbe bourriche est organisée. Nombreux lots : deux places pour la finale de la Coupe de France Lyon/Quevilly le 28 avril, paniers garnis, foie gras, bouteilles de vin, etc. 2 € le billet. En vente durant toute la soirée. Tirage après le match, vers 21 h 50.

Défaite inquiétante pour l'ASPS

La réserve s'impose à Meysset sur le score de 3 à 0 contre l'équipe 3 de Marquay/Tamniès.

L'équipe fanion subit une défaite (0 à 4) lourde de conséquences contre l'équipe 3 du COC Chamiers. Difficile de gagner à neuf joueurs !

Prompt rétablissement à Christopher Balat (entorse).

Agenda.

Cela aurait dû être une belle affiche à Meysset dimanche 22 avril ■

avec la réception de l'ancien club de 3^e division nationale, le Périgord Foot, mais avec le nombre de blessés, de joueurs suspendus et autres, la mission devient délicate. Il faudra à l'équipe fanion une grande motivation pour essayer de surprendre les gars de la sous-préfecture.

Les Portugais 2 se déplaceront à Saint-Léon-sur-Vézère.

Coup d'envoi des deux matches à 15 h 30. ■

Une victoire pour la réserve meyralais

Samedi 14 avril, les U 15 se sont rendus au stade Firmin-Daudou à Trélissac, en tant que ramasseurs

de balles du match de CFA 2. Les Trélissacois l'ont emporté 3 à 0 face à l'équipe du Poiré. Les petits Meyralais ont pu voir la technique et la vitesse de jeu requises à ce niveau.

Dimanche 15, les seniors B reçoivent Saint-Léon-sur-Vézère. Le score de 2 à 0 en faveur de l'US Meyrals ne reflète pas la médiocrité de ce match ! Il faudra faire mieux dimanche pour ramener un bon résultat de La Ménaurie.

L'équipe fanion jouait à Belvès. Match nul, 0 partout.

Agenda.

Samedi 21 avril, les U 15 se rendront à Monbazillac. Départ à 13 h 15.

Dimanche 22, l'équipe réserve se déplacera à La Ménaurie. Elle jouera en lever de rideau. Départ à 11 h 45.

L'équipe fanion recevra Sauvebœuf à 15 h 30 au stade de Meyrals.

Encore une défaite pour l'USCDSL !

Dimanche 15 avril, l'US Campagnac/Daglan/Saint-Laurent foot se déplaçait à Coursac pour se mesurer à l'équipe première locale.

Les Campagnacois qui n'ont pas les dieux avec eux ne parviennent pas à imposer leur jeu. Les Coursacois dominent légèrement et profitent d'une grosse bêtise des lignes arrière pour marquer à la 11^e minute. 1 à 0 à la mi-temps.

A la reprise, un deuxième but sur débordement permet aux locaux d'enfoncer le clou à la 48^e minute.

Campagnac se réveille mais leurs deux tentatives échouent sur les poteaux. A la 72^e minute, Coursac marquera un dernier but sur un hors-jeu flagrant de cinq à six mètres non signalé par le juge de touche. Et, cerise sur le gâteau, Campagnac rate un penalty à la 80^e !

Soulignons le très bon arbitrage de Serge Régat.

Agenda.

Dimanche 22 avril, les seniors A joueront à Monpazier, qui est premier de la poule. Coup d'envoi à 15 h 30.

Football

L'Entente Saint-Crépin/Salignac obtient de précieux point

Dimanche 15 avril, l'équipe A se déplaçait en terre girondine pour défier le FC Hourtin/Naujac. Face à une bonne équipe qui occupe depuis plusieurs week-ends le top cinq du championnat, les joueurs de l'Entente réalisent un match sérieux et parviennent à tirer leur épingle du jeu. Score final : 1 à 1. F. Brusquand a marqué un but très important pour le maintien. Car si les jaune et bleu occupent la 11^e place de la poule, il leur reste quatre journées de championnat et un match en retard pour atteindre l'objectif de début de saison. Ce groupe s'accroche tous les week-ends et fait de la résistance. On peut lui faire confiance pour tout donner dans le money-time du championnat et pour tenter de coiffer au poteau ses concurrents directs.

L'équipe B réalise une bonne prestation sur le terrain de l'entente Saint-Julien/Carsac et ramène les points du match nul. Score final : 2 à 2. Félicitations aux deux buteurs du jour, A. Lopès et M. Terre. Les jaune et bleu ont obtenu des résultats en dents de scie tout au long

de la saison, mais il est évident qu'ils sont capables de pratiquer un football de qualité. Il leur reste quatre matches pour faire preuve de régularité et engranger les seize points qui leur ouvriraient les portes du maintien. Le défi semble compliqué mais mathématiquement tout reste encore possible.

Agenda.

Dimanche 22 avril, vingtième journée de championnat. L'équipe A accueillera le FC La Réole, troisième au classement, au stade du Mascot. Une victoire est impérative pour les hommes de C. Trémoulet, d'une part pour bonifier le résultat nul du week-end précédent, et d'autre part pour garder intactes toutes leurs chances de maintien. Coup d'envoi à 15 h 30.

L'équipe B recevra l'équipe C du COC Chamiers. Face au huitième de la poule, les hommes de T. Grimbert auront une ultime chance de recoller au classement sur les équipes en lutte contre la relégation. Coup d'envoi à 13 h 45.

L'équipe fanion belvésoise obtient un bon résultat

Equipe B. Elle méritait beaucoup mieux face au leader.

Dimanche 15 avril, l'équipe réserve du Football-club belvésois recevait le leader, le FC Sarlat/Marcillac D. Un match qui s'annonçait compliqué. Les visiteurs inscrivent un but en première période. C'est sans compter sur la réaction des locaux qui marquent un beau but par Pierrick Legrand. Le FCSM repasse devant avant que les Belvésois n'égalisent de nouveau avec un but d'Anisse Boumendil. Mais en toute fin de match les visiteurs obtiennent un pénalty et le transforment. Score final, 3 à 2 pour le leader. Les Belvésois peuvent être satisfaits de leur rencontre.

Equipe fanion : un bon résultat face à un prétendant à la montée !

Ce même jour, l'équipe fanion recevait au complexe sportif du Bos son voisin Meyrals, deuxième, qui se bat pour la montée. Les vingt-



deux protagonistes ont offert un très beau jeu, plaisant à regarder et arbitré de main de maître. Ne manquait que des buts ! Score final, 0 à 0.

Agenda.

Dimanche 22 avril, l'équipe réserve se rendra à Montignac et l'équipe fanion fera un court déplacement chez son voisin de La Ménaurie à Saint-Cernin. Début des rencontres à 15 h 30.

La B de l'AS Rouffignac/Plazac s'offre le leader

Seniors A. Montpon/Ménesplet B : 0 - ASRP : 5.

A quatre journées de la fin du championnat, le chassé-croisé entre l'ASRP et Thiviers, équipes en tête de poule, continue. Alors que Thiviers a perdu sur sa pelouse, l'entente est allée s'imposer 5 à 0 à Montpon/Ménesplet.

Yannick Deneuille ouvre le bal à la 5^e minute, et quelques dix minutes plus tard Antony Borne aggrave la marque. Bastien Donzeau marque le troisième but, puis Jonathan Hébert trompe pour la quatrième fois le gardien juste avant la pause. Enfin, Giovanni Meunier ajoute un cinquième but en seconde période, donnant une large victoire à son équipe.

Seniors B. ASRP : 4 - Négrondes : 3 après prolongations.

A Plazac, les réservistes de l'ASRP ont fait chuter le leader, Négrondes, au cours d'un match époustouflant.

D'entrée de jeu, les visiteurs dominent mais n'arrivent pas à tromper le jeune et talentueux Jordan Loriche. C'est Alban Lafaysse qui ouvre le score, mais Négrondes frappe deux fois coup sur coup. Pierre Donzeau égalise sur penalty juste avant la pause.

En début de reprise, Nicolas Loquin ajoute un troisième but pour les vert et bleu, mais Négrondes parvient à recoller au score. Il faut un vainqueur, on a donc recours aux prolongations. Durant ces trente minutes, Julien El Jourdes trouve la tête de Pierre Donzeau pour le but victorieux. Score, 4 à 3 pour l'ASRP.

Judo

Championnat d'Aquitaine minimes Trois podiums pour le Judo jujitsu



Rebecca Perlé, Salomé Delmas et Hugo Audit

Les championnats d'Aquitaine minimes se déroulaient les 14 et 15 avril à Lormont. Le Judo jujitsu sarladais était représenté par trois de ses licenciés qui terminent sur le podium.

Ces résultats sont une grande satisfaction pour le président Laurent Zarattin et pour la responsable technique du club qui voient ainsi leurs efforts de préparation récompensés. Le club, qui compte de très nombreuses ceintures noires, et qui est organisateur des championnats de première division disputés ce week-end au gymnase de la Plaine des jeux, démontre qu'il peut également former des champions.

Tout d'abord honneur aux filles avec Rebecca Perlé qui cette année fait un parcours exceptionnel. Après avoir gagné les championnats de Dordogne, le tournoi régional de Nérac, où participait le club espagnol de Saint-Sébastien, elle termine de nouveau première dans la catégorie moins de 63 kg et remporte le titre régional malgré une forte opposition. Rebecca a dominé physiquement la catégorie et a gagné ses quatre combats en moins d'une minute,

ce qui, à ce niveau, est une grande performance ! Nul doute que lors des phases finales qui se dérouleront à Toulouse le 27 mai et qui représentent le plus haut niveau dans cette tranche d'âge, elle aura encore à cœur de marquer de son empreinte cette compétition.

Salomé Delmas, qui vient d'intégrer le groupe élite régional, termine 3^e en moins de 57 kg. Elle a remporté ses trois premiers combats par ippon

et perd la demi-finale sur une petite erreur d'inattention ; elle se laisse surprendre par une attaque à gauche. Elle avait déjà eu l'occasion elle aussi de monter sur le podium à Nérac. Son fort potentiel et l'expérience qu'elle emmagasine au fur et à mesure des compétitions laissent espérer un nouveau podium lors des phases finales.

L'exploit revient à Hugo Audit qui, malgré un tirage difficile, dans une catégorie avec une grosse densité, réussit à tirer son épingle du jeu malgré une grippe qui ne lui a pas permis de s'entraîner pendant la semaine. Il perd son premier combat par waza ari contre le futur finaliste, avec pourtant une très forte opposition. Il manque de réussite sur un balayage où son adversaire, avec beaucoup de chance, arrive à se rattraper. Il remonte ensuite les repêchages en gagnant tous les combats par ippon et la finale de trois par yuko. Sa lucidité dans le combat et son fort potentiel technique sont autant d'éléments qui laissent penser que ses adversaires devront compter avec lui lors des interrégions à Toulouse.

Sport automobile

Circuit de Bonnet

Le coup d'envoi de la saison 2012 a été donné à Millafranca, près de Bayonne, les 7 et 8 avril. Deux jours où les organisateurs ont dû jongler avec les averse à répétition qui ont rendu le circuit impraticable le

dimanche après-midi. C'est donc sur deux manches que les classements se sont effectués. La finale a dû être annulée.

Cette épreuve était qualificative pour le classement aquitain, conduisant les meilleurs au championnat national, et les Sarladais ont déjà montré leurs prétentions.

Classements.

Tourisme 1400. N'étant pas à l'aise sur un circuit détrempe, Stéphanie Royère parvient tout de même à assurer. Elle finit dans la seconde partie du classement.

Tourisme 2000. Mathias Peyrot prend des risques. Il connaît ses adversaires, ne lâche rien et c'est payant ; il se classe deuxième au final. Il faudra compter avec lui cette saison !

Proto 1500. Il est là, sa mécanique est fiable, sa conduite irréprochable, il est bien parti. Romain Royère s'empare de la première place. Sauf problème mécanique cette saison, il est bien décidé à la conserver !

Jacques et Alexandre Boissavy terminent sixième et septième.

Proto 2000. Rémy Royère devra compter avec une Alpine Berlinette pour rivale. Son meilleur temps chrono sur vingt-trois concurrents lui donne l'avantage du départ. Sa voiture, il la connaît, les circuits d'Aquitaine aussi, et il a gratifié le public d'un festival de glisse lors de la deuxième manche. En prime, sur cinq tours, il rattrape le dernier et monte sur la plus haute marche du podium.

Christian Peyrot casse sa boîte de vitesses pendant les chronos.

Monoplace. A l'issue des essais chronos, Fred Vitrat casse lui aussi sa boîte de vitesses.

Calendrier 2012 des manifestations au circuit de Bonnet : 27 mai, course amicale interclubs ; 23 et 24 juin, course Trophée aquitain ; 28 juillet, course amicale nocturne.

US Saint-Geniès/Archignac La Chapelle-Aubareil

Dimanche 15 avril, l'équipe B recevait le leader, Paulin. Malgré un vent capricieux, les visiteurs creusent l'écart durant la première mi-temps (2-0). Ils enfoncent le clou en seconde période en inscrivant deux autres buts. Le lourd score ne reflète pas la physionomie de ce match qui a vu une belle prestation des locaux.

Soulignons la bonne tenue des vingt-deux joueurs.

L'équipe A accueillait elle aussi un des leaders et favoris à l'accèsion, Les Eyzies. En choisissant d'évoluer contre le vent, les joueurs de l'entente sont mis sous pression et cèdent sur un beau coup franc adverse. Ils réagissent immédiatement et Mathieu égalise sur penalty.

Les Bisons inscrivent un second but gag juste avant la pause.

Changement de décor en seconde période. Les locaux investissent le camp des visiteurs en exerçant un pressing constant et efficace. Sylvain égalise sur penalty, avant que Soso ne trompe le gardien d'un coup franc, bien aidé par Yannick, il est vrai... Le score ne bougera plus et c'est logiquement que les locaux sortent vainqueurs d'un match qu'ils avaient à cœur de gagner. Bravo à eux...

Agenda.

Dimanche 22 avril, l'équipe B se déplacera au Bugue à 15 h 30 et la A à Saint-Julien-de-Lampon à 13 h 45.

L'Espérance sportive montignac football recrute !

L'ES Montignac organise une journée de détection de joueurs nés entre 1998 et 2001, le mercredi 25 avril de 14 h à 17 h 30.

Tous les jeunes, garçons ou filles, intéressés par la pratique du football peuvent s'inscrire. La participation est gratuite et un goûter sera offert à la fin des rencontres

N'hésitez pas à vous faire accompagner par vos copains et copines. En fonction du nombre de présents, un minitournoi ou un grand match sera organisé.

Pour tout renseignement, veuillez appeler au 06 87 07 16 43 ou au 06 25 95 07 47.

Cyclisme

Course Ufolep à Domme



Les vainqueurs avec Charlotte Lagrange qui effectue une randonnée à vélo de 900 km par étapes pour renforcer le jumelage entre Solignac (87) et Riba Roja (Catalogne) en Espagne, et dont la deuxième arrivait à Domme

Le Vélo-club de Domme organisait une course cycliste Ufolep à Domme le dimanche 15 avril sur le circuit de la Rivière, soit 5,3 km.

Temps couvert, vent frais mais pas de pluie au départ de cette deuxième édition. Moins de concurrents que l'an dernier, mais une épreuve très disputée dans chaque catégorie, surtout en deuxième avec un départ au sprint.

Celui-ci fut donné par le maire Jocelyne Lagrange. La course s'est déroulée dans de bonnes conditions grâce à l'équipe de bénévoles du Vélo-club et à la municipalité.

Neuf coureurs représentaient le club. Olivier Quère a obtenu une cinquième place en 2^e catégorie. En 1^{re} catégorie, Sébastien Delpech, vainqueur l'an dernier, remporte une nouvelle victoire lors d'un sprint très disputé. La remise des récompenses et des primes était suivie d'un pot et d'un casse-croûte.

Classement (du 1^{er} au 5^e).

1^{re} catégorie : Sébastien Delpech, de Souillac ; Jacky Martinie, de

Saint-Clément ; Frédéric Loubriat, de Sarlat ; Romuald Matie, de Gignac ; Cyril Ribette, de Saint-Cyprien.

2^e catégorie : Wouter Vanaelst, de Saint-Cyprien ; Laurent Laval, de Gourdon ; Sylvain Mazalrey, du Vélo-Silex ; Raphaël Truffy, de Nontron ; Olivier Quère, de Domme.

3^e catégorie : Jean-Claude Cessat, de Cosnac ; Philippe Teyssedou, de Sarlat ; Dominique Casio, de Saint-Cyprien ; Fabien Puybareau, de Trélissac ; Olivier Charasson, de Sarlat.

Grands sportifs : Joël Gongalves, de Château-L'Évêque ; Guy Larièvre, de Sarlat ; Claude Nano-Ascione, de Brive ; Roland Guérin, de Gourdon ; Michel Lalot, de Château-L'Évêque.

Cadets : Léo Carie, de Gourdon ; Pierre Cosse, de l'UC Brive.

Minimes : Romain Pouch, de Saint-Clément ; Léo Pomiès, de Gourdon ; Quentin Maury, de Saint-Clément ; Gwendal Jardin, de Gourdon ; Dimitri Bornes, de Gourdon.

Cyclotourisme sarladais

Circuits des 24 et 27 avril

Départ de Sarlat sur le parking de la gare des voyageurs à 13 h 45.

Mardi 24. A, environ 100 km : Sarlat, Malevergne, Rouffillac, Cazoulès, Souillac, Cressensac, Martel, Souillac, Cazoulès, Rouffillac, Malevergne, Sarlat. **B, environ 81 km :** Sarlat, piste cyclable, Cazoulès, Souillac, Le Pigeon, Pinsac, Souillac, Le Roc, Mareuil, Saint-Julien-de-Lampon, Rouffillac, piste cyclable, Sarlat. **C, environ 62 km :** idem B jusqu'à Souillac, puis Le Roc, Mareuil, Saint-Julien-de-Lampon, Rouffillac, piste cyclable, Sarlat.

Vendredi 27. A, environ 87 km : Sarlat, la Croix-d'Allon, Proissans par l'ancienne voie ferrée, continuer sur l'ancienne voie ferrée jusqu'au croisement avec la RD 60, Salignac, Simeyrols, Carlux, Rouffillac, Cazoulès, Souillac, Le Roc, Mareuil, Lamothe-Fénelon, Masclat, Milhac, Grolejac, Sarlat. **B, environ 75 km :** idem A jusqu'à Simeyrols, puis Orliaguet, Limejous, Rouffillac, Saint-Julien-de-Lampon, Masclat, Milhac, Grolejac, Sarlat. **C, environ 55 km :** idem A jusqu'à Simeyrols, puis Orliaguet, Limejous, Rouffillac, piste cyclable, Sarlat.

Tennis de table

Les Sarladais au rendez-vous

Les pongistes sarladais se sont encore illustrés lors de la dernière journée de la phase.

En D1, l'**équipe 1** s'impose 15 à 3 à Trélissac 1 (quatre victoires pour Antoine Vauquelin et Erwan Huiban, trois pour Pascal Delafay et Joël Charrière, une pour le double Huiban-Delafay) et termine première de sa poule en ayant remporté tous ses matches. Elle jouera le titre de champion de D1 contre Saint-Médard-de-Mussidan.

En D2, l'**équipe 2** l'emporte aussi 15 à 3 contre Périgord Noir (quatre victoires pour Gilles Dempure et François Lesport, trois pour François Jourdan et deux pour Emmanuel

Britay). Elle disputera le titre de champion de D2 contre Sarliac.

L'**équipe 3** bat Coulounieix 4 sur le score de 14 à 4 (trois victoires pour Claude Drouet, Gilles Estieu, Frédéric Iguacel et Patrick Lesur, victoires des deux doubles) et prend la troisième place.

L'**équipe 4**, vainqueur par forfait d'Excideuil 2, finit deuxième de D3 et évoluera aussi en D2 l'année prochaine.

Une très belle saison s'achève puisque tous les objectifs sportifs du club sont atteints ; trois des quatre équipes sont promues à la division supérieure !

Course à pied

100 kilomètres du Périgord Noir

Cette trente-sixième édition des 100 kilomètres du Périgord Noir, championnat de France de la spécialité, a été une réussite à tout point de vue, jusqu'au temps qui a été idéal pour ce type d'épreuve.

Samedi 8 h, Germinal Peiro, Claudine Le Barbier, Jean-Pierre Lavielle et les représentants de la FFA ont donné le départ à neuf cent quatre-vingts coureurs. Trois cents d'entre eux avaient choisi de ne parcourir que les cinquante premiers kilomètres. Ils se sont donc arrêtés à Sarlat où la foule pour les accueillir était plus nombreuse que les autres années.

Classement 100 km (les trois premiers).

Seniors : Denis Morel, 7 h 33 min 41, de Haute-Normandie ; Hervé Seitz, 7 h 37 min 01, de Montpellier ; Stéphane Deleurne, 7 h 46 min 58, région Centre.

Vétérans 1 (plus de quarante ans) : Régis Lacombe, 7 h 21 min 30, d'Albi, sacré champion de France ; Lionel Ozanne, 7 h 42 min 59, de Villeneuve-sur-Lot ; Frédéric Lejeune, 7 h 57 min 39, de Rambouillet.

Vétérans 2 (plus de cinquante ans) : Vincent Rivoire, 7 h 59 min 59, de Midi-Pyrénées ; Philippe Marsuran, 8 h 07 min 09, d'Auvergne ; Georges Renckert, 8 h 28 min 29 Open (non licencié).

Vétérans 3 (plus de soixante ans) : Christian Bricault, 8 h 56 min 13, de Poitou-Charentes ; Alain Grasset, 8 h 59 min 15, de Poitou-Charentes ; Denis Dupoirieux, 9 h 01 35, de Lorraine.

Espoirs : Steeve Gault, 9 h 55 min 12, de Saint-Sylvain d'Anjou.

Féminines.

Seniors : Julie Chaboud, 9 h 21 min 55, de Chambéry, sacrée championne de France ; Amélie Chehensse, 9 h 34 min 47, de Normandie ; Yvette Varagnat, 10 h 9 min 49, de Rhône-Alpes.

Vétérans : Laurence Suisse, 9 h 35 min 14, de Grenoble ; Nathalie

Zimmer, 9 h 37 min 08, de Metz ; Catherine Massif, 9 h 44 min 41, de Bourgogne.

Vétérans 2 : Françoise Bonnaud, 9 h 27 min 57, de Draguignan.

Vétérans 3 : Martine Brishoual, 9 h 59 min 27, de Pays de Loire.

Potins d'après-course.

Deux non-voyants, Odile Hochart et Mohamed Boucetta, ont participé aux 100 kilomètres. Ils sont habitués aux courses de grand fond qu'ils font, reliés à leur suiveur.

Lors de la cérémonie protocolaire, tous les intervenants, élus, dirigeants officiels de la FFA, ont insisté sur le rôle primordial des bénévoles. Pour certains, comme Francette Lozano, Nicole Dourfer, Régine Pécoraro, il s'agissait de la trentième participation. L'organisation

projetée d'un championnat d'Europe ne pourra se faire qu'avec l'implication de nouveaux bénévoles.

" La Merveilleuse Histoire des 100 km ", le dernier livre de Michel Carcenac, a passionné les anciens coureurs, tels Michel Lavergne de Lormont, soixante-dix-sept ans, qui est à l'origine du club belvésois. L'auteur, qui a perdu temporairement l'usage de la vue, n'a pu avec sa verve habituelle proposer son bouquin, laissant cette mission à deux " vétérans ", André Saunier et Jean-François Grafouillère.

Les larmes de Steeve. Premiers 100 km, premier podium pour Steeve Gault, dix-huit ans, qui est devenu, avec un temps de 9 h 55, champion de France de la catégorie espoirs masculins. L'émotion était trop forte et il n'a pu contenir ses larmes lors de la cérémonie protocolaire.

Tir

Sarlat Tir Périgord Noir

Pistolet 22 long rifle. Tour régional 2^e étape.

Le 24 mars l'équipe pistolet du club, composée de Thierry Bernard, Clarisse Faucher, Justine et Laurent Buron, se rendaient à Mont, près de Pau.

Trente-sept tireurs issus de cinq clubs participaient. La première série sarladaise verra concourir Thierry et Justine. Deux points d'écart seulement en faveur de Justine en fin de série précision. Toutefois, leurs séries standard sont en deçà de leurs résultats habituels ; Justice totalise 234 points et Thierry 215.

Pause repas oblige, les tireurs se donnent rendez-vous à 14 h 30.

Clarisse et Laurent démarrent leur épreuve dans l'ultime série. Si Laurent n'est pas du tout dans la partie, l'excellente surprise vient de Clarisse pour son premier match complet ; elle talonne de près ses deux coéquipiers et clôt sa série précision à 121 points, soit à peine 8 points derrière le coach Thierry. Sa série vitesse est également rassurante pour l'avenir. Clarisse termine son match à 98 points, soit un total de 223 points. Tous nos encouragements à elle pour les prochains tours à Hautefort, Mont-de-Marsan et Bordeaux.

Hunter loisir. Challenge amical. Hunter match, 1^{er} tour régional.

Si les pistoliers sont engagés sur le tour régional, les carabiniers ne sont pas en reste. Ils participaient au tour régional Hunter match dont le premier tour avait lieu à La Chapelle-Gonaguet, près de Périgueux, au stand de la Société de tir de Périgueux (STP), les samedi 31 mars et dimanche 1^{er} avril.

Sept tireuses et tireurs avaient fait le déplacement sur les deux jours, au cours desquels deux disciplines étaient disputées : le Hunter loisir, exclusivement pratiqué en Dordogne à titre expérimental, et le Hunter match.

En loisir, Katy et Paul Wolf se classent respectivement 12^e (406 points) et 10^e (428 points). Et Paul réalise le quatrième score en nombre de " mouches " (le 10 parfait).

Dans la série match, trente-sept tireurs licenciés dans huit clubs concouraient dans cette première phase du challenge. Le STPN étaient représenté par une équipe exclusivement féminine. Gilberte Blanchard, Clarisse Faucher, Nathalie Buron et Nathalie Buron rivalisaient avec les meilleurs tireurs Hunter de la région Aquitaine. La plupart d'entre elles ne comptaient à leur actif qu'un seul entraînement dispensé par les spécialistes en la matière, le club du STP.

Nathalie Buron réalise 460 points, Charlotte Buron 415, Gilberte Blanchard 375, Nathalie Faucher 329 et Clarisse Faucher 328.

Félicitations à Gilberte pour une belle première série avec 202 points sur 250 pour son premier match sur carabine Anchutz Match, préparée par l'ami Jacques du STP.

Samuel Plouhinec, vainqueur du Grand Prix des fêtes de Coux

Le traditionnel Grand Prix cycliste organisé dans le cadre des fêtes par le Vélo-club monpaziérois et le Comité des fêtes, présidé par Ginette Vicens, et soutenu par la municipalité a obtenu un beau succès sportif et populaire. Les nombreux spectateurs présents ont assisté à une course rondement menée sur les 96 km prévus au programme, avec une grande boucle de 12,2 km, quatorze tours de 4,3 km et deux grandes boucles pour le final.

Le maire Michel Rafalovic a donné le départ à quarante-cinq coureurs. Une longue échappée est amorcée au kilomètre 20 par dix concurrents. On retrouve Julien Mazet, Thomas Peyroton Dartet (US Montauban 82), Anthony Langella, Maxime Martin (CC Marmande 47), Jean Mespoulède, Yohan Soubes (CC Périgueux Dordogne), Mathieu Malbert (VC ST Livrade), Samuel Plouhinec (CS Dammarie-Les Lys), Stéphane Reimherr (Entente Sud Gascogne) et Rudi Fiefvez (EVCC Bergerac).

Le peloton réagit vivement en revenant à 30s par l'intermédiaire de Florent Sentucq (VS Hyères), Sébastien Beneyrol (CC Marmande 47), Romain Jagu (UC Sablé-sur-

Sarthe), Damien Lapouge (EC Trélissac CC), mais en vain. Les hommes de tête qui accomplissent 42,3 km dans la première heure – ce qui constitue un exploit compte tenu du vent souvent de face –, conjuguent parfaitement leurs efforts et passent en dessus de la barre de la minute. Le jeune Rudi Fiefvez lâche prise dans le groupe, ainsi que Stéphane Reimherr, malade. La dernière ascension de la grande boucle est favorable à Mespoulède, Soubes, Mazet et Plouhinec. On pense que la victoire ne va pas échapper aux hommes de Périgueux, mais l'ancien professionnel et triple champion de France Samuel Plouhinec attaque dans les derniers kilomètres pour aller chercher sa sixième victoire de la saison (27 en 2011 !). Soubes est deuxième, Mespoulède troisième, Mazet quatrième et Peyroton Dartet cinquième.

On retiendra aussi dans cette belle épreuve la bonne participation des coureurs juniors, au nombre de onze, venus se frotter à quelques-uns des meilleurs du cyclisme national. A noter la septième place de Mathieu Malbert (VC ST Livrade), meilleur jeune.

Divers

URGENT. Entreprise du Sarladais RECHERCHE MAÇON ou CARRELEUR qualifié, en CDI. — Laisser coordonnées au journal qui transmettra. n° 642

URGENT. Entreprise située à Montignac RECHERCHE PLOMBIER CHAUFFAGISTE qualifié, motivé, expérience souhaitée. Pas sérieux s'abstenir. — Envoyer CV et lettre de motivation au journal qui transmettra. n° 643

Société de produits frais à Sarlat RECHERCHE retraité pour préparation et livraison 2 à 3 heures par jour et plus, possédant permis VL. — Laissez vos coordonnées au journal qui transmettra. N° 644

RESTAURATEUR de MEUBLES, ébénisterie, marqueterie, vernis au tampon, spécialiste des patines à l'ancienne cirées ou peintes, travail soigné, 30 ans d'expérience, devis gratuit. — Tél. 06 12 43 36 19.

SARL DOUSSEAU, RAMONAGE toute l'année. Tarif TTC : insert tubé, de 50 € à 60 € suivant modèle ; petite cheminée ou insert à sortie ou non tubé, chaudière mazout, 70 € ; cantou et chaudière à bois, de 80 € à 90 € suivant état. Ces tarifs s'entendent pour les ramonnages effectués annuellement. Vente et pose de détecteurs de fumée et de monoxyde de carbone : détecteur de fumée posé, 60 € TTC ; détecteur de monoxyde de carbone posé, 80 € TTC. — Tél. 05 53 30 36 32 (laisser message si répondeur).

Thierry, artisan-peintre, les Pechs, tél. 06 74 41 81 27, PROPOSE PEINTURE intérieur/extérieur, enduits décoratifs, POSE TOILE de VERRE, etc. Boiserie, FABRICATION VOLETS toutes dimensions, pose, etc. Rénovation de parquets, vitrification, etc. Devis et déplacement gratuits.

MANDARINE
La décoration autrement...
Meubles - Luminaires
Tapis d'Orient fait main
Textile de la maison
Articles déco
Cadeaux...
ouvert tous les jours
Tél. 05 53 28 50 42
32 A, avenue Thiers - SARLAT

Artisan FABRIQUE ESCALIERS en chêne : droit, 790 € ; quart tournant, 890 € ; sur mesure sans supplément. — Téléphone : 06 23 26 00 94 ou www.escakit-france.fr

Thérapeute magnétiseuse, travailleur indépendant enregistré, à 2 km de Sarlat (Proissans), ENLÈVE BRÛLURES, zones, herpès, migraine, stress (examens ou autres), fièvre, douleurs, etc. Travail à distance sur photo. Équilibrage énergétique par magnétisme. — Consultations sur rendez-vous, tous les jours sauf le dimanche, tél. 06 73 15 51 78.

Laurent BRUNET, artisan, FAIT MAÇONNERIE, carrelage, petits et gros travaux, Saint-Cyprien. — Tél. 06 14 95 57 02 ou 05 53 29 01 87.

André CHAMBOT, artisan peintre, les Pechs à Sarlat, tél. 05 53 29 39 27 ou 06 81 61 95 37. PEINTURE (int. et ext.), DÉMOUSSAGE des toitures, etc. Devis et déplacements gratuits.

SARL DOUSSEAU, PLOMBERIE, sanitaire, chauffage. Vente et pose d'inserts, chauffage central couplé avec chaudière à fioul ou à gaz, très bon rendement. Cuisinière ou chaudière bois-charbon. Pompe à chaleur. Pose d'adoucisseurs. Devis gratuit. — Tél. 05 53 30 36 32.

ACHÈTE FERRAILLE et métaux, VIDE MAISONS artisans et particuliers. — Troc du Moulin à Salignac, tél. 06 16 73 04 02.

Camping 5 étoiles RECHERCHE serveurs (H/F) à partir du 12 mai. — Tél. 05 53 28 85 71, fax 05 53 28 80 99.

Hôtel à Sarlat RECRUTE RÉCEPTIONNISTE pour CDD de six mois, expérience souhaitée, anglais parlé et écrit. — Tél. 05 53 59 02 59.

Homme sérieux FERAIT TRAVAUX, TONTE, DÉBROUSSAILLAGE, TAILLE de haies, avec ou sans matériel ; BRICOLAGE : maçonnerie, plomberie, électricité, peinture ; ENTRETIEN maison, etc. Cesu acceptés. — Tél. 05 53 29 27 65 ou 06 82 80 13 33.

ENTREPRISE P. CHAUSSE & Fils
Travaux publics et carrières
AU SERVICE DES PARTICULIERS
pour tous travaux de terrassement, brise-roche, fourniture de concassé castine, terre végétale, sable gravier, goudronnage
Tél. 05 53 29 70 16

ARBORÉA-ÉLAGAGE, taille raisonnée, abattage délicat, entretien parcs et jardins, débroussaillage. — Patrick LOPEZ, diplômé d'État, téléphone : 05 53 59 08 55 ou 06 77 10 68 29.

Professeur de lettres expérimenté, des résultats, DONNE COURS de FRANÇAIS collège, lycée, sur Sarlat et environs. — Tél. 06 99 20 78 64.

DONNE COURS de MATHS, collège et lycée, sur Sarlat et environs. — Tél. 05 53 28 93 20.

Mi-temps, étudiants, chômeurs... un plus de 500 à 1 000 € *lingerie musicale.com* (le + qui chante) RECRUTE VENDEUR(SE) à domicile indépendant(e). — Téléphone : 06 09 82 26 05.

Jeune homme sérieux FERAIT TRAVAUX de PEINTURE intérieur et extérieur (murs, plafonds, boiseries, portails, volets...) ; POSE de TAPIS-SERIE. Devis possible. — Téléphone : 06 33 75 90 54.

Personne seule CHERCHE À LOUER F2 de plain-pied avec espaces verts, petit loyer, à partir de juillet, Maslat (Lot) et ses environs. — Tél. 06 33 51 96 45.

Dame retraitée CHERCHE À LOUER chez particuliers LOGEMENT F3 en rez-de-chaussée, avec confort et cour, autour de Sarlat, loyer 450/480 € environ. — Tél. 06 86 04 83 90.

ANTIQUITÉS BENNATI à Beynac ACHÈTE au comptant, depuis 30 ans dans la région : petits meubles, tableaux, bronzes, pendules, montres et beaux objets anciens. — F. BENNATI, tél. 05 53 28 17 79.

Camping à la ferme près des Eyzies RECHERCHE PERSONNE à mi-temps pour juillet et août : entretien sanitaires, accueil, vente, cueillette des légumes, le matin du lundi au samedi. — Tél. 05 53 29 68 26 (HR).

Jeune femme FERAIT MÉNAGE, REPASSAGE à votre domicile, PRÉPARATION de repas, DAME de compagnie et PROMENADE. Cesu acceptés. — Tél. 06 82 39 82 31.

RECHERCHE FEMME de MÉNAGE pour locations saisonnières à Carsac-Aillac, travail en week-end. — Tél. 06 07 71 04 08 (Marcel Mondamert).

RECHERCHE HÔTESSE d'accueil bilingue, présentation soignée, souriante et motivée, à temps complet pour saison estivale accueil clientèle et petite restauration. — Nous contacter au 06 89 78 53 07 pour entretien.

BAYARD BOX
Self-stockage et archivage
Location de boxes individuels de 4 à 30 m²
jour, semaine, mois, année
Impasse Roc-Bayard - SARLAT
05 53 30 42 23

Locations

Saint-Cyprien, APPARTEMENT T4 de 145 m², 550 € ; LOCAL de 40 m², 300 €. — Téléphone : 05 53 29 23 22 ou 06 07 15 91 13.

Sarlat, rue de la République, grand F3. — Tél. 06 89 85 65 47.

HANGAR de 500 m² à Salignac-Eyvignes, pour stockage, garage de véhicules ou autres, 30 €/véhicule. — Tél. 06 89 33 87 40.

Sarlat, rue du Stade, APPARTEMENT, 2 chambres, salle à manger, cuisine, terrasse, coin jardin, garage, 460 € + 15 € de charges, libre le 1^{er} juin. — Tél. 06 83 68 87 45.

A louer ou à vendre, BUREAUX de 100 m² avec parking, centre-ville de Sarlat. — Tél. 06 07 19 79 28.

Couple saisonniers RECHERCHE LOCATION pour juillet/août sur Sarlat ou à proximité. — Tél. 06 15 22 57 92.

A SAISIR. Sarlat, avenue de Selves, T4 au 1^{er} étage, très lumineux, Interphone, Digicode, double vitrage, chauffage au gaz, placard, cave. — Tél. 06 08 64 25 04.

Salignac, 15 km de Sarlat, proche tous commerces, APPARTEMENTS T2 et T3 refaits à neuf, cour commune. — Tél. 05 53 28 81 88.

Sarlat, 2 APPARTEMENTS, un T2 et un T3, très bon état, cour, libres. — Tél. 05 53 28 43 93.

LICENCE IV à Sarlat, 300 € mensuel. — Tél. 05 53 28 51 12 (HB).

Centre-ville Sarlat, au calme, MAISON rénovée en pierre de 65 m² environ, double vitrage, chauffage électrique, grande chambre, double cellier, séjour, salle d'eau, 420 € + 10 € de charges. — Agence Cédric BONORON, tél. 05 53 30 49 35 ou 06 75 20 06 14 ou 06 40 60 84 95.

Saint-Cyprien, T2 de 36 m² au premier étage, très bon état, calme, libre, 300 €. — Tél. 06 83 40 32 44.

RECHERCHE FEMME de MÉNAGE pour maison de vacances à Daglan, de mai à fin septembre, le samedi de 10 h à 16 h. — Tél. 06 77 41 85 77.

SOS DÉPANNAGE plomberie, électricité, secteur sarladais. — Tél. 07 87 30 41 50.

ELAGAGE toutes hauteurs, travaux sur corde, Bruno RICHARD, diplômé d'État CS. — Téléphone : 06 83 50 95 74.

Le TOILETTAGE de vos chiens FAIT à DOMICILE : tonte, coupe, épilation. Forfait. Sur rendez-vous. — TOILET' CHIC, tél. 06 82 39 82 31.

L'immobilier 100 % entre particuliers. Acheteurs français et européens RECHERCHENT tous types de BIENS sans commission à la vente. — Appel gratuit au 0 800 14 11 60.

ACHÈTE LIVRES, déplacement possible, paiement comptant. — Jacques Parmentier, tél. 05 53 50 45 07 ou 06 33 94 10 38.

Homme sérieux, toutes mains. VOUS ACHÈTEZ le MATÉRIEL, JE vous le POSE : plomberie, électricité, peinture ; débarrasse locaux, maisons, etc. Cesu acceptés. — Tél. 06 82 80 13 33 ou 05 53 29 27 65 (le soir).

TATOUEUR professionnel, tarifs très compétitifs, avec matériel stérile, se déplace à votre domicile. — Tél. 06 48 34 18 35.

Nora, femme franco-américaine, DONNE COURS D'ANGLAIS. Tarifs dégressifs. — Tél. 06 48 34 20 31.

L'Immobilier du Futur URGENT RECHERCHONS
Pour notre clientèle MAISONS pour la location à l'année. Sarlat et proches alentours. Merci de nous contacter du lundi au vendredi au 05 53 31 11 77.

Sarlat centre-ville, APPARTEMENT vide au 2^e étage, parfait état, séjour, coin-cuisine, 2 chambres, salle d'eau, libre. — Téléphone : 05 53 28 98 51 ou 06 86 13 39 69.

Vitrac, APPARTEMENT T4 dans le bourg ; LOCAL de 50 m² à Montfort ; local de 45 m² à Vitrac-Port. — Tél. 05 53 28 33 11 (mairie) ou par mail mairievitrac@wanadoo.fr

Saint-Cyprien, T3 de 62 m² en rez-de-chaussée, refait à neuf, très lumineux, calme, cave, libre, 395 €. — Tél. 06 83 40 32 44.

Sarlat, MAISON mitoyenne, salon/ séjour, cuisine, salle de bain, 1 chambre, 2 caves, petite cour, calme. — Tél. 06 07 26 34 18.

L'IMMOBILIER DU FUTUR

Consultez l'ensemble de nos offres sur www.immobilierdufutur.com ou en nous contactant du lundi au vendredi au 05 53 31 11 77

T1 bis à Sarlat, gaz de ville, parking, 390 €, classe énergie D.

T2 à Sarlat centre, meublé 320 €, classe énergie E.

T2 à Sarlat, gaz de ville, parking, 355 €, classe énergie E.

Grand T3 à Sarlat centre, gaz de ville, 530 €, classe énergie D.

Très beau T4 à Sarlat, centre historique, 700 €, classe énergie D.

T2 et T3 neufs à Saint-Cyprien, dans résidence privée avec ascenseur, classe énergie C et D, à partir de 320 €.

MAISON T3 à Grolejac, garage, 590 €, classe énergie E.

MAISON T4 à Salignac, 560 €, classe énergie E.

GARAGE, 35 m² avec remise, à Sarlat, 70 €.

Sarlat, MAISON, 3 chambres, séjour, 2 salles d'eau, W.-C., garage, 500 m² de terrain clos, chauffage au gaz, 660 € + charges. — Téléphone : 05 53 29 09 97.

Salignac, MAISON, 2 chambres, séjour, coin-cuisine, salle d'eau, chauffage aérothermie, jardin, 490 €. — Tél. 06 31 64 14 26.

Siorac, à la campagne, 1 500 m du bourg, APPARTEMENT de 70 m², 2 chambres, salle à manger, coin-cuisine, salle d'eau, W.-C., terrasse couverte, espace vert ; MAISON individuelle de 70 m². — Téléphone : 05 53 31 63 78 ou 06 43 83 24 12.

Saint-Cyprien centre, dans bel immeuble sécurisé entièrement restauré, STUDIO de 33 m², lumineux, bonne isolation, au deuxième étage, 299 €. — Tél. 06 12 80 05 58.

Dans vieux Sarlat, à l'année, 2 T2, un de 54 m² et un de 46 m², au 1^{er} et au 2^e étages, bon état, lumineux, libres, 400 € et 390 € + 20 € de charges. — Tél. 06 49 82 57 40.

Saint-Cyprien centre-ville, APPARTEMENT de 120 m², cuisine équipée refaite à neuf, séjour/cheminée avec insert, 3 chambres, salle de bain, libre. — Tél. 06 84 32 31 05.

Sarlat centre, T3 de 75 m², refait à neuf, 2 salles d'eau, 460 € + charges ; Sarlat centre, T4 de 90 m² dans petite maison mitoyenne, refait à neuf, 2 salles d'eau, 2 W.-C., 480 € + charges. — Tél. 05 53 29 52 15 (HR).

Sarlat centre, GARDE-MEUBLES ou stockage 33 m³, PARKINGS dans garage, accès facile, portes automatiques. — Tél. 06 80 65 82 40.

Sarlat, la Verperie, LOCAL de RANGEMENT, garde-meubles, garages. — Tél. 05 53 31 08 08 (HR) ou 06 74 65 79 81.

Bourg de Salignac, MAISON, 2 chambres, salon, salle à manger, cuisine, salle de bain, garage, chauffage central, + 1 pièce, parc. — Tél. 05 53 28 80 43 ou 06 85 44 87 70.

Appartements. T1 : à Sarlat, rue du Siège ; à Sainte-Nathalène. T2 : à Sarlat, rue du Siège ; rue de La Calprenède ; impasse Gambetta ; rue d'Albusse (classe énergie G). T3 : à Sarlat, rue de la République ; avenue Thiers ; avenue de Selves ; à Vézac, les Magnanas. Maisons. F3 : à La Roque-Gageac (classe énergie F). F4 : à Saint-Geniès. F5 : à Sarlat, avenue de Madrazès (classe énergie F). Résidence Les Allées de La Boétie à Sarlat : appartements T2, T3, T3 duplex et villas T3 (sans honoraires d'agence). Local commercial : à Sarlat centre-ville, local de 28 m².

AGENCE J.-L. PHILIP SARLAT
34, avenue Gambetta et 34, avenue du Général-Leclerc
Tél. 05 53 31 44 44 et 05 53 59 33 61
Fax 05 53 31 44 40 et 05 53 59 35 95
Site Internet : <http://agencephilip.fnaim.fr>

A Domme, dans le village, MAISON de 76 m², petit jardin, à l'année. — Tél. 05 53 29 05 90 (HR).

A Grolejac, APPARTEMENT de 100 m², 2 chambres, bureau, cuisine équipée, chauffage au fioul + poêle à bois, jardin clos, accès piscine, libre, 510 €. — Tél. 05 53 31 93 05 ou 06 28 84 41 76.

Sarlat, 200 m du centre-ville, LOCAL 2 pièces, dont 1 avec vitrine, + arrières-boutique et toilettes, proximité parking, pour bureau ou autres. — Tél. 05 53 59 12 63.

Grolejac, MAISON en pierre rénovée, au rez-de-chaussée 3 pièces et salle d'eau, à l'étage 2 chambres, chauffage électrique, cave, dépendances, grand terrain, jardin, libre. — Tél. 05 53 28 57 96 (HR).

Bourg de Marciac-Saint-Quentin, MAISON, séjour, cuisine américaine, 2 chambres, salle d'eau, 1 300 m² de terrain, abri de jardin, libre le 1^{er} mai. — Tél. 06 80 01 50 40.

Sarlat, STUDIO en rez-de-chaussée, 320 € + avance sur charges 40 € (eau, électricité, ordures ménagères). — Agence CIP, tél. 05 53 59 00 73.

Sarlat centre, dans immeuble sécurisé, T2, très ensoleillé, état neuf, cuisine équipée, 480 €. — Téléphone : 06 73 00 21 02.

Abonnez-vous à votre hebdomadaire

Coupon à retourner accompagné de votre règlement à

L'ESSOR SARLADAIS

BP 57 - 29, avenue Thiers
24202 SARLAT cedex

1 AN : 50 €

Nom : Prénom :

Adresse :

Ventes

□ **POULETS FERMERS** vivants, nourris exclusivement avec les céréales de la ferme, 2,20 € le kg. — Tél. 06 76 04 10 47 ou 06 45 02 68 92.

□ Sarlat centre, à 100 m de la cité médiévale, dans bel immeuble en pierre, LOFT de 129 m² au 2^e et dernier étage, à aménager entièrement (possibilité créer 2 duplex), 70 000 €. — L'Immobilier Plaisance, tél. 06 12 80 05 58.

□ **RENAULT 5**, peu de kilomètres, petit prix. — Tél. 05 53 35 43 93 ou 06 86 71 94 10.

□ **SCOOTER** 50 cm³, MIO, 2010, faible kilométrage. — Tél. 06 30 36 50 23.

□ **BILLARD** Chevillote Louis XVI, 2,60 m; **CONFITURIER** Louis-Philippe; **MEUBLE** d'angle; **TABLE** ovale en marbre rose; **FAUTEUIL** de BUREAU en cuir; **SCARIFICATEUR**; **OUTILS** de jardin et de bricolage; **MATÉRIEL** de GOLF. — Téléphone : 06 32 75 85 26.

□ **FONDS HÔTEL-RESTAURANT**, 12 N^{os}, ouvert à l'année, entre Sarlat et Montignac, idéal couple professionnels, possibilité achat des murs. — Tél. 06 73 00 16 50.

□ Vézac, **BELLE PARCELLE** de 6 000 m² en partie boisée et dans un environnement calme, 55 000 €. — Maisons OMEGA, tél. 05 53 30 45 31.



L'ATELIER DU PC
SARLAT LL FOUILLET
MAGASIN INFORMATIQUE
VENTE REPARATION
05 53 28 49 43
www.atelierdupc.com

□ Cause double emploi, de particulier à particulier, **CITROËN C4 1.6** HDI 16 V, excellent état, première mise en circulation octobre 2008, 47 000 km, grise, série Airplay Bluetooth, limiteur et régulateur de vitesse, climatisation manuelle, autoradio CD de série, système Isofix, contrôle technique OK, révisions Citroën, prix très intéressant, disponible de suite. — Téléphone : 06 23 11 02 18 ou 06 81 10 63 50.

□ **Prats-de-Carlux**, 10 min de Sarlat, **TERRAIN** plat de 2 000 m² environ, viabilisé, bien situé et bien exposé, 25 km de Souillac. — Téléphone : 05 53 29 76 62.

□ **ORDINATEUR** avec écran LCD, parfait état, idéal Internet, 179 €; **ORDINATEUR PORTABLE**, parfait état (CD, DVD, Wi-Fi, idéal Internet), 229 €. Les deux garantis 6 mois. — Tél. 06 28 33 22 43.

□ Cause double emploi, **SCOOTER** Yamaha Cygnus 125, neuf, 27 km, sous garantie, valeur 2 400 €, vendu 1 800 € avec top-case. — Téléphone : 06 06 44 36 17.

□ **800 TUILES** canals à talon quasi neuves, sur palettes, à 5 km de Sarlat, 320 € le lot. — Tél. 05 53 28 12 96.

□ **15 km de Sarlat**, 1 km de Saint-Cyprien, **MAISON** de plain-pied de 152 m², 2002, entrée, couloir, cellier, cuisine, séjour, 3 chambres, 1 salle d'eau (possibilité d'une seconde), bureau, débarras, garage, terrasse couverte, terrain clos et arboré de 4 220 m², puits artésien. — Téléphone : 05 53 29 32 61.

□ **Montignac**, **SUPERBE PARCELLE** de 2 500 m² avec très beau point de vue, 50 000 €. — Maisons OMEGA, tél. 05 53 30 45 31.



SARL INFORMATIQUE.COM
VENTE DE MATÉRIEL INFORMATIQUE
PIÈCES DÉTACHÉES
IMPRIMANTES
SCANNERS
CARTOUCHES...
Des centaines de références en stock !
INTERVENTIONS à DOMICILE
à partir de 22,50 €
DEVIS GRATUIT PRÊT DE PC EN CAS DE PANNE
16, rue Rossignol - SARLAT
Tél. 05 53 29 45 23
www.informatique.com

□ **2 MEUBLES** de bureau en pin avec portes avant laquées rouge : élément mural 2 portes 85 x 42 x 36 + élément bas 3 portes 85 x 43 x 94 avec dossiers suspendus (fournis), valeur 350 €, vendus 150 €. — Tél. 06 77 80 94 46.

□ **A céder**, **DROIT** au **BAIL** 3/6/9 avenue Gambetta à Sarlat, 100 m², grande vitrine, bon état, disponible de suite. — Tél. 06 80 18 76 96.

□ **Gourdon**, proximité grande surface, **MAISON** de plain-pied de 90 m², séjour, cuisine, 3 chambres, bureau, salle d'eau, W.-C., terrasse, sous-sol, + studio, parcelle de 2 260 m², 250 000 € à débattre. — Téléphone : 06 31 78 64 76.

□ **Sarlat-La Canéda**, très belle vue, **MAISON** de 100 m², 3 chambres avec parquet, cuisine américaine et séjour carrelés, salle de bain entièrement carrelée avec baignoire et douche, grand garage, combles aménageables, chauffage au fioul, conduit cheminée, terrain clôturé de 1 468 m². — Tél. 05 53 28 25 08.

□ **A SAISIR**. Grande **TABLE** de campagne ancienne en chêne massif (2 m), entièrement démontable, 300 €. — Tél. 06 77 80 94 46.

□ **PEUGEOT 308** Premium Pack 2 I, 136 cv, noire, octobre 2007, 96 000 km, toutes options, très bon état, 11 500 € à débattre. — Tél. 06 81 89 68 53.



MENUISERIE ALUMINIUM & PVC
VÉRANDAS : Fabricant & Installateur
Portes - Fenêtres - Volets roulants...
Thierry Bourinel • ZA le Bareil, 24290 La Chapelle Aubareil
06 30 86 80 66 • 05 53 51 23 77

□ **MAGASIN** à vendre, entrée zone piétonne, rénovation, 60 m², climatisé, avec arrière-boutique et chambre froide, possibilité de déballage et de se garer, à l'année, 10 ml de vitrine, droit au bail tous commerces sauf métiers de bouche, petit loyer. — Tél. 06 81 94 33 09.

□ **Suite à déménagement**, **MOBILIER DIVERS** : buffet, lits et sommiers, armoires, fauteuils, table et chaises. Prix modérés. — Téléphone : 06 73 13 39 44 ou 06 72 42 01 59.

□ **CANAPÉ** 3 places + 2 **FAUTEUILS**, couleur marron, imitation cuir, armatures en bois, très bon état, 250 €. — Téléphone : 06 72 10 66 32 ou 05 53 31 18 25.

□ **Saint-Geniès**, **BEAU TERRAIN** plat de 1 800 m², arbres sur le fond, borné et viabilisé, 30 000 €. — Maisons OMEGA, tél. 05 53 30 45 31.

□ **Archignac**, Enchayre, **MAISON** de campagne comprenant 2 appartements + dépendance, terrain et bois. — Téléphone : 05 53 30 47 97 ou 05 53 09 11 63 (après-midi).

□ **Carsac**, **MAISON** de plain-pied de 101 m², 2008, séjour, cuisine, 3 chambres, cellier, salle d'eau, W.-C., terrasse, parcelle de 2 030 m², 177 000 €. — Tél. 07 77 69 02 88.

□ **RENAULT** Mégane II Confort Expression 1,9 l dCi, 2005, 106 000 km, vitres électriques avant et arrière, climatisation automatique, pneus neufs, distribution faite, contrôle technique OK, allumage des feux automatique, fermeture centralisée à carte. — Tél. 05 53 31 16 31 (HR) ou 06 73 18 26 17.

□ **2 VAISSELIERS ; 2 LITS** DE COIN avec literie. — Tél. 06 80 73 82 79.

□ **VIBROCOLTEUR** 25 dents, largeur 2,50 m, état neuf; **CULTIVATEUR** 9 dents. — Tél. 05 53 59 03 92.

□ **Marcillac-Saint-Quentin**, **TERRAIN** de 1 500 m² joliment situé à 5 min du centre de Sarlat, 30 000 €. — Maisons OMEGA, tél. 05 53 30 45 31.

□ **CAMION-BENNE** 35 C 12 Iveco, 3,5 t, bon état, contrôle technique OK. — Tél. 05 53 29 00 61.

□ **GÉNISSE** blonde d'Aquitaine, en gestation; 20 rouleaux de **FOIN** et 10 de **LUZERNE**, 125 x 120; 500 kg d'**ORGE**. — Tél. 06 83 40 90 84.



MATÉRIEL NEUF et d'OCCASION
De tout pour tous
Tous produits métallurgiques : profilés, poutrelles, tubes, tôles planes. Clôtures et grillages divers.
Tôles couverture et bardage déclassées.
Cuves en plastique et métal. Moteurs électriques.
GROS ARRIVAGE BARBÉLÉ DÉCLASSÉ
Panneaux de clôture verts avec poteaux.
Ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h et le samedi de 9 h 30 à 12 h
24590 JAYAC
Tél. 05 53 28 84 53
06 07 40 21 59
Fax 05 53 29 83 09
Service - Qualité

□ **A SAISIR**. **CHAMBRE** en pin teinté de qualité : lit 90 (transformable en lit bébé) + matelas + sommier à lattes + chevet, 120 €; **COFFRE**, 50 €; **COMMODE**, 150 €. — Téléphone : 06 77 80 94 46.



COSTE - MEYNOT
Bois & Parquets
Fabricant & Négocier
Le Spécialiste du Parquet
PARQUETS MASSIFS, FLOTTANTS, STRATIFIÉS
LAMBRIS, BARDAGES, TERRASSES BOIS...
Venez découvrir nos nouvelles gammes de parquets et de lambris
Nouvelle collection de revêtements de sols stratifiés. Produits d'inspiration.

□ **Trois CHIOTS** type **LABRADOR**, pucés, vaccinés, n^{os} 250269 801969735, 250269801967349 et 250269801969512, 100 € chacun; plusieurs **PONEYS**. — Téléphone : 05 53 50 57 23 ou 06 82 61 90 59.

□ **ARMOIRE** en cerisier, trois étagères, très bon état, 310 €. — Téléphone : 05 53 59 62 01.

□ **Prats-de-Carlux**, **TERRAIN** de 1 500 m², agréable et proche de Sarlat, 37 500 €. — Maisons OMEGA, tél. 05 53 30 45 31.

□ **RÉCUPÉRATEUR D'EAU** neuf, jamais servi, acheté 140 €, vendu 110 €. — Tél. 05 53 29 57 88 (HR)

□ **RENAULT** Laguna 16 v essence Pack Confort, 2000, 102 000 km réels, nombreuses options, révision et distribution effectuées, bon état général, 2 400 €. — Tél. 05 53 59 12 63.

□ **RENAULT** Mégane Scénic, 5 cv, 1 461 cm³, 2010, 33 000 km, excellent état, 15 800 €. — Tél. 06 89 49 96 10.

□ **EXCEPTIONNEL** pour placement d'argent, **MAGASIN** refait à neuf, en rez-de-chaussée dans résidence au centre de Sarlat, 48 m², 2 grandes vitrines + réserve et W.-C., 49 000 €. — Tél. 06 73 38 88 51 ou 06 78 70 47 66.

□ **EXCEPTIONNEL** pour placement d'argent, **APPARTEMENT** refait à neuf, au premier étage dans résidence avec ascenseur, au centre de Sarlat, 1 chambre de 20 m², salon, salle à manger, cuisine équipée, baignoire, W.-C. 39 000 €. — Tél. 06 73 38 88 51 ou 06 78 70 47 66.

□ **NOUVEAUTÉ**. Sarlat centre, **MAISON** de ville d'environ 170 m², sans travaux, garage, jardin, double terrasse, 3 ou 4 chambres, potentiel pour transformer en commercial et habitation, 235 000 € FAI. — Agence Cédric Bonoron, Sarlat, téléphone : 05 53 30 49 35 ou 06 75 20 06 14 ou 06 40 60 84 95.

□ **RARE**, à restaurer, 3 km Sarlat centre, **GRANGE** en pierre 250 m², **MAISON** 130 m², **GITES** 40 m², 1,2 ha de terrain en partie constructible, secteur très calme, jolie vue, pas de nuisance, assainissement et travaux intérieurs à faire, 220 000 €. — Téléphone : 06 75 20 06 14 ou 06 81 90 47 15.

□ **CITROËN** Berlingo fourgon, 1999, 133 000 km, distribution, freins, amortisseurs, vidange + filtres changés, contrôle technique OK, 3 000 €. — Tél. 06 82 40 89 33.



TARIFS

Petite annonce (forfait 5 lignes)	8,00 €
Ligne supplémentaire	1,50 €
Petite annonce domiciliée	18,00 €
Annonce encadrée	13,00 €
Annonce encadrée fond couleur	17,00 €
Annonce encadrée et domiciliée	20,00 €
Avis divers ou encadré dans la commune	17,00 €
Remerciements décès	22,00 €
Faire-part	21,00 €
Remerciements ou faire-part + photo	29,00 €
Avis de messe	18,00 €
Défense de chasser	21,00 €

□ **NOUVEAU**, 15 min Sarlat, **MAISON** de bourg de caractère + cour + dépendance + cave/local, grand séjour cheminée, 6 chambres, 2 salles d'eau, 2 poêles à bois récents + chauffage électrique, survitrage, 214 000 € FAI. — Agence Cédric BONORON, tél. 05 53 30 49 35 ou 06 75 20 06 14 ou 06 40 60 84 95.

□ **EXCLUSIVITÉ**. 10 min de Sarlat, dans bourg tous commerces, axe très passant, **LOCAL COMMERCIAL/ENTRÉPÔT** d'environ 300 m² + terrain d'environ 800 m² constructible ou parking, 218 000 € FAI. — Agence Cédric Bonoron, Sarlat, tél. 05 53 30 49 35 ou 06 75 20 06 14 ou 06 40 60 84 95.



L'ESSOR SARLADAIS
Hebdomadaire d'information
Siège social :
29, avenue Thiers - 24200 SARLAT
CPPAP n° 1013 C 83767
Propriétaire :
Madame Marie-Louise ARMAGNAC
Directeur de la publication :
M. Michel DELPECH
Rédactrice en chef : Josette DELPECH
Édité par :
IMPRIMERIE DU SARLADAIS
29, avenue Thiers - Sarlat
Imprimé par
ROTOGARONNE
47310 ESTILLAC
Tirage :
8 800 exemplaires
Dépôt légal
à parution
La direction se réserve le droit de refuser toute insertion sans avoir à justifier sa décision.

Festival des jeux du théâtre La colère de Jacques Leclair



Isa Mercure a pris la parole pour présenter "Love letters", "succès mondial", qu'elle proposera le 24 juillet à l'abbaye Sainte-Claire, avec Gilles Guillot (à droite). Entre eux, Francis Lasfargue, élu sarladais, Jacques Leclair, président du Festival, et Jean-Paul Tribout, responsable de la programmation (Photo GB)

Lundi 16 avril, à l'Ancien Evêché, Jacques Leclair, président du Festival des jeux du théâtre (FJT), a présenté la soixante-et-unième édition. Elle aura lieu du 19 juillet au 4 août. Une soixantaine de personnes, professionnels du théâtre, partenaires ou membres de l'association, étaient présentes. L'entrée en matière était hélas pour annoncer une nouvelle baisse de subvention au Festival. "Je suis mécontent. La direction régionale des Affaires culturelles (Drac), c'est-à-dire l'État, nous a enlevé, d'un coup de plume, 5 000 € sur la subvention qui était prévue." En clair, ce devait être 30 000 € : ce ne sera que 25 000. Le président du FJT y voit des raisons politiques de fond : "Quand l'État se permet de faire la guerre en Libye ou ailleurs, il ferait mieux de faire attention à la culture". La nouvelle est tombée tout récemment, et personne n'a pris la peine de téléphoner : l'information est passée par un e-mail.

Avec un "tout petit" budget de "même pas 300 000 €", il a fallu faire des choix. Lors de l'assemblée générale, fin 2011, la durée du FJT avait déjà été revue à la baisse, de deux jours. "On ne rognera pas sur les rémunérations des comédiens", souligne le président. Mais les noms connus du grand public murmurés alors – Jean-Pierre Denis, Christian Schiaretto, Robin Renucci, Philippe Torreton – ne sont finalement pas dans le programme concocté par Jean-Paul Tribout (JPT).

Au sujet de la baisse de la subvention de la Drac, le directeur des programmes a lu un texte qu'il a écrit et "qui n'engage que moi", dit-il, pour rendre hommage à ce festival "créé il y a soixante-deux ans par des Sarladais passionnés de théâtre" et qui a "su conquérir patiemment le public sans pour autant abandonner la qualité". Il a parlé d'un "désaveu" en évoquant "une baisse de 5 000 € sur une subvention déjà ridiculement faible".

Francis Lasfargue, adjoint au maire délégué à la culture, a cherché à tempérer la mauvaise nouvelle en louant "les prouesses de JPT" et en affirmant que, "si l'argent est le nerf de la guerre, le nerf est commandé par le cerveau, c'est-à-dire l'équipe du Festival, qui elle est en très bonne santé". Pour appuyer son argument, il cita par cœur quelques vers d'une pièce à l'affiche du prochain Festival : *Cyrano*...

G. Boyer

Monroe, Brassens Cyrano, Pie XII. La grande et la petite histoire

Jean-Paul Tribout (JPT) a présenté les différents spectacles au programme du 19 juillet au 4 août. Ils auront lieu à l'abbaye Sainte-Claire (SC), au jardin des Enfeus (JE), place de la Liberté (PL) et au jardin du Plantier (JP).

Pour commencer, *Zadig* de Voltaire (JE), un "spectacle coloré et joyeux". Suivra *Autour de la folie* d'Arnaud Denis (SC), un spectacle apprécié par Fabienne Pascaud, journaliste à Télérama et "référéncé pour tous les progressistes du théâtre", selon JPT.

Ce lundi, l'actrice Elodie Menant avait deux raisons d'être ici. Elle a d'abord défendu *la Pitié dangereuse* de Stefan Zweig (JE), dans laquelle elle jouera le 21 juillet, et qui fut son premier travail de mise en scène : "Comment ne pas trahir l'auteur tout en mettant un peu de sa personnalité ? ", se demandait-elle alors. Puis le 22, elle sera dans *le Jeune Homme à la canne* de Michèle Laurence (SC).

Le même jour, après l'assiette périgourdine, viendra le tour du "régional de l'étape", Patrick Roldez, basé à La Roque-Gageac. Il a expliqué avoir voulu "faire réentendre de manière vierge" le texte du classique *Dans la solitude des champs de coton* de Bernard-Marie Koltes (SC).

Le 23 juillet, place à la pièce *Homme et galant homme* d'Eduardo De Filippo (JE), auteur napolitain obsédé par la misère sociale et l'injustice.

Isa Mercure et Gilles Guillot étaient à Sarlat ce lundi. "Nous arrivons de Guyane où nous avons poursuivi notre tournée", ont-ils déclaré avant de parler pendant quelques minutes de *Love letters*, de A.R. Gurney (SC), un succès mondial créé à New York en 1989, joué partout... et donc à Sarlat le 24 juillet.

Le 25 juillet, viendra le temps du *Bourgeois gentilhomme* de Molière, mise en scène de Laurent Serrano, qui, selon JPT, "sera très fidèle au texte de Molière, mais pas à la musique de Sully !". Pour ce premier spectacle place de la Liberté, M. Jourdain et les autres seront transposés dans les années soixante.

Le spectacle *Chez Jeanne (la jeunesse de Brassens)* (JE), le 26,

se déploiera autour des lettres, poèmes et chansons, souvent peu connues, de Georges Brassens. On découvrira le chanteur sétois avant la célébrité, à l'époque de la petite délinquance et du STO.

Place à une gloire de la chanson d'un autre genre avec la pièce *Norma Jean dite Marilyn Monroe*, d'après un roman de J.-C. Oates, le 27 juillet place de la Liberté. JPT a parlé de "la Cosette des États-Unis", morte il y a cinquante ans.

Changement d'ambiance le 28, avec *Appartements témoins*, de Jean-Marc Chotteau (JE), où il sera question de HLM, de locataires et de boîtes aux lettres qui évoquent les petites histoires du quotidien.

Cyrano, d'Edmond Rostand (PL), mise en scène par Anthony Magnier sera joué le 29. Le 30 juillet, *le Bouton de rose*, de et avec Sophie Accaoui, évoquera le clitoris... à l'abbaye Sainte-Claire : "Quelle outre-cuidance !", s'est exclamé JPT. Ce dernier sera au centre, le 31 juillet, avec *le Vicaire*, de Rolf Hochhuth (JE), qu'il a mis en scène et dans lequel il jouera. Le film "Amen" de Costa-Gavras est tiré de cette pièce qui "suscite polémique et scandale depuis sa création", selon Eric Herson-Macarel. Le comédien était présent lundi et a évoqué cette œuvre qui interroge l'attitude du pape pendant la Seconde Guerre mondiale. Le lendemain, mercredi 1^{er} août, un débat aura lieu sur le sujet. Ce soir-là, *Journal d'un curé de campagne*, de Georges Bernanos (SC), mise en scène et interprétation de Maxime d'Aboville, qui "n'est pas une pièce sur la religion, mais plutôt sur l'engagement personnel", a expliqué JPT. *Le Porteur d'histoire*, d'Alexis Michalik (JE), le 2 août, une œuvre sur la place des histoires – immense ! – dans la construction de nos vies. De quoi sentir la présence de Calvino ou de Borgès...

Le 3 août se tiendra le spectacle tout public *Molière malgré lui* (JP). Enfin une pièce de Feydeau, *Monsieur Chasse !* (JE), mise en scène par JPT, conclura en humour le FJT 2012. "Pourquoi les histoires de cocu plaisent-elles toujours autant ? ", s'est demandé JPT.

GB

■

Réserve zoologique de Calviac Les plus gros pigeons du monde



Voici Gougou et son acolyte, de l'espèce Goura de Victoria qu'il est possible d'admirer à la réserve

(Photo GB)

Si vous ne savez pas quoi faire, dimanche, n'hésitez pas à visiter la réserve zoologique de Calviac-en-Périgord. Il est possible de rencontrer cent cinquante animaux venus des quatre coins du monde. Ils représentent vingt-neuf espèces, souvent menacées. Certains sont sauvages, se terrent et sont difficiles à apercevoir, tels les visons d'Europe ou les écureuils terrestres.

Mais la plupart des animaux apprécient d'être admirés. Ainsi, les divers lémuriniens malgaches sont particulièrement sociaux et n'hésiteront pas à venir à votre rencontre, pour peu que vous sachiez communiquer avec eux, c'est-à-dire imiter leur gloussement ! Il est interdit de leur donner à manger, mais rien ne vous empêche de leur tendre un leurre, par exemple une petite feuille séchée, qu'ils prendront peut-être pour un aliment.

Fidélité, monogamie, œuf unique.

Parmi les animaux venus d'Océanie, comment ne pas citer Gougou et son acolyte ? Il s'agit de représentants de l'espèce du plus gros pigeon du monde, Goura de Victoria. Il peut mesurer plus de 70 cm, soit la dimension d'une dinde. Visiblement conscient de son importance, il ne cavale pas quand un humain s'approche de lui, témoignant plutôt une indifférence méfiante. Gougou et son compère ont fière allure, avec un plumage aux différentes teintes

de bleu, de beaux yeux rouges et une huppe érectile.

Monogame, le Goura de Victoria est fidèle à un même partenaire toute sa vie durant. Il s'agit d'une espèce très moderne, puisque les deux membres du couple s'occupent alternativement de l'unique œuf pondu annuellement. Vivant en bande de deux à dix membres, ils ne sont plus que quelques milliers sur la planète... mais espèrent bien prendre racine en Périgord Noir !

Ouverte en 2008 par Emmanuel Mouton, la réserve n'est pas un parc zoologique. C'est une institution à but non lucratif qui s'intègre dans une démarche écologique et scientifique. A la fin de la visite, les promeneurs sont invités à voter pour le programme de protection qu'ils souhaitent soutenir. Pour 25 € par an, il est possible de parrainer un animal et de voir ainsi son nom écrit sur les panneaux d'information disséminés dans la réserve.

Bien que soutenu par de nombreux partenaires, le lieu n'a pas encore atteint les 35 000 visiteurs par an nécessaires à sa rentabilité.

Bref, voici une bonne idée de sortie pour ce week-end !

GB

De 10 h à 19 h, tous les jours au lieu-dit Sous le Roc, à Calviac-en-Périgord.

Journées des Orchidées 8^{ème} édition

Orchidées

La collection du Jardin du Luxembourg aux Jardins du Manoir d'Eyrignac

28-29-30 avril et 1^{er} mai 2012

de 9h à 19h

SALIGNAC près de Sarlat (24)

Office de Tourisme 05 53 28 81 03
www.lesjournéesdesorchidees.com

Tourée 2012

Journées des Orchidées
Salagnac 2012